



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
Département d'Architecture**

Mémoire de Master en Architecture.

Titre du Mémoire

**DEVELOPPEMENT DURABLE ET SURVIE DES ESPACES URBAINS
MONTAGNEUX.**

CAS D'ETUDE VILLE DE "TABLAT "

Etudiant : -BRAHIMI Othmane

Encadreur :M^r SEDOUD.A

Année Universitaire : 2020/2021

RESUME

L'objet de notre travail consiste principalement dans l'étude du rôle du développement durable et la survie des espaces urbains montagneux, à travers de nouvelles promotions tel que l'agro-tourisme, le tourisme et l'investissement dans l'agriculture en exploitant les potentialités locales qui soient humaines ou spéciales, plus précisément sur la survie et le développement local de la ville de TABLAT en identifiant son potentiel agricole et touristique, ainsi de faire de cette ville marginalisée un modèle type pour nos villes Algériennes de montagne.

L'activité agricole au niveau de la ville de TABLAT joue un rôle moteur dans la dynamique territoriale et assure la stabilité sociale dans la société montagnarde, ainsi neutralise le phénomène de l'exode rural qui perturbe la stabilité de nos villes de montagne, l'agriculture joue un rôle important sur le plan économique, social et culturel vu qu'elle participe à la création des richesses et à la distribution des revenus, la préservation du patrimoine naturel, culturel historique que cette modeste ville l'attribue à travers la bonne volonté des autorités locales et le vouloir de la noblesse de sa population.

Afin de mieux cerner le rôle de l'agro-tourisme et le tourisme dans le développement urbain durable local dans la région de TABLAT afin d'émerger cette thématique à un projet réel riche et dynamique dans le sens de créations de richesses à cette population locale montagnarde auxquels nous avons recommandés et procéder à la création des aménagements touristiques tout en gardant l'aspect naturel et patrimonial en proposant des villages agro-touristique sans oublier les potentialité de l'artisanat et de l'agriculture.

Afin de pouvoir et exploiter les zones montagnardes en procédant un développement durable et mener une survie aux espaces urbains montagneux de la ville de TABLAT.

Mots clés : Développement urbain durable local – agro-tourisme - agriculture – artisanat - TABLAT.

SUMMARY

The object of our work consists mainly in the study of the role of sustainable development and the survival of mountainous urban spaces, through new promotions such as agro-tourism, and tourism as well as investment in agriculture by exploiting the local potentialities which are human or special, more precisely on the survival and the local development of the city of Tablat by identifying its agricultural and tourist potential, thus to make of this marginalized city a standard model to follow in our Algerian cities of mountains.

The agricultural activity at the level of the town of Tablat plays a driving role in the territorial dynamics and ensures social stability in mountain society, thus neutralizes the phenomenon of the rural exodus which disrupts the stability of our mountain towns, the agriculture plays an important economic, social and cultural role since it participates in the creation of wealth and the distribution of income, the preservation of the natural, cultural and historical heritage that this modest city attributes to it through goodwill local authorities and the desire of the nobles of its population.

In order to better understand the role of agro-tourism and tourism in local sustainable urban development in the Tablat region, and in order to emerge this approach and this theme to a real project rich in wealth creation in this region. local mountain population to whom we have recommended and proceed with the creation of tourist facilities while keeping the natural and heritage aspect by offering agro-tourist villages without forgetting the potential of crafts and agriculture.

In order to promote and exploit the mountainous areas by carrying out a sustainable development and leading a survival to the mountainous urban spaces of the city of Tablat.

Keywords : Local sustainable urban development - Agro-tourism - Tourism - Agriculture - Handicrafts - Rural exodus.

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail :

A Dieu le Tout Puissant, qui en effet, facilitera la voie à celui qui le craint et lui montrera l'issue qui lui permettra de mettre fin à ses soucis, à sa peur, à sa gêne où à ses problèmes. Il lui accordera aussi des bienfaits là où il s'attend et là où il ne s'attend pas.

A notre prophète MUHAMMED, louange à Dieu, le seigneur des univers. Et que la prière et le salut, soient sur le plus illustre des messagers, notre maître, MUHAMMED, sur sa famille, ses compagnons et tous ceux qui suivent sa guidance jusqu'au jour de la résurrection.

A mon défunt père que le bon Dieu l'accueillera dans son vaste paradis.

A ma très chère mère qui ne cesse à jamais de me donner ses bénédictions.

A mon épouse M^{me}. BRAHIMI-H qui représente pour moi la luminance et la clarté ainsi l'amour et la joie dans mon cœur, avec son soutien moral durant tous moments difficiles, mes enfants RIADH, ABD ELAZIZ et AHMED qui font pour moi l'espérance, le courage et tous sentiments de fierté.

A mes frères et sœurs, à mes beaux-frères, à mes amis.

A mon beau-frère M^r. KARA BERNOU MAHMOUD pour sa cueillette d'information.

A mon beau-frère AMI HENI pour son assistance et soutien, ainsi ses fils Mohamed, Amine et Abd El Ghani.

A mon fidèle ami l'ingénieur G.C M^r. MEBARKI-H pour son aide, sa compréhension et son plaisir de faire le bien.

A tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin, à tous les Architectes à travers tous les temps qui exercent le métier avec fierté et noblesse, je dédie ce modeste travail.

REMERCIEMENT

Au Nom d'Allah, le Miséricordieux le tout-Miséricordieux.

Louange à Dieu, le seigneur des univers.

Et que la prière et le salut, soient sur le plus illustre des messagers, notre maître Muhamed, sur sa famille, ses compagnons et tous ceux qui suivent sa guidance jusqu'au jour de la résurrection.

Cela dit, ce modeste mémoire est une œuvre accomplie grâce à l'aide de Dieu le tout puissant auxquels nous le remercions pour la foi, la santé, le courage, le savoir ainsi la joie.

« Mon Dieu, je Te demande la valeté dans la foi, la foi dans les belles vertus, une réussite suivie d'un salut de même qu'une miséricorde de Ta part, une bonne santé, un pardon de Ta part et une satisfaction ».

Je remercie vivement notre directeur de thèse Monsieur SEDDOUD-A, d'avoir accepté d'encadrer ce modeste travail et surtout d'avoir se tenu et cru à notre sujet, ainsi nous a validé la gratitude de son savoir et nous a accepté parmi ses encadrés.

Je remercie également notre Directeur de l'Institut d'Architecture et d'Urbanisme de BLIDA. Le Docteur Monsieur AIT SAADI, ainsi mes remerciements vont cordialement à mon ex-Professeur le Docteur LARFI, qui m'a donné une autre espérance de continuer mes études à travers son aide et ses encouragements.

Ainsi je remercie de plein de mon cœur le Futur Docteur M^r. ADLENE pour ses conseils et son aide bénéfique, je remercie mon ex- Professeur le Docteur de département de langue italienne BEDEK.B ainsi à tous les professeurs de la langue italienne, aux Docteur BENZINEB mon ex-Professeur du module d'équipement, et pour le docteur BOUSTIL.F pour son aide.

Mes remerciements vont également chaleureusement aux membres du jury, pour leur contribution scientifique lors de l'évaluation de ce modeste travail, j'estime pour qu'ils puissent trouver ici, en mon nom ma reconnaissance la plus savoureuse et sincère.

Mes plus vifs remerciements vont directement aux personnes qui ont contribué, par leur mise à ma disposition des informations, à l'élaboration de ce mémoire.

Mes plus vifs remerciements à mon épouse BRAHIMI.H qui m'a donné le courage et la volonté de continuer la persévérance dans ce travail, ainsi à mes enfants

RIADH, ABD EL AZIZ, AHMED qui font pour moi la joie et l'espérance dans la vie.

Je remercie ma mère gracieusement pour ses bénédictions et mes frères et mes sœurs pour leur compliment.

Mes remerciements à mes beaux frères Ami El Henni, Mohamed, Amine, Abd El Ghani ainsi mes plus vifs remerciements à mon beau-frère Docteur KARA BERNOU.M pour son aide efficace dans la collecte bibliographique.

A mon ami fidèle l'ingénieur en G.C M^r. MEBARKI .H pour son aide efficace j'accomplie mes plus sincères remerciements. Ainsi nos profonds remerciements à notre collègue et ami SAMI.

Mes remerciements à tous les architectes, et les scientifiques qui j'ai reconnu dans ma vie scientifique et professionnel, à leur tête M^r. SEDAM.R

Mes sincères remerciements vont en fin aux personnes qui ont contribué à ce modeste mémoire de près ou de loin, de peur d'en oublier, que toutes sachent qu'elles sont bien présentes dans mon esprit et dans mon cœur.

TABLE DES MATIERES

RESUME

REMERCIEMENTS

DEDICACES

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE -I : CHAPITRE INTRODUCTIF.....	01
I. 1 : INTRODUCTION.....	01
- Les Villes spécialisées.....	01
- Les villes polyvalentes, à dominante régionale	02
- Les possibilités des petites villes de montagne.....	03
I .1.1 : Préambule.....	04
I.1.2 : Thématique générale sur l'urbain et agro-tourisme.....	05
- Agrotourisme, Agritourisme à la ferme ?.....	06
- Tourisme rural des espaces urbains montagneux, agritourisme et tourisme à la ferme.....	07
- Positionner les territoires et proposer une gamme d'offre agritouristiques.....	09
I.1.3 : Thématique spécifique sur le développement durable des espaces montagneux, survie de petites villes de montagnes.....	12
CHAPITRE -II : ETAT DE L'ART	
II.1 : INTRODUCTION.....	16
II.2 : SURVIE ET NOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE VILLES DE MONTAGNE.....	16
II.2.1 : Le Développement durable et la survie de ville de montagne.....	16
II.2.2 : Le Développement urbain durable d'une ville montagnaise (DUD).....	18
II.3 : LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE.....	19
II.3.1 : L'Accessibilité pour tous aux avantages de la ville.....	19
II.3.2 : Assurer la santé dans les zones montagneuses –villes montagnaise –.....	20
II.3.3 : Valorisation du patrimoine de ville montagnaise.	21
II.3.4 : Assurer le développement économique de population montagnarde	21
II.3.5 : Veiller à une gestion économique et rationnelle des ressources dans les zones montagneuses.....	22
II.4 : DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE SURVIE DE VILLES DE MONTAGNES ET PRINCIPE D'ACTION DURABLE.....	23
II.5. DEFIS ET ENJEUX DE LA GESTION URBAINE LOCALE DURABLE DE VILLES MONTAGNEUSES.	24
II.5.1 : Le Défis de la gouvernance urbaine.	24
II.5.2 : Orientation des instruments de la gestion de ville montagnaise vers une durabilité.	25
II.5.3 : Assurer l'autogestion locale de la ville montagnaise.	25
II.5.4 : Relever le défi d'un aménagement durable du territoire.....	25

II.5.5 : Relever de défi de la mobilité urbaine durable dans les villes de montagnes.	25
II.5.6 : Relever le défi de l'économie locale durable.	25
II.5.7 : Relever le défi de l'environnement viable dans les villes de montagnes.....	25
II.5.8 : Relever le défi d'une collectivité locale efficace pour la survie de villes montagnaise..	25
II.6 : LES OUTILS ET MOYENS DU DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE DANS LES ZONES MONTAGNEUSES.....	26
II.6.1 : La cohésion entre les différentes échelles du territoire :	26
II.6.2 : L'Organisation du partenariat pour mener la survie de villes montagnaises.....	26
II.6.3 : La Citoyenneté.....	26
II.7 : ECHELLE ET OBJECTIF DE LA SURVIE DE VILLAGE DE MONTAGNE	27
II.7.1 : Villages diffus.....	27
II.7.2 : Villages compacts.....	27
II.7.3 : Le Bâti, les regroupements en famille, en quête d'une communauté forte.....	29
II.7.4 : L'éco-hameau, éco-village (ou oasis de vie).....	30
II.7.5 : L'Oasis de vie.....	31
II.7.6 : Les Coopératives Longo Mai.....	31
II.7.7 : Les Villages d'habitats alternatifs et hameaux légers.	31
II.7.8 : L'éco-gîte.....	31
II.7.9 : L'Eco-Quartier.....	32
II.7.10 : Le Tiers-lieu.....	32
II.7.11 : L'Oasis ressource.....	32
II.7.12 : L'Eco-centre.....	33
II.7.13 : Une économie locale au service de l'humain.....	33
II.8 : CONCEPTS ET PRINCIPES D'AGRI-TOURISME DE MONTAGNE.....	33
II.8.1 : Le Tourisme de masse.....	33
II.8.2 : Définition de l'Agro-tourisme (Agritourisme).....	34
II.8.3 : La Spécificité de l'agri- tourisme face au tourisme industriel.....	35
II.8.4 : Rôle culturel et sociologique de l'agritourisme.....	35
II.8.5 : Les Effets positifs de l'agritourisme.....	36
• L'aménagement du territoire.	
• Plaisir de l'instant et durabilité.	
II.8.6 : L'Agritourisme analysé dans une posture d'économie alternative et solidaire.....	36
II.8.7 : Logique citoyenne et logique d'intérêt autonome en vue d'agritourisme.....	39
II.8.8 : Les Besoins inventés par les tiers en agritourisme.....	40
II.8.9 : Conclusion sur l'agritourisme.	41
II.9 : ELEMENTS POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA SOCIETE MONTAGNARDE.....	42
II.9.1 : LA DEVITALISATION URBAINE ET EXODE Rural.....	49
II.9.1.1 : La Dévitalisations urbaine.....	49
II.9.1.2 : -Exode Rural.....	51
II.10 : LES ACTIONS ENTREPRISENT SUR L'AMENAGEMENT DU MILIEU DE LA SOCIETE MONTAGNARDE	53

- L'homme et la terre.
- La densité spécifique est impressionnante.
- L'homme et l'eau.
- L'homme et la forêt.
- Le système montagnard, autarcie et ouverture.
- Les approches officielles de l'aménagement montagnard.
- Les Actions concernant l'agriculture.
- Les actions concernant l'industrie.
- Les actions concernant les équipements.
- La montagne entre la tradition et le modernisme.
- Conclusion .

II.11 : ANALYSE CONTRADICTOIRE. 61

II.11.1 : Présentation d'exemples..... 61

1. Ville de Briançon.

- Histoire de Briançon.
- Briançon ; étoile des vallées.
- Préhistorique et Antiquité.
- Naissance d'une ville au temps des Dauphins.
- Briançon en proie aux flammes, tissu urbain.
- Vauban à Briançon, Aménagement de la ville.
- Briançon, gardienne des frontières.
- L'expansion aux 19e et 20e siècles de ville Montagneuse de Briançon.
- Briançon : Carrefour de Commerce et d'influences.
- Briançon : une forte présence religieuse.
- La vie militaire de Briançon :
- L'âge industriel de la ville Briançon.
- La naissance du tourisme et le développement du climatisme.
- La ville entre sport, loisirs et culture.

2- Ferme Nos Pilifs.

- Situation et présentation.
- Programme.
- Les services.

3- Topas éco-Lodge au Vietnam.

- Situation et présentation.
- Programme.
- Hébergement.
- La Restauration.
- Les Services.

4. La Résidence Aghlèn Paradis à Ghardaïa.

- Situation et présentation.
- Programme.

II-11-2-Lecture comparative d'exemples et synthèses. 71

- Synthèses et Conclusions :

II-11-3 : RECOMMANDATIONS ET ENJEUX ET DEVENIR URBAIN EN ALGERIE	73
II-11-3-1 :L'enjeu des grands équilibres spacieux.....	73
• La Démographie.	
• Le territoire.	
• Le foncier.	
• L'enjeu du statut de la ville.	
• L'enjeu financier.	
• L'enjeu environnemental.	
• L'enjeu d'une bonne gouvernance.	
CHAPITER III : CAS D'ETUDE.....	78
III-1.1 : INTRODUCTION.	78
III. 1.2: PRESENTATION ET CHOIX DE CAS D'ETUDE.....	78
III.1.3 : Problématique générale -Exode rural-.....	80
III.1.4 : Problématique spécifique - Survie et revitalisation de villages de montagne.....	81
III.2.1 : Situation géographique de la ville de TABLAT.....	83
III-2.2 : Situation territoriale de la ville de TABLAT.....	83
III-2-3 : Accessibilité de la ville de TABLAT.	84
III-2-4 : Climat de la ville de TABLAT.	84
III 2-5 : Topographie et relief.....	84
III 2-6 : Hydrographie.	84
III -3 : CRITIQUE DU POS –PDAU.....	85
III-3-1 : CARACTERERISTIQUE DU SECTEUR (POS N° 1 la 2 ^{ème} tranche de la partie B).	
Proposition du PDAU.....	85
III -3-2 : Critique de la proposition du POS/ PDAU.....	85
III - 4 : LECTURE TYPO- MORPHOLOGIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE TABLAT	86
III - 4-1 : Lecture de la mutation de la structure territoriale de la ville de TABLAT.....	86
III - 4.2 : Synthèse d'évolution de la ville de TABLAT.....	89
III- 4.3 : Lecture diachronique de la ville de TABLAT.....	90
• La Période romaine.	
• La Période coloniale.	
• La Période 1876-1962.	
• La Période post- coloniale : periode1962-1985.	
• La Période 1985 à nos jours.	
• Synthèse de l'évolution.	
Chapitre III - 4.4 : Lecture synchronique.	93
❖ La Structure viaire.	
❖ Un tracé en damier.	
❖ Un tracé en damier.	
❖ Un tracé anarchique.	
❖ La Typologie du cadre bâti.	
❖ La Structure fonctionnelle, synthèse et conclusion.	



I. 1 INTRODUCTION :

La montagne est le domaine de petite ville, centre local où villes spécialisée. La faible densité de la population, le morcellement, les distances mènent au développement de petits organismes que l'on s'accorde à limiter aux vingt à vingt-cinq mille habitants. On compte 87 villes de deux à vingt mille personnes des Alpes du Nord ⁽¹⁾ et 14 dans celles du Sud ⁽²⁾ ; le Massif Central en abrite 61 de cinq à vingt-cinq mille habitants ⁽³⁾. Le thème de la petite ville est classique en géographie montagnarde ⁽⁴⁾, qu'il s'agisse des grands massifs de type alpin ou des ensembles plus modestes de l'Europe hercynienne.

Or, l'existence de ces petits organismes semble avoir une base male assurée.

Cela apparaît dans les statistiques démographiques qui révèlent souvent les belles croissances, mais aussi des stagnations ou même des déclin. Dans leurs conversations, les responsables municipaux ne cachent pas leurs soucis devant la difficulté de trouver de nouveaux emplois pour leur population. Le problème est général en France où travers le Monde pour les petites villes de montagnes, mais il se pose de façon particulière en montagne, par suite de son relief, de son économie spécifique, de sa densité réduite.

Quelles sont les difficultés est les menaces qui pèsent sur ces centres montagnards et quelles en sont la nature et les causes ? C'est la première question à se poser. Il faudra voir, alors, les petites villes de nos massifs.

Alors que la population des villes de cinq à vingt mille habitants s'accroissait de 15.7% de 1954 à 1962, ce taux tombait entière. Même en tenant compte de la déférence entre les deux intervalles de temps (huit à six ans), il ya un ralentissement du rythme de croissance à l'échelle nationale, Ne parlons donc pas de déclin, mais de difficultés et à échéance, de menaces de disparition. Ces chiffres globaux traduisent une tendance moyenne, qui comprend aussi bien des succès que des échecs. Voyons particulièrement ce qu'il en est pour quelque montagne.

Puisque les villes sont menacées dans leurs activités, examinons successivement les villes spécialisées et les villes polyvalentes à fonction plutôt régionale. Les problèmes sont plus graves dans le premier cas que dans le second.

- Les Villes spécialisées :

Il s'agit essentiellement des centres industriels et touristiques. Beaucoup d'industries sont nées en montage de conditions autrefois favorables, mais qui appartiennent aujourd'hui au passé. La retraite du charbon entraîne la fermeture progressive des mines qui avaient fait surgir de petites des petites villes. Les exemples ne manquent pas dans la zone hercynienne et, en premier lieu, dans le Massif Central.

Les villes de minerais sont elles aussi atteintes. Quand à celles de la houille blanche et des industries dérivées, leur situation pour être moins grave, n'en est pas préoccupante. Depuis la nationalisation de l'électricité et avec la technique des grands barrages réservoirs d'amont qui remplace celle de la haute chute, les vieux sites urbains obligés ; qui mettaient, cote à cote au pied d'un long versant, la centrale hydro-électrique et les usines électro - chimiques et électrométallurgiques, ne sont pas nécessaires. Ils sont encore utilisés pour la plupart, parce que l'on ne pouvait pas déménager toute l'industrie nord- alpine, en vingt ans, mais les industriels préfèrent de nos jours s'installer dans des plaines, où l'espace ne leur est pas mesuré, où

⁽¹⁾ : C P.H Guibourdenche, commentaires de cartes graphiques sur les premiers résultats du recensement de 1968 dans les Alpes du Nord (R.G.A., 1970, fase .1, p111-135).

⁽²⁾ : C F-B Barbier, villes et centre des Alpes du Sud. Ed. Ophrys, Gap, 1969,422 pages.

⁽³⁾ : C F. Les villes du Massif Central (Colloque de ST- Etienne, nov1970). Centre d'études foréziennes, université de St- Etienne, 1971,412 pages.

⁽⁴⁾ : CF.J-P.Houssel .Les petit vile textiles du Haut-Beaujolais (Revue de Géographie de Lyon.1971, N°02



les transports sont meilleurs et où l'électricité arrive tout aussi bien et pratiquement aux même prix ; aussi, actuellement encore, on annonce de nouvelles fermetures d'usines en Maurienne.⁽¹⁾

L'industrie textile, dans les massifs comme ailleurs, est touchée par une crise générale, et les petits établissements dispersés en montagne ne sont trop souvent laissé surprendre par une conjoncture qu'ils n'arrivent pas à surmonter. Les villes des vallées sous-vosgiennes ont fermé beaucoup d'usines, et l'industrie cotonnière s'est plutôt concentrée dans la plaine, autour de Mulhouse. Dans le haut Beaujolais ⁽²⁾ les petites villes de Cours, Thizy et Amplepuis sont en pleine crise.

Toutes les villes industrielles ne sont pas dans la même situation, et certaines, dynamiques, sont prospères. C'est le cas dans la vallée de l'Arve, dans les Montagnes jurassiennes, en Foret-Noire ; il y a donc des raisons d'espérer.

Les centres touristiques qui s'élèvent au niveau de la petite ville ne sont pas très nombreux, mais sont tous en progrès.

C'est vrai des villes thermales, mais ce l'est aussi de celles du ski. L'essor de ces dernières, comme Chamonix et Megève, se ralentit peut-être mais il n'est pas arrêté, Saint-Moritz ⁽³⁾, station d'été et d'hiver, n'a pas fini de se développer. Toutefois, à propos de ces villes de la neige, on peut se demander si leur expansion, à partir d'un certain niveau d'équipement, ne doit pas être limitée pour qu'elles conservent des dimensions humaines : ne vaut-il pas mieux quelques stations moyennes, encore proches de la nature, plutôt qu'une grande ville des neiges en macadam et béton ?

- Les villes polyvalentes, à dominante régionale :

La montagne offre beaucoup d'exemples de petits organismes urbains (village de montagne), qui vivent par et pour leur compagne environnante, tout en y ajoutant une ou deux autres fonctions, industrielle où touristique. Ces villes paraissent vivaces et ce sont elles qui ont le mieux progressé : il est certain que la hausse du niveau de vie et le développement des diverses activités économiques offrent débouchés aux commerces et services des villes. Mais les menaces ne sont pas absentes et risquent d'affecter gravement l'existence même de ces centres. En premier lieu, l'exode rural, qui n'est pas terminé, réduit la clientèle constituée par les montagnards, et limite donc les ressources de la ville, ce qui n'est pas toujours compensé par un accroissement des achats de ceux qui restent. Si un village de sports d'hiver s'ouvre dans la zone d'influence d'une petite ville de montagne, il n'y a pas fatalement bénéfice pour cette dernière. En effet, et c'est là une seconde difficulté, le montagnard, aujourd'hui motorisé et plus aisé qu'autre fois, n'hésite pas à se déplacer et « saute » volontiers la petite ville pour en gagner une plus grande, mieux équipée peut être plus agréable.

Quel est le seuil en dessous duquel une ville n'en est plus une et devient une bourgade, et de quelle cliente le doit-elle disposer dans son aire d'attraction ?

Il n'y a pas encore d'études systématiques faites à ce sujet. Nous avons cherché à mesurer, si ce n'est le souhaitable, du moins la réalité dans les Alpes du Sud ⁽⁴⁾, mais par suite de la faible densité de cette montagne, il est probable que nous ne sommes guère au-dessus du seuil commandant la survie de la cité. Le

(1) : Péchiney, O.N.E.R.A calypso.

(2) : CF.J-P Houssel. Les petites villes textiles du Haut-Beaujolais (Revue de Géographie de Lyon.1971, n°2).

(3) : CF. Congrès national des géographes Italiens (septembre 1971).

(4) : CF.B Barbier .op - cit



niveau supérieur de la petite ville a une population de 10 à 15000 habitants et une clientèle extérieure de 20.000 personnes environ. Le niveau inférieur de ces cités a de 3 à 10 000 habitants et une clientèle extérieure de 3 à 10 000 personnes ; mais à ce niveau, en ne retenant que les centres vraiment vivants, la clientèle totale (ville et zone d'influence) ne descend guère au-dessous de 10.000 habitants et est normalement de 15 000 habitants. Ce dernier chiffre est souvent retenu comme le seuil minimal pour faire vivre une ville et ses équipements.

Ces difficultés ne doivent pas faire oublier qu'il y a beaucoup de petites villes de montagne en plein essor, qu'elles soient industrielles ou régionales. Il y a donc des solutions.

- Que cherchent les responsables d'une ville ?

Des emplois nouveaux ; c'est à dire qu'ils désirent des activités nouvelles et, parmi celles-ci, celles qui exigent beaucoup de main d'œuvre, de préférence à celles qui ont une forte productivité. En effet ces emplois comptent tenu de la famille de chaque travailleur, permettront à la ville de maintenir sa population ou d'affirmer une croissance démographique.

En outre, ces nouvelles activités seront créatrices de richesses, en sollicitant d'autres activités (bâtiments, commerces, services) et en apportant de l'argent à la municipalité (patentes, notamment industrielles). Toutes les activités n'ont pas le même pouvoir créateur d'emplois. L'Agriculture moderne recourt de plus en plus aux services urbains, pour la production et pour la vente ; il faut donc la maintenir dans la campagne, pour que la ville en profite indirectement, mais le nombre d'emplois créés dans les commerces est limité, d'autant plus que l'exode rural se continue. L'industrie est plus intéressante, directement et par ses effets induits, et elle paie de bonnes patentes, mais la mécanisation de plus en plus poussée du secteur secondaire limite ses besoins en main-d'œuvre. Par contre, le secteur tertiaire, par définition peu ouvert à la mécanisation ⁽¹⁾, a besoin de beaucoup de personnel ; les services offrent donc un grand intérêt, en particulier ceux d'origine publique (hôpitaux, établissements d'enseignements...) et le tourisme. Un premier se pose alors : les petites villes de la montagne sont-elles susceptibles de séduire des chefs d'entreprise en quête d'implantations ?

- Les possibilités des petites villes de montagne :

Avant d'examiner l'intérêt particulier que peut offrir chaque type d'activité, il convient d'examiner les atouts dont dispose la petite cité montagnarde. Ils sont nombreux, parce qu'elle offre des paysages pittoresques, des ressources touristiques proches, des dimensions à l'échelle humaine. Mais toutes les villes n'ont pas les mêmes chances.

La position géographique de la ville est toujours un élément déterminant. Le carrefour, permettant de communiquer facilement, reste un atout précieux, qu'il soit au contact de la plaine ou dans la montagne.

Il ne faut pas oublier le site, qui désavantage tellement les villes de mines où de la houille blanche et qui, est lié à une piètre situation, rend si difficile la conversion de tant de villes du Massif Central et quelques-unes des Alpes. On sait aussi que les beautés du cadre naturel et les possibilités offertes par la neige sont des attraits puissants qu'offrent certains types de montagne et que la plaine ne possède pas. Les montagnes riches fournissent aux petites villes un environnement économique utile, parce que ce sont des réserves de clients et de créations de la richesse.

⁽¹⁾ : CF.J. Fourastié.



En fin, tout dépend du dynamisme des dirigeants locaux. Certains sont actifs, ont des relations, de l'ambition et arrivent à leurs fins, d'autres sont des gestionnaires tranquilles, qui manquent d'initiative ou qui redoutent une irruption de nouveaux habitants changeant des habitudes où une majorité politique. A cette échelle le facteur humain a plus d'importance qu'au niveau de grandes villes dont les attrait objectifs sont plus indépendants de l'initiative humaine.

Les petites cités montagnardes en Algérie constituent la sauvegarde de tissus agricoles aux niveaux de plaine et confinent le désordre urbain qui existe dans nos villes (Bidon - villes, unification de l'espace urbain). Nos villes souffrent d'une anarchie architecturale, il est temps de faire et revoir une initiative à une ville durable dans nos esprits à travers le temps et l'espace quelle que soit sa dimension et sa position géographique.

I.1.1 Préambule :

Bastion de résistance à des agressions multiformes, la montagne qui abrite près du tiers de la population totale du pays, se trouve actuellement confinée d'Est en Ouest, dans la seule vision réductrice d'un milieu à protéger, parce que largement fragilisé par les phénomènes d'érosion qui l'affectent.

Bien que le souci environnemental, la jonction de petites villes montagnardes demeure une nécessité primordiale pour un pays comme le nôtre, comptable de la préservation de ses ressources, l'on aura malheureusement oublié, que le développement durable a pour corollaire, l'implication de l'homme dans les choix stratégiques qui orientent nos planifications futures et dont l'impact attendu, serait de concilier dans ce cas la société de faire le retour à l'urbanité montagnarde et faire la survie de petites villes de montagnes avec son milieu à travers le tourisme, l'agro-tourisme et les nouvelles technologies de l'énergie renouvelable .

On constate aujourd'hui que la compétence partagée entre les pouvoirs publics et la population montagnarde dans la gestion et l'agencement de cet espace, n'a malheureusement pas trouvé sa traduction dans les formes de gouvernance qui ont jusque là prévalu.

En effet, il est bien évident, que le cloisonnement et la langue de bois qui a caractérisé les interventions des pouvoirs publics (POS, PDAU, ... male planification...), ne pouvaient en aucune manière répondre aux attentes de cette population et encore moins, assurer l'émergence d'une authentique économie de montagne, seule à même de garantir tout à la fois, les conditions essentielles de vie et la stabilisation des populations locales.

C'est pour rendre hommage à nos villes de montagne et la survie, la durabilité et surtout la continuité dans le temps et l'espace. Si on peut faire un diagnostic de villes durables à travers le monde, on prend le prototype de villes italiennes qui sont nombreuses et par mieux la ville de Pérouse (400A.J).

En Algérie, la ville montagnarde a subi les offres de l'exclusion et la marginalisation et lui entrevoir un avenir meilleur fondé sur les principes d'équité et d'égalité de chances, qu'il est suggéré par cet essai, une approche collaboratrice dans les interventions des différents partenaires du développement et de l'aménagement des espaces montagneux délaissés à la tempête et au hasard.

C'est en effet, nous devons avoir une intuition et une vision novatrice fondée sur la solidarité, le savoir faire, que la survie de petites villes de montagne et la population montagnarde devra entrevoir son destin ainsi entreprendre son estime.



I.1.2 Thématique générale sur l'urbain et agro-tourisme :

« L'offre agritourisme paraît osciller entre une conception large aux contours très flou, qui englobe toute activité touristique qui se déroule à la ferme et une définition plus restrictive qui ne retient quelques produits labellisés dans le cadre d'une charte nationale» ⁽¹⁾

Le tourisme lié à l'agriculture, encore appelé agritourisme, constitue actuellement une activité très dynamique à la survie de villes de montagnes.

Cette thématique à cette forme de tourisme appelée selon les auteurs « Tourisme lié l'agriculture » ou « Tourisme agritourisme » où « Agrotourisme », termes considérés comme très proches en première instance. Cette forme de tourisme, assez marginale aujourd'hui comparée à d'autre (notamment le tourisme balnéaire ou le tourisme urbain), présente à notre avis un grand intérêt.

Elle peut stimuler à la fois le tourisme et l'agriculture ce qui constitue un double atout économique. Elle peut contribuer à préserver les paysages et les savoir-faire, comme nous allons le traduire dans nos espaces urbains et nos espaces de ville montagnes.

Cette approche devrait avoir un fort potentiel dans le futur, car elle touche

à de grandes tendances socioéconomiques telles que l'intérêt accru pour la question alimentaire et l'attrait pour un tourisme plus durable. Malgré l'intérêt qu'il présente, le tourisme lié à l'agriculture s'avère relativement peu étudié et assez mal connu. Notamment, le concept d'agritourisme reste flou ⁽²⁾. Notre thématique se donne pour but de contribuer à la conceptualisation de l'agritourisme en étudiant ses formes actuelles. Qu'est-ce que l'agritourisme aujourd'hui ? Sous quelles formes apparaît-il ? Se déroule-t-il uniquement à la « ferme » comme cela est souvent supposé ?

Pour répondre à cette problématique, nous nous plaçons dans le cadre théorique des sciences de gestion, et plus particulièrement de la branche du marketing. Ce cadre est original pour aborder l'agritourisme, principalement étudié jusqu'ici la géographie (Etude de territoire et d'environnement), l'économie, la sociologie et l'anthropologie. Par rapport à ces disciplines assez proches, faisant partie des sciences humaines, ce cadre gestion-marketing présente deux particularités :

L'approche des situations d'échange se fait toujours par les « besoins de clients », pour viser leur satisfaction ; les recherches doivent déboucher sur des préconisations afin de guider l'action des organisations.

Au sein du marketing, la branche du marketing territorial s'est développée au moment où les territoires ont commencé à se sentir en concurrence. ⁽³⁾

L'agritourisme intégré est un tourisme au milieu agricole (lié à ses produits, ses procédés, ses producteurs, ses espaces, ses valeurs et sa culture). Il peut se situer en différents lieux (pas uniquement dans les fermes), être sous la responsabilité des différents acteurs du territoire privés ou publics (pas uniquement les fermes) et concerner une grande variété d'offres.

⁽¹⁾ : Lesauvage, Bernard (1995).La demande en matière d'agritourisme, Agritourisme et développement local Editions ENITA, pp54-56.2.

⁽²⁾ : Marcotte et al.,2006 : Flanigan et al.,2014

⁽³⁾ : Kotler et al.1973



Cette formulation donne la survie aux villes de montagnes et ne définit pas vraiment l'agritourisme intégré, mais elle vise à bien différencier l'approche élargie de l'approche dominante.

L'approche élargie devrait permettre à l'agritourisme de mieux se développer en étant mieux reconnu. Elle correspond en fait à un renversement de perspective, passant d'une vision où l'agriculture s'ouvre au tourisme à une vision où le tourisme s'ouvre à l'agriculture.

Au lieu de prendre comme point de départ ce que peuvent ou veulent faire les agriculteurs, les territoires (villes de montagnes) pourraient plus systématiquement partir de la curiosité des touristes à propos des produits agricoles et de leurs univers culturels et paysagers. Ils pourraient ainsi favoriser l'émergence de véritables produits touristiques -ludiques, créatifs, innovants- conçus pour répondre aux attentes des touristes pour enrichir la population locale et faire la survie de leurs petites villes de Montagne afin de mener cette réflexion sur l'amélioration de la qualité d'habiter la ville de TABLAT.

- Agrotourisme, Agritourisme à la ferme ?

Bien que l'agrotourisme où le tourisme à la ferme soit une pratique touristique encouragée depuis fort longtemps en milieu rural, l'offre agrotouristique apparaît floue ⁽¹⁾. Au cours des dernières années, de nombreuses organisations associées au monde agricole ont tenté de définir les enjeux entourant l'agrotourisme ⁽²⁾, mais les perspectives différentes qu'entretiennent, d'une part, les agriculteurs, et d'autre part, les acteurs touristiques, à propos de cette même activité économique compliquent toute tentative de proposer une définition synthétique et complète de l'agritourisme ⁽³⁾. On note aussi la difficulté de caractériser le produit agrotouristique.

En effet, non seulement les définitions utilisées pour décrire l'activité et les produits agrotouristiques diffèrent-elles d'un pays à l'autre, mais les conceptions entre le milieu agricole et le milieu urbain, touristique sont parfois si divergentes qu'il est difficile d'obtenir une mesure commune et d'élaborer un portrait statistique commun de l'agrotourisme. De façon plus précise, notre approche thématique vise à connaître la vocation de la forme que prennent les termes agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme.

L'analyse comparative de la documentation nous permet de proposer une définition de l'agrotourisme qui combine à la fois l'offre agrotouristique- par les producteurs agricoles- et la demande- par les touristes.

L'état actuel des connaissances en agrotourisme porte en effet à penser qu'il est pour le moment préférable de travailler avec des définitions inclusives du phénomène agrotouristique. S'il semble plus clair de définir l'agritourisme en fonction du lieu d'activités (soit le milieu agricole), ou de ses acteurs principaux (soit les producteurs agricoles), il apparaît que la demande détermine en grande partie si un « produit agricole » est, ou n'est pas, un service agrotouristique.

-Tourisme rural des espaces urbains montagneux, agritourisme et tourisme à la ferme

La distinction entre tourisme rural, agrotourisme et tourisme à la ferme apparaît plus précise. Le vocable « tourisme rural » représente une ombrelle pour les multiples formes de tourisme qui se déroulent dans le domaine rural (village de montagne) et dont l'agrotourisme devient alors l'une des constituantes. Si l'agrotourisme se pratique dans des entreprises à vocation agricole, le tourisme à la ferme viserait plus spécifiquement les visiteurs qui s'hébergent à la ferme (Figure1).

(1) : Lesauvage,1995.

(2) : Bourdeau et al.,2002

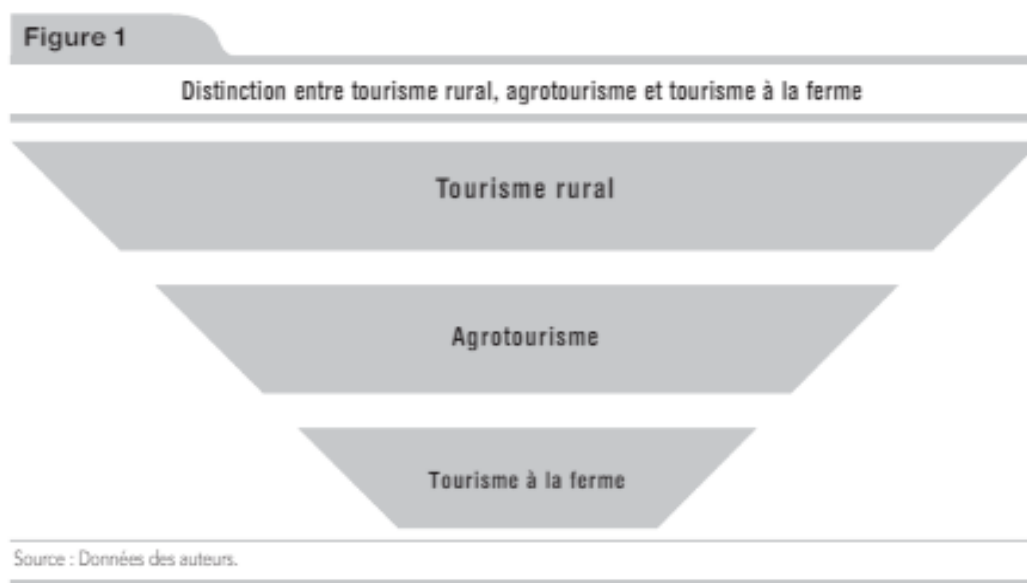
(3) : Mamdy ,2000.,Gurr,2001



Ces destinations sont indispensables tant pour l'industrie touristique que l'industrie agricole. Outre les attributions de subventions pour favoriser les différentes pratiques, ces distinctions pourront être utilisées sur le plan juridique afin de permettre de protéger certains paysages et sur le plan social pour stimuler certaines pratiques, actuelles et traditionnelles. Ces distinctions permettront également de positionner clairement le tourisme rural et la survie de villes de montagnes, l'agrotourisme et le tourisme dans les campagnes de mis en marché, les efforts liés à

la mise en place d'une structure organisationnelle, le réseautage, etc.... En effet, si l'agrotourisme et le tourisme à la ferme sont une forme de produit tout à fait particulier, ils ne peuvent être offerts seuls.

Ils doivent être présentés comme des activités et des services appartenant à un ensemble, ou une région rurale et à son style de vie.⁽¹⁾



Finalement, la distinction entre l'agrotourisme, le tourisme à la ferme et les autres activités touristiques en milieu rural permettra de connaître exactement l'implication et les retombées d'ordres économique et social pour les producteurs agricoles qui décident de diversifier leurs activités agricoles en se tournant vers le tourisme et les services à la clientèle.

Le tourisme à la ferme et l'agrotourisme sont ainsi considérés comme de composantes du tourisme rural, domaine auquel ils doivent s'intégrer et auquel ils doivent participer. Les lieux et les événements à la thématique agricole se réalisant hors la ferme deviennent alors composants de tourisme rural.

Notre thématique et approche élargie, associée aux principes marketing, permet de formuler des recommandations à l'adresse des territoires qui souhaiteraient développer l'agrotourisme.

Nous pensons ici surtout aux territoires qui ont déjà des activités touristiques (cas d'études TABLAT et villages limitrophes).

⁽¹⁾: D.W. Knight Associates, 1999.



Les territoires sont des entités complexes influencés par de nombreux acteurs et dont les contours peuvent différer des contours administratifs. Ils sont pilotés par les pouvoirs publics et leurs satellites (ex : communes, départements, régions, agences de développements, offices du tourisme), à qui s'adressent ces conseils. Dans ce qui suit, les préconisations sont étayées par l'identification de « bonnes pratiques » ⁽¹⁾, et par l'exemple de site internet sélectionnés parmi un grand nombre, (le contenu de ces sites peut changer selon les saisons et évoluer au fil du temps). Les deux premières recommandations sont directement issues des résultats de cette approche. Les deux suivantes correspondent à des principes de marketing appliqués à l'agritourisme. La dernière vise à surmonter une difficulté de médiation maintes fois observée.

Prendre en considération l'agritourisme. Les produits de la terre et l'agriculture intéressent le public et peuvent constituer une source touristique (palais de roses, palais du miel, palais de plantes...). Les consommateurs se montrent, curieux des aliments produits localement, de la manière dont ils sont élaborés et des éléments culturels qui les entourent (élevage des chevaux et la fantasia, élevage de bétails de toute races...).

Ils aiment les explorer, les goûter et les rapporter en souvenir. Ils apprécient l'expérience unique de se trouver en immersion dans le monde agricole. Il est important pour eux d'avoir la preuve ce qu'ils mangent provient vraiment de l'endroit visité.

L'étude des brochures et des sites web montre que souvent les territoires mettent en avant leurs richesses naturelles (ex : fiches randonnées, chasse organisée, fantasia, cyclisme ...), et culturels nobles (ex : colonie de vacances), mais rarement le patrimoine issu du monde agricole. Comme exemple de bonne pratique, remarquons que certains portails touristiques proposent des onglets de type « saveur » ou « terroir », qui présentent les produits alimentaires régionaux, ou des onglets de type « hébergement » qui relaient vers- les fermes- auberges. ⁽²⁾

Considérer l'agritourisme au sens large. La nouvelle approche englobe dans l'agritourisme une grande variété de forme, que les territoires peuvent chercher à inventorier ; souvent, lorsqu'un territoire prend en compte l'agritourisme, il se limite à quelques aspects, même si d'autres richesses agritouristiques existent sur le territoire. Comme exemple de bonnes pratiques, notons que certains portails touristiques vont au-delà de la simple présentation des produits régionaux et mentionnent les visites de fermes, les musées (musée d'abeilles et miel). Les marchés et les fêtes liés à l'agriculture (fête des roses, fête des cerises, fête des fraises etc...), On peut toutefois regretter que les offres soient souvent éparpillés sous différentes thématiques, sans mise en valeur de leur cohérence agritouristique ⁽³⁾.

Positionner les territoires et proposer une gamme d'offre agritouristiques.

Les principes du marketing peuvent guider la construction d'une véritable politique agritouristique au sein de la politique territoriale. Pour se positionner, les territoires peuvent chercher à mettre en valeur une de leurs spécialités (un aliment, une recette, une fête), ou chercher à combler un manque régional, tout en tenant compte de la concurrence des autres territoires.

⁽¹⁾ : Le nouvel agritourisme intégré, un tendance du tourisme durable. Angés Durrande- Moreau, François H –Courvoisier and Anne Marie Bocquet

⁽²⁾ : WWW.jura-tourisme.ch; [areches-beau fort.com](http://areches-beau-fort.com)

⁽³⁾ : WWW.la-gruyere.ch ; WWW.thones-valsulens.com



Le positionnement agritouristique peut être principal pour le territoire s'il a peu d'attraits par ailleurs, (ex : Miel), ou il peut être complémentaire à un autre (ex : ski en positionnement majeur, fromage en mineur). La gamme d'offre à élaborer doit être cohérente et séduisante. L'expérience client sera d'autant plus forte que les éléments de la gamme seront mis en relation et entreront en résonance. Nos observations montrent que les territoires adoptent rarement un véritable positionnement stratégique concernant l'agritourisme et que la notion de gamme d'offre est peu employée. Exemple de bonne pratique vient de se repositionner stratégiquement sur « chasse et montagne », ayant observé que d'autres territoires jouent sur la carte « les châteaux de cités de montagne ». Elle décline d'autre gamme d'offre étendue et cohérente : route des roses, vente directe, musée de l'huile d'olive, sentiers thématiques, séjours thématiques, événements. Intégrer cette gamme d'offres agritouristiques au sein du territoire de cités de montagne.

L'offre agritouristique doit être cohérente avec l'offre touristique plus générale, et avec l'offre globale du territoire. Pour assurer cette cohérence, qui doit se construire au fur et à mesure du développement des projets, le marketing territorial de villes de montagne peut constituer une voie, que nous sauvons, sachant que d'autres types de démarches territoriales existent.

Le marketing territorial expose les principes et les processus qui permettent d'augmenter l'attractivité des territoires à destination de trois cibles principales : les résidents, les entreprises et les touristes ⁽¹⁾. Ces principes concernent par exemple la nécessité d'affirmer une identité territoriale, de faire participer les acteurs et de construire des projets en commun.⁽²⁾

Ils concernent aussi l'importance des temps longs, des hommes-ponts, des organes-relais et des textes fédérateurs. ⁽³⁾ Les processus de mise en place du marketing territorial débutent par un diagnostic, puis se déroulent par étapes successives afin de sélectionner et de mettre en œuvre les projets et l'attractivité, la survie de petites villes de montagne, en fonction des ressources locales et du positionnement choisi ⁽⁴⁾.

Monter des formations de médiateur en agritourisme, s'ils veulent développer l'agritourisme, les villes de montagne (les territoires montagnoux) peuvent agir à long terme grâce à la formation professionnelle. De nouveaux métiers pourraient émerger à l'interface des cultures touristiques et agricoles. Imaginons par exemple les métiers de guide agritouristique, de chef de projet agritouristique, ou encore de lecteur de paysage, pour lesquels un bouquet de compétences serait à constituer (médiation et interprétation, design de produit touristique, information et communication, international et langues...).

Nos observations font ressortir que les personnes issues du monde agricole raisonnent rarement en termes de produits touristiques et que les personnes issues à l'univers touristiques ignorent souvent les richesses agricoles, or la ville de TABLAT. AISSAOUIA, et MEZGHANA sont des villes de montagne riches en matière agricole et de ressources naturelles extraordinaires.

En matière de bonne pratique, un entretien mené dans le canton de Genève nous a permis d'identifier une maison du terroir fort intéressante. Entre autres activités, elle forme les guides touristiques spécialisés dans l'accueil des congressistes à faire apprécier la campagne agricole environnante et ses produits (productions), contribuant ainsi à la mixité des cultures.²⁵

(1) : Kotler et al, 1993

(2) : Meyronin, 2012

(3) : Valla, 2012

(4) : Chamard, 2014 ; Gollain 2014



Pour conclure notre thématique générale sur l'urbain agrotourisme et dans le but de mieux connaître le phénomène agrotouristique actuel, cette recherche nous a menés à des investigations dont les apports peuvent être soulignés.

- Une liste d'activités est dégagée. La plupart d'entre elles n'avaient pas encore été clairement identifiées. Cette liste peut finalement être formulée de manière assez simple en douze activités en liant routes et sentiers sous le terme « d'itinérance ».
- La liste comprend alors : les quatre activités offertes par un exploitant sur sa ferme (hébergement, restauration, vente et divers) ; plus ces mêmes quatre activités offertes par d'autres acteurs ; plus quatre autres types d'activités (musée, itinérance, séjour et événement). Cette liste constitue un inventaire non définitif, qui doit être discuté et validé.
- Une nouvelle version de l'agrotourisme est proposée : « agrotourisme intégré ». En identifiant les limites de la vision 1²⁵, et en montrant comment la vision 2 dépasse ces limites, cette étude ouvre le champ de l'agrotourisme et propose un nouveau cadre qui pourrait conduire à une refondation ; en bref, faire passer l'agrotourisme d'une activité marginale et résiduelle à une activité touristique pleine et entière.
- Pour se situer par rapport aux travaux de Marcotte et al de 2006, cette recherche confirme la vision élargie identifiée par ces auteurs, mais avec quelques nuances. La principale différence réside dans le statut accordé à la vision 2 et dans le dégagement de sa portée heuristique. Tandis que pour ces auteurs les deux visions, étroite et large, sont compatibles en fonction des besoins ou des pays, pour nous la vision élargie doit être considérée comme supérieure, car elle fournit un meilleur cadre, tant sur le plan théorique (elle correspond mieux aux réalités actuelles), que pratique (elle permet un meilleur développement économique). Une autre différence concerne les zones rurales, qui ne sont pas toujours le support obligé de l'agritourisme. Certaines formes peuvent avoir lieu en milieu urbain, montagnard, ou en bord de mer.
- L'agritourisme intégré pourrait devenir une tendance majeure du tourisme durable. Dans les zones de montagnes observées comme notre cas d'étude ville de TABLAT, MEZGHANA et AISSAOUIA, cet agritourisme soutient la petite agriculture qui préserve les espaces, les savoir-faire, la biodiversité et contribue à l'économie des populations d'accueil.
- Un autre apport de cette recherche concerne l'étude de la nature sous angle productif.
- La littérature en tourisme durable considère en général la nature sous l'angle des espaces sauvages ou protégés⁽¹⁾. Or cette nature a été au fil de l'histoire largement modifiée par l'homme. Les paysages bucoliques qui nous charment et même les forêts et les alpages, résultent du travail des Agriculteurs⁽²⁾. Ce phénomène pourrait être davantage pris en compte au sein du tourisme durable.
- Les résultats sont traduits en cinq recommandations pratiques. Celles-ci pourront intéresser les territoires soucieux de développer l'agritourisme.

Les limites de notre recherche thématique sont nombreuses. L'étude des seuls terrains de Montagne (Développement durable et survie des espaces urbains montagneux). Doit être complétée, répliquée, notamment pour l'établissement de l'inventaire des formes.

Les motivations des touristes n'ont été prises en compte de manière indirecte, par les observations participantes et les entretiens d'OT (organisation touristique). Il serait intéressant d'interroger directement les touristes pour en savoir davantage sur ce qui les attire spécifiquement dans l'agrotourisme. Une définition

⁽¹⁾ : Charte, 1995; Camus et al., 2010

⁽²⁾ : François, 2004



formelle de ce nouvel agrotourisme n'a pas été développée. Cela nécessiterait à notre avis de préciser les intersections avec d'autres formes de tourisme, comme l'écotourisme ou le tourisme culinaire. Nous avons seulement évoqué la question de l'intégration territoriale des gammes d'offres agritouristiques et celles des processus de patrimonialisation, or ces questions sont au cœur des préoccupations des territoires.

Au final de cette thématique sur l'urbain et l'agrotourisme, il suggère une refondation de l'agrotourisme devrait stimuler des recherches futures, au-delà du dépassement des limites précédentes. L'agritourisme ainsi considéré, orienté vers la nature productive, pourrait dans quelque temps devenir ainsi important que l'écotourisme aujourd'hui, orienté vers la nature sauvage, lui-même embryonnaire à l'époque de la charte du tourisme durable de 1995.

Or, dans notre cas d'étude de cette modeste ville de TABLAT qui bénéficie d'une richesse naturelle et agricole ainsi un patrimoine architectural et culturel important qui dominant son quotidien, nous essayerons de lever cet confinement qui a touché l'attractivité et la mobilité urbaine de cette ville montagnaise, ainsi nos villes de montagnes à travers une démarche séduisante qui est le savoir-faire à l'aide d'une approche qui intègre la terre, le bâti, et l'homme, afin de revitaliser notre ville et les villes montagnaises limitrophes à travers la modalisation et le remodelage de vallées de cette ville tout en agencant une architecture et un urbanisme qui instaure et prédomine l'intégration de l'agritourisme, ainsi le tourisme et la productivité dans le domaine agricole tout en essayant de gérer les potentialités énormes que possède la population locale en encourageant sa jeunesse d'investir et de participer à la survie de leurs villes de montagne en évitant le phénomène de l'exode rural qui reste un problème majeur à neutraliser à travers une politique collaboratrice et novatrice afin de promouvoir le devenir et l'horizon d'une ville nouvelle montagnaise, et la rendre une ville attractive et riche au mode d'agritourisme, c'est le cas de notre ville de TABLAT qui a besoin de sortir de sous développement total.

I.1.3 Thématique spécifique sur le développement durable des espaces montagneux, survie de petites villes de montagnes :

L'aménagement de l'espace est un domaine intimement lié à la vie de la société, sensible à ses évolutions, intégrant les besoins des individus et respectant les priorités et les réalités du moment. Sa pratique suppose d'observer et de comprendre pour pouvoir anticiper, prévoir, planifier, programmer, projeter afin d'accompagner, de faciliter, d'exécuter et de mettre en œuvre le déroulement de la vie quotidienne à travers les transformations du contexte physique et spécial aux différentes échelles d'intervention qu'elles soient architecturales ou urbanistiques.

Notre thématique spécifique sur le développement durable des espaces montagneux entraîne la survie de petites villes de montagnes qui sont considérées actuellement dans la politique nationale comme zones de l'ombre.

Notre acte d'aménagement intervient sur l'espace montagneux en le façonnant par et pour l'organisation des activités répondant aux besoins et aux transformations de la société montagnarde et aux dynamiques sociales, économiques, culturelles..., qui la traversent.

En Algérie, nos villes de montagnes nous semblent confinées, ligaturées depuis longtemps, le paysage urbain est lourdement stigmatisé par un bâti de qualité médiocre due à des travaux d'exécution non encadrés, en manque de savoir-faire et le respect des règles. En effet, l'auto-construction, demeure la démarche la plus



courante des propriétaires qui s'appuient sur les filières informelles pour construire, aussi bien en ce qui concerne la main d'œuvre que pour l'achat des matériaux.

Le nombre de constructions inachevées (en cours de construction, de transformation, de rénovation ou de reconstruction observables aux quatre coins du pays), est toujours aussi importantes et les transgressions de la norme prennent plusieurs formes et sont généralisées.

Les milieux populaires ne sont les seuls à recourir à l'informel, les nouvelles couches moyennes et supérieures, celles issues des nouvelles dynamiques économiques enclenchées après l'indépendance, en font aussi un instrument dans leurs stratégies résidentielles tant sur le plan des pratiques constructives que des moyens d'accès aux lotissements pavillonnaires.²⁸

Notre ville Algérienne quel que soit sa nature, ville de montagne ou ville de plaine ou ville côtière reste stagnée mise en demeure non accessible à un développement durable, vu que les constructions sont non achevées, pour ce là nous devons recourir à l'achèvement des constructions avec des actions concrètes permettant de finaliser les constructions non achevées depuis plusieurs années, pour des raisons économiques (manque de moyen ou par choix stratégique de finalisation reportée en vue d'une extension de l'ajout d'étages, introduction d'activités etc...) et qui dominent et enlaidissent le paysage urbain de la plupart (toutes ?) des villes.

Ces interventions pratiques, directement visibles sur le terrain constituent une priorité pour l'instauration d'un cadre bâti éthique, esthétique et harmonieusement aménagé.

La ville de montagne prospecte d'une richesse incomparable seulement il faut que la ville soit soumise à la conformité des constructions existantes et il s'agit d'enlever toutes les procédures administratives qui empêchent la ville de montagne de survivre sa durabilité afin de soulager la population d'investir dans leurs villes pour permettre à la ville d'être durable.

La « ville durable »-comme le développement durable, dont elle est la traduction mais aussi un des moyens- n'existe pas encore...

C'est pourquoi, dans l'état actuel de la situation et des réalisations, des chercheurs comme C. Emelianoff et A. Levy (2011)⁽¹⁾, préfèrent parler de villes en transition vers cette « ville durable » souhaitée... L'accent est surtout mis sur la dimension environnementale et sur la problématique climatique. Dans le sillage du développement durable, c'est aujourd'hui la notion de transition écologique et énergétique qui tend à se généraliser dans un contexte international marqué par :

- Une urbanisation planétaire amplifiée par la pression démographique et les flux migratoires internationaux.
- Des changements environnementaux globaux (changements climatiques, raréfaction des ressources naturelles, écosystèmes menacés).
- Et une mondialisation croissante des échanges (de biens, de personnes et de flux immatériels). Le mot de transition, qui signifie « état intermédiaire » ou encore « passage graduel », s'est généralisé dans le domaine des études urbaines depuis une dizaine d'années, notamment à partir du mouvement des villes en transition lancé en 2005 par Rob Hopkins.

⁽¹⁾: C.Emelianoff et A. Levy 2011, « Quelle ville durable ? », éditorial, Espaces et sociétés « Quelle ville durable ? », n°147, 2011/4 232p



- Ce professeur britannique de perm culture signifiant « agriculture permanente », a lancé ce mouvement et développer un mode d'action qui vise à concevoir des systèmes (urbains ou agricoles, mais cela peut être appliqué à n'importe quel système), en s'inspirant du milieu naturel ou bio-mimétisme-Le bio-mimétisme consiste à s'inspirer du vivant et tiers parti des solutions et inventions qui y sont produites-. En prenant le système biologique comme modèles, certaines recherches ont démontré la possibilité de réconcilier les activités industrielles et le développement économique avec la préservation de l'environnement, des ressources et de la biodiversité ou éco-mimétisme et de la tradition. Il a inventé, expérimenté à Totness(Angleterre), puis théorisé à travers son « Manuel de la transition » publié en 2008- une des voies majeures de la transition qui celle de la résilience des communautés locales.

La survie de petites villes de montagnes (cas d'étude TABLAT, MEZGHANA et AISSAOUIA) doit passer par la résilience

Qui est étant la capacité de persister et de s'adapter, appliquée à la ville, cette notion peut être définie comme la capacité d'un système urbain à absorber une perturbation et à trouver ses fonctions à la suite de cette perturbation.

S'inspirant de l'expérience de Rob Hopkins, il y a aujourd'hui, d'après les données consultables sur le site.⁽¹⁾ Initiatives, plus de 2000 initiatives de transition dans le monde, en 50 pays ; qui ont pour modes d'action privilégiés ;

- La relocalisation des activités.
- L'utilisation des ressources locales.
- Le recyclage, circuits courts.
- Le développement d'énergies alternatives.
- La sobriété et descente énergétique.
- L'agriculture en ville, jardin partagés, perm culture.
- Les monnaies locales.
- Le financement participatif, coopératives de production ou d'achat.

Cependant, comme l'explique A. Donzel (2013)², la transition écologique, ne se réduit pas une gestion purement technique du métabolisme urbain (dans le sens d'une plus grande sobriété énergétique, d'une diminution des émissions polluantes et des déchets, d'une préservation de la biodiversité et des paysages, etc..) par une optimisation de la gestion de ses flux d'énergie, de matières ou de déchets. C'est pourquoi une définition élargie de la ville en transition a vu le jour, abordant l'écosystème urbain dans ses déterminations, non seulement techniques (performance énergétique et énergies renouvelables par exemple), mais aussi économiques, sociales, politiques ou culturelles du cadre conceptuel de développement durable des espaces montagneux intégrant trois grands types de

Préoccupations :

- La gouvernance politique de villes de montagnes.
- Leur viabilité économique.

⁽¹⁾ : WWW.transitionnetwork.org

⁽²⁾ : Donzel A .,(2013) « Comment l'écologie vient à la ville en Méditerranée ?. Une comparaison entre Barcelone, Marseille et Sfax » revue EUE Environnement Urbain, Urbain Environment N°7-2013 177p



- Et leur habitabilité écologique.

J.Theys (2017) ajoute si la transition énergétique a des objectifs clairs et faciles à identifier : ⁽¹⁾ sobriété et performance énergétique, énergies renouvelables, diminution des émissions polluantes... Ce n'est pas le cas de la transition écologique qui n'a pas de définition stabilisée.

Cependant, ce concept comporte plusieurs idées directrices assez largement partagées :

- Le constat que les limites écologiques ont été franchies dans plusieurs domaines entre autres pour le climat, les sols où la biodiversité.
- L'importance de transformer les modes de vie et de développement, les relations à la nature, les rapports au temps, à l'économie ou à la technique etc....

Chaque ville est ainsi susceptible d'apporter des réponses particulières à la transition écologique en fonction de sa situation, ses ressources et ses attentes en matière du développement durable. Dès lors, chaque doit faire son propre cheminement (sa propre « transition » donc), pour atteindre cet horizon ou ce but qu'est la ville « durable » (ou encore « viable », « inclusive », « soutenable », « intelligente », « verte », « aimable », « solidaire » et « charmante » etc..., les qualificatifs ne manquent pas...), avec les étapes et les passages, plus ou moins semés d'embûches, qui correspondent à ses réalités, à ses problématiques, aux conditions et aux capacités économiques, sociales et environnementales de son milieu et de ses lieux, aux besoins et aux aspirations de ses habitants qui constituent le germe et le noyau futur du développement durable des espaces montagneux afin de mener une survie agréable aux petites villes de montagne.

Le développement durable inspire sa fortune et sa force de développement à l'aide du changement de mentalité des gens vers une mentalité bénéfique et constructive, le premier investissement serait durable si nous investons d'encourager l'être humain à faire le savoir-faire.

Dans ce territoire rural immense à une démographie instable, une timide reprise est perceptible à travers l'arrivée récente de nouvelles populations et la problématique majeure de villes de montagne qui est l'exode rural et le dépeuplement des espaces urbains montagneux. Il serait indispensable de mener une vision globale génératrice d'urbaniser les zones de l'ombre en les revitalisant en une réflexion de l'amélioration de la qualité d'habiter la ville TABLAT, la principale thématique est de gérer les espaces péri-urbains et « reconstruire la ville dans la ville », ou plutôt « de reconstruire la ville à la compagne » ⁽²⁾ d'y attirer de façon durable de nouveaux ménages grâce aux aménités urbaines

⁽¹⁾ : Theys J.,(2017) « Des transitions à la transition écologique /Débat et controverses autour de la notion de transition » Colloque « Eduquer et former au monde de demain ».11 avril 2017 ESPE Clermont –Auvergne (France).

⁽²⁾ : Lesauvage Bernard (1995) . La demande en matière d'agrotourisme. Agritourisme et Développement local. Editions ENITA, pp55-56.2

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ.

الآية 68 من سورة النحل.

وَأَوْحَىٰ رَبُّكَ إِلَى النَّحْلِ أَنِ اتَّخِذِي مِنَ
الْجِبَالِ بُيُوتًا وَمِنَ الشَّجَرِ وَمِمَّا يَعْرِشُونَ

II.1 INTRODUCTION :

Allah louange à lui dit dans le Saint Coran : « (Et voilà) ce que ton seigneur révéla aux abeilles : Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres, et les treillages que font (les hommes) ».

Sourate El Nahle « les abeilles » Verset 68.

Les abeilles, malgré leur système nerveux très simple et moins complexe que d'autres insectes, les abeilles reconnaissent les formes visuelles comme le font les hommes et les primates, confirment des chercheurs français du centre de recherche pour la cognition animale, au CNRS à Toulouse, qu'ont publié cette découverte étonnante dans la revue nature le 18/06/2004.

Allah nous informe donc que les abeilles identifient et repèrent leurs ruches et leurs treillages par une révélation divine « ILHAME » et non pas d'une façon instinctive comme le font les insectes et animaux soumis à notre service par leur comportement instinctif ! N'est-ce pas cela que les chercheurs français viennent de l'annoncer 14 siècles après la révélation du Saint Coran ?!

Le Bon Dieu notre seigneur a inspiré aux abeilles, ces petits insectes de prendre demeures les montagnes, ce verset 68 de sourate el nahle « les abeilles » nous a attiré de mener une réflexion profonde sur le sujet, qui est cette inspiration que notre seigneur Allah a inspirée aux abeilles de : « prenez pour demeures les montagnes, les arbres et les treillages que font (les hommes), nous avons révélé notre cas de l'état de l'art de suivre et de faire de la montagne nos demeures, nos habitations ainsi de développer cette zone de la ville de TABLAT et ses limitrophes comme une ruche d'abeilles en sa structure organisationnelle, formelle, ainsi bien durable à travers tout les temps, donc nous allons reprendre une survie à cette région humiliée à travers un développement durable car la montagne représente une source de richesse abandonnée donc notre étude et notre approche sera de remédier les zones montagnardes.

II.2 Survie et notion du développement durable de villes de montagne :

II.2.1 Le Développement durable et la survie de ville de montagne :

Le terme de « sustainable développement » traduit par le développement soutenable puis le développement durable est cité pour la première fois par l'union internationale de la conservation de la nature dans son ouvrage «stratégie mondiale de la conservation », il sera ensuite mis à l'honneur dans le rapport commandé par les nations unies à une commission présidée par M^{me} Gro Harlem

Brundtland en 1987 ⁽¹⁾, c'est donc ce rapport qui contribue à faire connaître la notion du développement durable.

La commission Brundtland (1987) définit « le développement durable comme étant un développement qui satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à réaliser leurs propres besoins » ⁽²⁾.

Cette définition du développement durable par le rapport « Brundtland » est devenue une référence internationale, la plus communément admise par l'ensemble des acteurs.

Les progrès en matière d'industrie, la course vers le profit ont produit certains effets négatifs sur les sociétés et leur environnement : pollution, abattage des forêts, chômage, pauvreté, exode rural, bidonville etc....).

Le développement durable se propose d'être un développement qui ne construit pas lui-même ses propres obstacles et les causes de sa propre fin. Cette notion découle du constat qu'on s'est écarté des grands équilibres planétaires, du refus de laisser les mécanismes économiques assouvir les besoins sans les maîtriser, d'une volonté au contraire des responsabilités partagées pour mieux respecter les milieux et les populations.

Le développement durable pose la nécessité de maintenir et d'améliorer la qualité de l'environnement naturel, d'assurer la pérennité des ressources, de réduire les différences de niveau de vie des populations du monde, de favoriser l'autosuffisance des communautés et de permettre le transfert des connaissances ou richesses aux générations futures.

Le développement durable d'une ville ou d'une ville montagnaise est en fait une recherche d'un équilibre et d'une conciliation entre le souci écologique, social, économique, domaines qui tendent à s'écarter les uns des autres.

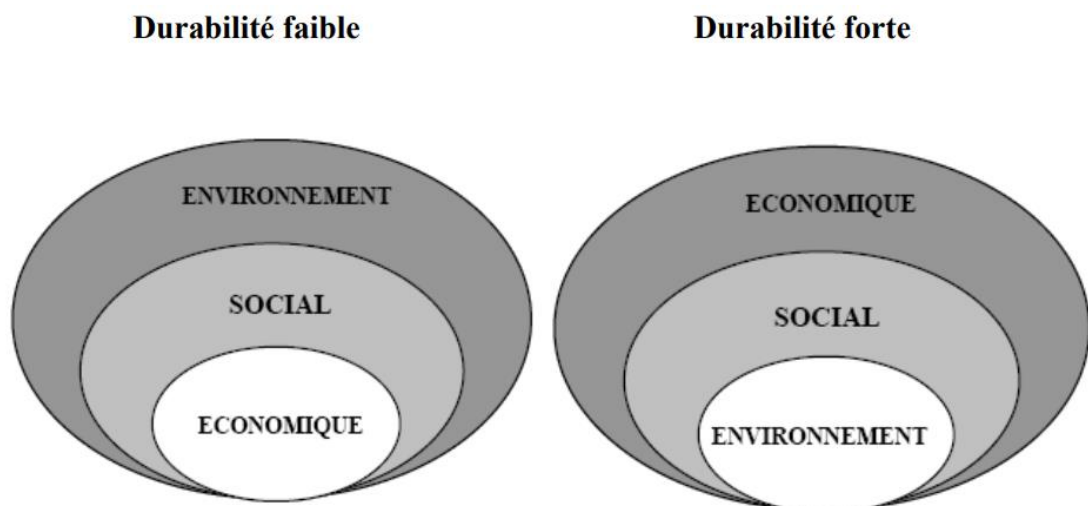


Figure n°02 : Principe d'action de développement durable
L'approche de durabilité faible/forte (Boutaud, 2002a)

⁽¹⁾ Survie de villes de montagnes.

⁽²⁾ www.agora21.org

Un développement durable nécessite à mener la survie d'une agglomération où une ville à travers la modification des modes de production (ex : par l'emploi des énergies propres), et des pratiques de consommation (gestion parcimonieuse des ressources naturelles) et de mettre en œuvre de nouvelles démarches et des stratégies où tous les acteurs de la vie et la survie des populations de villes de montagnes seraient associés à une survie saine.

Cette vision a été affirmée par la conférence de Rio (conférence des nations unies sur l'environnement et de développement) en 1992, ainsi que le processus du développement durable qui a été affirmé comme un nouveau principe de développement. En effet, le développement économique ne peut plus se concevoir sans prendre en compte l'équité, la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.

Le développement durable se présente donc sous forme d'une thématique futuriste dont le but est de changer progressivement la société actuelle pour en former une plus solidaire dans l'espace et dans le temps. Cette notion de solidarité vient dissiper l'ambiguïté contenue dans le mot « durable ».

En fait, il ne s'agit pas de faire durer le milieu physique du temps présent ou l'état actuel du point de vue social ou économique « heureusement le monde a changé grâce à ce travail de nos prédécesseurs. Est-il néanmoins, aujourd'hui tel que nous ayons envie de le transmettre en l'état sans y rien modifier ».⁽¹⁾

Le développement durable n'est pas synonyme de conservation ou de prolongation de l'état actuel des choses. Cette forme de développement est en fait une ambition de faire durer les capacités d'évolution et les possibilités de renouvellement.

Tout autant que le développement urbain, l'application du développement durable nécessite la mise au point d'un cadre juridique et certaines procédures qui sont en fait en cours d'élaboration.

II.2.2 Le Développement urbain durable d'une ville montagnaise (DUD) :

La notion de développement durable est-elle transportable à la ville ou une ville montagnaise ? Le DUD est la solution pour ces problèmes, car la ville en générale depuis plusieurs décennies a subi d'importantes mutations :

- Concentration de populations de plus en plus importantes en milieu urbain, et urbanisation accélérée des grandes villes et dépeuplement et exode rural de population de leurs villes de montagnes.
- Mutation dans le rôle de la ville : elle devient le lieu primordial de la production et concentre aujourd'hui le pouvoir politique et économique au détriment de villes de montagnes qui sont considérées comme de zones de l'ombre.
- La nature de cette croissance urbaine démesurée et de ces bouleversements politico-économiques provoquent un certain nombre de tensions au sein de l'espace urbain : impact sur l'environnement dû à la concentration urbaine notamment les problèmes aigus de consommation des ressources rares (eau, énergie, sol) et la production de nuisances (pollution de l'air, déchets, bruits) ; impact social et économique sur les populations tels que l'inégalité sociale, l'exclusion (quartiers périphériques marginalisés, bidonvilles..).
- La ville n'arrive plus donc à assurer son rôle de lieu de cohésion sociale, étant appelée à concentrer la plus grande partie de la population mondiale et des activités économiques, les villes

⁽¹⁾ Brunet.R « le développement durable en haut de l'échelle » www.mgm.fr



doivent trouver des réponses aux défis environnementaux, sociaux et économiques auxquelles font face à ce titre, elles doivent être un terrain privilégié pour l'application des principes du développement durable.

II.3 LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE :

II.3.1 L'Accessibilité pour tous aux avantages de la ville :

Le DUD dans son optique d'équité sociale tend à réduire le sentiment d'exclusion de certaines populations défavorisées ou les habitants de zones marginalisées (comme notre cas d'étude la ville de TABLAT qui représente une ville montagnaise marginalisée de tout développement local, nous avons trouvé de zones malades affectées en eau potable ainsi non branchées aux réseaux d'électricités et gaz etc...).

Or l'un des droits des plus élémentaires auquel aspire le D.U. D est l'accès au logement. Le droit au logement est prévu à l'article 25 de la déclaration des droits de l'homme. Chaque personne ou famille a droit à un logement sécurisant et salubre, cela implique l'application des normes de sécurité dans la construction, la réhabilitation des logements insalubres mais aussi d'entourer les logements d'ensemble de jardins, etc....

Dans la nouvelle économie de marché qui s'installe, l'accès au logement est lié à la solvabilité des ménages. Ce droit devient aléatoire pour certaines catégories de personnes : chômeurs, personnes âgées, handicapés.

Il incombe aux pouvoirs publics de veiller à ce que la possibilité d'acquérir ou de louer un logement existe, qu'elle soit égale pour tous et à un coût raisonnable. La mise au point d'une législation en cette matière afin de revoir les critères d'attribution des logements sociaux devient une nécessité.

Les pouvoirs publics doivent adopter des codes et règlements pour aider les pauvres des zones rurales, les chômeurs, et ceux qui ne disposent pas de revenus à se procurer le morceau de pain, or désormais l'attribution d'un logement représentent pour eux la lourdeur d'une montagne en elle-même.

La ville est par nature le lieu de la diversité et du brassage des hommes et des activités. Or la spécialisation et la séparation des fonctions de la ville appauvrissent cette caractéristique essentielle de la ville. Le D.U.D préconise de réhabiliter la diversité des activités et la mixité des usages du sol, ainsi de bien faire la gestion de l'espace agricole en procédant au peuplement de zones montagneuses. Il s'agira d'une répartition rationnelle des équipements et de leur diversification à travers le territoire en préservant les terrains nus et les terrains agricoles en retournant aux zones montagneuses afin de développer une aire d'influence.

L'un des droits fondamentaux de tout citoyen et citoyenne est le libre accès à tous les équipements et manifestations de la vie sociale sans distinction d'âge, de nationalité, aptitudes physiques ou mentales.

Les aménagements d'une ville montagnaise qui devront être envisagés de sorte que tous les utilisateurs puissent y accéder : bâtiments publics commerciaux ou administratifs, équipements socioculturels, sportifs, de santé ou religieux, rues et lieux publics doivent être adaptés.

La formation d'agents pour l'accueil des personnes handicapées dans certains équipements devra également être un outil approprié pour atteindre cet objectif auquel il conviendrait surtout de

sensibiliser les habitants à l'existence de personnes moins favorisées de la société, et ce dès leur jeune âge en les incitant à la tolérance et à l'intégration. La mobilisation des associations joue, à ce titre, un rôle important pour la défense des intérêts des groupes de personnes défavorisés ou minoritaires. Les autorités doivent consulter ces associations lors de la conception d'un projet afin d'améliorer la qualité des services.

Ces groupes de personnes trouvent généralement aussi des difficultés dans l'utilisation de moyen de déplacement et de transport en commun. Il convient de leur apporter de l'aide grâce à l'utilisation par exemple de pictogrammes universels, une signalisation appropriée, l'adaptation des moyens de transport aux handicapés moteurs etc. ...

II.3.2 Assurer la santé dans les zones montagneuses –villes montagneuse – :

Parmi les principaux fondements du D.U.D dans une ville où dans une ville montagneuse, on retrouve l'amélioration de l'environnement matériel et social dans de lequel vivent les gens.

Les villes et surtout les villes des zones montagneuses ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé et son soutien. (Il y on a de zones montagneuses qui sont mal servi même pas d'un centre de soin ou un dispensaire) !!!

Elles doivent assurer une qualité de vie suffisante et un environnement viable.

Les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre des politiques de santé publique adaptées à la survie des zones de l'ombre (ville marginalisée), ainsi que ses contraintes et ses impératifs.

Il est indispensable en cette matière de prendre conscience des inégalités dans l'accessibilité à la santé et de les réduire en considérant les besoins spécifiques des groupes désavantagés de la population montagnarde, ainsi que de créer un environnement de soutien et de conditions sociales permettant aux gens d'apporter et de trouver l'aide nécessaire en cas de maladie ou d'accidents (encourager le bénévolat, promouvoir les cours de secourisme).

L'environnement de ces espaces montagneux doit être favorable à la bonne santé de toute la population montagnarde.

Ce principe passe la gestion des déchets, le contrôle et la production de la pollution d'air, l'eau, du sol, l'élimination complète des déchets dangereux et la limitation de leur production, des mesures de production, des mesures de protection vis-à-vis des catastrophes naturelles affectant l'environnement naturel (forêt) et bâti, le suivi des régions male servis.

Il devient indispensable de promouvoir les initiatives communautaires en matière de santé, d'encourager les actions de décentralisation des services de santé au niveau des quartiers, d'apporter le soutien actif aux groupes et organisations bénévoles intéressées à l'hygiène publique et de favoriser la mobilisation des citoyens en permettant et favorisant leur participation aux décisions de l'administration de la santé développant des formations en santé communautaire de spécialistes et travailleurs bénévoles, les autorités locales doivent cibler les projets productifs en matière de santé où en matière d'agriculture .

La santé en milieu urbain est aussi un sujet d'importance nationale et internationale, implique la coordination des actions locales avec les programmes internationaux, les échanges entre les villes d'information et d'expériences pour une nouvelle santé publique à travers, par exemple, des actions communes de « villes saines » initiées par l'organisation mondiale de la santé (OMS), par conséquent en Algérie nous essayons toujours à mener dans nos villes et nos villes de montagnes



une vie saine ainsi une survie de ses zones à travers la multiplication des efforts et des initiatives productives dans la planification de l'état surtout pour les zones de l'ombre.

II.3.3 Valorisation du patrimoine de ville montagnaise :

Comme nous le savons tous le patrimoine peut inclure des éléments naturels liés au site et à la topographie ou au climat aussi bien que des éléments construits et façonnés par l'être humain et qui sont le produit de ses valeurs artistiques et culturelles.

Considéré comme nécessaire pour assurer l'identité à la mémoire de cette ville, le patrimoine a pour potentiel de transmettre aux générations futures un système de référence culturelle, d'inscrire l'évolution de la ville dans la continuité par la valorisation d'un héritage commun.

Le patrimoine constitue un facteur de stabilité sociale, un signe de reconnaissance et d'apparence à un territoire.

Les pouvoirs publics et les citoyens ont un devoir de protection envers le patrimoine qui en plus d'assurer l'identité peut stimuler le développement économique des villes.

La conservation du patrimoine va souvent de pair avec la revitalisation économique de la ville et en accroît l'intérêt tant pour les touristes que pour le monde des affaires.

La reconversion de certains bâtiments permet d'aménager des logements, des hôtels, des centres d'entreprises, des bureaux, etc...

La formation de spécialistes en conservation et restauration est essentielle. Cette revalorisation des métiers d'artisan permettra également d'ouvrir des perspectives de carrière notamment pour les jeunes, de lutter contre le chômage, de réaliser des économies d'énergie, de matières premières, d'infrastructure.

Le patrimoine doit participer à la survie et à la vie contemporaine d'une ville de montagne ainsi doit faire un synonyme de faire de la ville un musée en plein air. La restauration et l'édification doivent permettre aux bâtiments de remplir des fonctions contemporaines et des s'intégrer pleinement au milieu rural de cette population montagnarde.

II.3.4 Assurer le développement économique de population montagnarde :

Compte tenu de leur évolution et de celle des attentes des populations montagnardes, les villes montagneuses doivent être considérées comme vecteur du développement économiques, c'est-à-dire comme structure économiques de production, de distribution, d'échange et de communication : le développement économique des villes montagneuses est essentiel surtout s'il peut contribuer à améliorer le niveau de vie de la population montagnarde et de mener une survie à cette localité montagnarde.

Les pouvoirs publics doivent soutenir et stimuler la création d'emplois notamment en faveurs des jeunes à la recherche d'un emploi, d'aider les entreprises en créant dans ses villes montagneuses les conditions favorables au développement économique. Ceci dépend d'une infrastructure adéquate permettant et favorisant cette croissance : transport, télécommunication, services publics, équipements sociaux et collectifs.

Les pouvoirs doivent donc identifier les lacunes en infrastructure et en tenir compte dans leur plan de développement socio-économique.



Ces stratégies et programmes de développement doivent être élaborés en considérant la ville montagnaise par rapport à sa région et son caractère. Les villes limitrophes peuvent être complémentaires en matière d'accès aux ressources en eau ou autres ressources naturelles produites dans l'une ou l'autre, une partie de la population d'une ville peut travailler dans une autre région ou en utilisant les services.

La collaboration entre le secteur privé et le secteur public représente une composante de la croissance et du développement économique de la ville. La fourniture des infrastructures a été longtemps du ressort des pouvoirs publics.

Actuellement les services publics sont soumis aux lois de la concurrence auxquelles viennent s'ajouter des coûts élevés de financement et de gestion de ses infrastructures. Dans la mesure où ses infrastructures profitent à d'autres secteurs, un nouveau partage des responsabilités doit être envisagé. Cette collaboration doit également s'étendre aux domaines de l'éducation et de la formation, des équipements sociaux, de la rénovation des zones et centres urbains montagneux à travers l'exploitation de ressources humaines et naturelles en créant une survie à cette ville montagnaise qui souffre depuis toujours de la marginalisation.

II.3.5 : Veiller à une gestion économique et rationnelle des ressources dans les zones montagneuses :

Les ressources naturelles (eau, air, énergie, sol) remplissent des fonctions vitales dans une ville urbaine ou montagnaise, mais ces ressources sont difficilement voire même non renouvelables.

La croissance démesurée des villes, l'industrialisation et la croissance économique, l'exode rural menacent de plus en plus les écosystèmes de l'environnement mondial et local tendent à l'épuisement des ressources.

Le développement durable préconise dans les zones de maux servitudes telles que les zones montagneuses, le changement et le remplacement des modes de production et de consommation non viables. Cela nécessitera l'utilisation des énergies propres, la réduction de la production des déchets en favorisant leur utilisation en tant que ressource : il existe aujourd'hui des solutions autres que l'incinération comme la collecte sélective ; le tri à la source, le compostage individuel ou encore la valorisation par méthanisation (production du biogaz).

Une gestion économique des ressources passe également par la limitation de la consommation énergétique des villes. Les collectivités peuvent agir à travers la planification urbaine en favorisant la densification de leur agglomération en zones montagneuses, source d'économie d'énergie, en diminuant les distances entre les lieux d'habitation et de travail, en favorisant le travail à domicile ; ou encore à travers une politique des transports qui freinerait l'usage de l'automobile en faveur du transport en commun, des vélos, etc....

D'autres mesures sont encore envisageables : la récupération de la chaleur industrielle ou du biogaz des décharges, l'architecture bioclimatique l'isolation des bâtiments, l'utilisation des énergies propres renouvelables, etc...

D'autre part, la conception des bâtiments dans les montagnes et leur insertion dans leur environnement conditionne aussi la mise en œuvre d'un développement durable : proximité des services urbains et liaison des villes montagneuses limitrophes par un trafic routier efficace afin d'assurer la bonne fluidité de circulation des transports publics.



Les collectivités locales devront également être attentives à la qualité architecturale dans ses zones montagnardes qu'on appelle haute qualité environnementale (HQE) en favorisant l'utilisation de matériaux qui assurent un confort hygrothermique, acoustique, visuel et olfactif, afin de minimiser les coûts en matière de chauffage et d'isolation.

II.4 : SURVIE DE VILLES DE MONTAGNES ET PRINCIPE D'ACTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ⁽¹⁾

Le principe du développement durable porte en lui-même le refus de laisser agir les dynamiques de marché, le refus des décisions technocratiques centralisées qui ne sont pas adaptées aux réalités locales.

Le concept du développement durable, conduit à fonder un niveau de vie sur le capital que constitue la nature ; il faut construire une justice sociale, des économies durables et un environnement viable, la justice sociale s'appuie nécessairement sur une économie durable et sur l'équité qui repose à leur tour un environnement viable.

Les collectivités locales sont les plus grandes entités capables de gérer en premier lieu les nombreux déséquilibres qui touchent actuellement à la survie de la ville montagnaise, elles apparaissent comme les acteurs principaux qui constituent le cadre général pouvant permettre l'analyse et la résolution des problèmes du développement local des villes montagnaises qui se trouvent abandonnées d'une manière véritablement intégrée, holistique et durable.

Partant des différentes réalités du terrain, connaissance des différentes spécificités historiques, culturelles, économiques, ainsi que les différents problèmes, les collectivités locales élaborent leurs projets, leurs propres chemins pour parvenir à la survie et à la durabilité de leurs villes de montagne par l'intégration des principes de la durabilité dans les politiques urbaines locales des villes montagnaises, elle y définit ses propres objectifs et sa stratégie d'action du projet devrait :

1- Etre défini en partenariat avec les différents acteurs de la vie publique ; et en concertation avec les habitants qui devront participer à toutes les étapes du projet durable (diagnostic, études, conception, exécution, évaluation), pour pouvoir réaliser un projet d'une survie durable des zones de montagne délaissées sur la base d'un diagnostic approuvé par toute la population montagnarde suite à l'écoute des problèmes ressentis par les habitants des zones montagnaises, cette concertation implique notamment l'organisation des séances d'information, de séminaires, de conférences. Les autres acteurs à associer à la décision sont l'état, le secteur associatif, dans les choix présents et futurs. L'objectif des partenariats en présence est de discuter des options possibles afin d'aboutir à un consensus, à un compromis satisfaisant pour tous et en définitive à un projet commun d'une ville de montagne connue et partagé par toute la population montagnarde. Dans le quel le citoyen est le protagoniste de la survie et de la durabilité de cet espace montagneux, il faut donc insister pour partager les responsabilités et la mise en œuvre des programmes entre tous les partenaires de la collectivité, et baser les efforts sur la coopération entre tous les acteurs concernés, veiller à ce que tous les citoyens et les groupes d'intérêt aient accès à l'information et puissent être associés aux processus décisionnels locaux (non pas par exemple le président de l'A.P.C de la ville de TABLAT décide tout seul d'éliminer un programme de 600 logements sous prétexte qu'il n'existe pas d'assiette pour la réalisation de tel projet..), ainsi que procéder à la formation et à l'éducation non seulement du grand public, mais, encore des représentants élus et du personnel des administrations

⁽¹⁾ Charte des villes européennes pour la durabilité « charte d'Aalborg », in : www.agora21.org

locales à la survie de la durabilité de villes de montagne qui soit une approche appropriée à la nouvelle crise des villes existantes.

2- S'attacher à mettre en œuvre une politique urbaine qui respecte les priorités sociales, économiques et écologiques (éviter l'urbanisation des terrains agricoles) ; il s'agit de faire des choix politiques urbains qui limitent les atteintes à l'environnement au milieu naturel et à la santé, valorisent les potentialités environnementales locales, économisent les ressources mais qui sont aussi favorables au développement de l'activité économique, à l'emploi, à la formation, à la réinsertion ou à la cohésion sociale (lutte contre la pauvreté et ségrégation sociale) chacune des politiques communales (transport, déchets, habitats, développement économique, urbanisme), doit être conçue dans cette logique . (Branchement des V.R.D qui réside un problème major de petites zones montagneuse malgré que notre pays est riche en matière de gaz et d'électricité, ses pauvres sont malheureusement désormais sans aucune couverture de ses réseaux.)

3- Parvenir à combiner les perspectives de long terme et d'agir dans l'immédiat : les projets à intégrer dans les villes montagneuses doivent être adaptables révisables en cours d'application, en fonction de l'évolution du contexte ou des prévisions, il devrait être déterminé en fonction d'anticipations des besoins et de l'offre de services, les villes de montagnes auront besoin d'une planification réglementaire et politique locale saine des collectivités locales.

4- Garantir une équité entre les citoyens ; il s'agit de permettre au plus grand de citoyens de jouir de l'ensemble des services urbains, et des avantages d'une agglomération, de la variété des choix offerts par la ville, il s'agit de lutter contre la ségrégation, la fragmentation spatiale autant que sociale ; contre la dévalorisation d'une partie des territoires ; c'est assurer le respect d'un « droit à la ville » pour tous. La gestion urbaine locale durable d'une ville montagneuse, est conçue dans le respect de ces principes d'action, doit permettre aux autorités locales de répondre aux défis auxquelles sont confrontées les villes montagneuses.

II.5. DEFIS ET ENJEUX DE LA GESTION URBAINE LOCALE DURABLE DE VILLES MONTAGNEUSES :

II.5.1 Le Défis de la gouvernance urbaine :

L'art de gouverner au sein d'une ville ou d'une ville montagneuse est en pleine évolution parce que les villes se voient confier de nouvelles responsabilités, sans toujours bénéficier de transfert de ressources, notamment de la part de l'état, elles doivent promouvoir une participation citoyenne et se mettre à l'écoute de ceux qui vivent cette ville montagneuse au quotidien de sa population , s'ouvrir au long terme et tenter de dépasser l'horizon des échéances de court terme, elles doivent proposer et alterner un projet participatif cohérent et modulable pour l'avenir , et décloisonner leurs programmes pour prendre en compte la complexité du système ville et répondre aux besoins de ces citoyens.

Tous ces changements, lié à l'émergence du principe de DUD de ville de montagne et sa survie, modifient les mécanismes de prise de décision locale voire même appellent une modification du mode de gestion des collectivités locales. La notion de gouvernance, qui vient d'émerger sur la scène du DUD, suscite des réflexions de toutes sortes sur les bouleversements qui affectent le processus de décision.



La notion de gouvernance fait référence aux mécanismes de négociation que les collectivités locales doivent mettre en place, les modes de participation qu'elles doivent créer avec tous leurs partenaires et avec l'ensemble des citoyens.

La gouvernance d'une ville montagnaise en motivant sa population est en lui-même un moteur de survie de cette ville montagnarde qui mène et entraîne un développement local et un pouvoir local.

II.5.2 : Orientation des instruments de la gestion de ville montagnaise vers une durabilité :

Cela par l'utilisation des instruments de la planification, les instruments réglementaires, politiques et techniques disponibles pour parvenir à une approche éco- systématique de la gestion urbaine d'une ville montagnaise.

II.5.3 : Assurer l'autogestion locale de la ville montagnaise

Les collectivités locales doivent avoir la volonté, la connaissance et les idées nécessaires pour imaginer et combler des modes de vie durables qui impliquent la survie de la ville montagnaise, afin de concevoir et de gérer la ville dans la perspective de la durabilité, aussi elles doivent assumer la responsabilité pour la réorganiser pour assurer sa durabilité. Il est indispensable qu'elles aient des pouvoirs suffisants et un solide ancrage financier.

II.5.4 : Relever le défi d'un aménagement durable du territoire :

Mettre en œuvre des politiques d'aménagements appropriées qui comportent une évaluation stratégique des effets de toutes les initiatives d'aménagement sur l'environnement, comme celle de la mobilité urbaine.

II.5.5 : Relever de défi de la mobilité urbaine durable dans les villes de montagnes :

Les collectivités locales doivent améliorer l'accessibilité et maintenir le bien-être social et les modes de la survie de villes de montagne, de donner la priorité aux moyens de transport respectueux de l'environnement, et de placer ces différents moyens de transport au centre de la planification locale, et combiner les efforts pour réduire les besoins de la mobilité régionale afin d'équilibrer les flux entre la ville et la campagne.

II.5.6 : Relever le défi de l'économie locale durable :

Il faut savoir que le facteur limitant le développement économique est désormais le capital naturel (air, sol, eau), investir dans ce capital par sa conservation et son utilisation rationnelle est une condition du développement économique durable.

II.5.7 : Relever le défi de l'environnement viable dans les villes de montagnes :

Un environnement durable est un synonyme du maintien du capital naturel , il exige de ne pas consommer les ressources plus rapidement que la nature ne peut les remplacer , le maintien de la biodiversité , de la santé publique et de la qualité de l'air , de l'eau et du sol à des niveaux suffisants pour protéger durablement la vie humaine , la faune et la flore .Les collectivités locales doivent éprouver une responsabilité à l'égard des changements climatiques , en réduisant les émissions de gaz à effets de serre , et de procéder aux sources d'énergie renouvelables , elles doivent aussi procéder aux principes de la prévention « afin d'arrêter la pollution et à la prévenir à la source »

II.5.8 : Relever le défi d'une collectivité locale efficace pour la survie de villes montagnaise :

Une vie humaine durable ne peut exister sans collectivités locales durables qui mène à la survie de ses zones montagnaises en s'approchant aux problèmes vécus et de la population montagnarde, elles partagent les responsabilités avec les autorités compétentes à tous les niveaux, pour le bien-être de l'homme et de la ville. Elles ont donc un rôle essentiel à jouer pour faire évaluer les



habitudes d'urbanité de villes montagneuse aux citoyens. Les décisions et les politiques locales entreprises doivent s'appuyer sur les différents indicateurs de la durabilité ; indicateurs de la viabilité des systèmes urbains sous l'effet de ses actions entreprise à l'échelle locale , les villes de montagnes apparaissent ainsi comme un ensemble parfaitement organisé, un tel processus de la durabilité locale qui permet la survie de la ville ainsi de faire motiver la population locale afin de bien faire des choix réfléchis , de suivre un système de gestion qui repose sur les principes de la durabilité et autorise à prendre des décisions qui représentent non seulement les intérêts des parties concernées (population montagnarde) mais aussi ceux des générations futures .

II.6 : LES OUTILS ET MOYENS DU DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE DANS LES ZONES MONTAGNEUSES :

Les objectifs du D.U.D pour être atteints, nécessitent la mise au point d'instruments composites et combinés. Ces instruments permettront aux collectivités locales à orienter et évaluer le développement de leur ville et leur territoire vers la durabilité ⁽¹⁾

II.6.1 : La cohésion entre les différentes échelles du territoire :

Le principe de développement durable renvoie à une démarche locale pour une action globale (penser globalement, agir localement).

Il s'agit de prendre en compte toutes les relations existantes entre les systèmes ou entre les éléments d'un système qu'il s'agisse d'une survie d'une ville, d'une collectivité locale, administration régionale, d'un écosystème ou de la biosphère, ceci pour comprendre le fonctionnement du système et donc agir sur lui.

II.6.2 : L'Organisation du partenariat pour mener la survie de villes montagneuses :

Pour mieux asseoir la politique de la survie et de l'aménagement durable de villes montagneuses, il est indispensable que le programme d'action élaboré soit le résultat d'un accord entre les différents partenaires : collectivités locales , promoteurs , opérateurs de services publics (transport , eau , électricité , télécommunication) , société civile , mouvements associatifs , syndicats , etc.....

La mobilisation active de ces partenaires est la garantie de l'efficacité des politiques à mener.

II.6.3 : La Citoyenneté :

Le développement durable repose sur la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société civile au processus de décision .la satisfaction des besoins matériels, sociaux et affectifs ne peut être assurée et garantie sans un dialogue ouvert entre les gestionnaires publics et les citoyens.

La gestion d'une ville ou une ville montagneuse doit être menée de façon à garantir la prise en compte du point de vue des citoyens ; la concertation doit prendre le pas sur la plus simple information.

La survie de villes montagneuses repose sur la bonne foi de bâtir une ville saine durable dans l'esprit avant d'être vécu dans l'espace.

La participation des citoyens devra être assurée par l'élection libre et démocratique de leurs représentants, par la reconnaissance des associations.

Ce principe de citoyenneté repose également sur une responsabilisation des populations locales dans l'exercice de leurs droits mais aussi de leurs devoirs.

⁽¹⁾ Document inspiré du séminaire présenté par Mr Sahnoun T, aux étudiants de la PG obtention urbanisme, promo 2003, op –cit.



Cette citoyenneté devra s'acquérir par la formation, des actions de sensibilisation du public aux problèmes de leur ville. Le rôle de la femme est essentiel, étant la mieux placée pour connaître certains besoins spécifiques notamment en matière d'éducation des enfants.

II.7 ECHELLE ET OBJECTIF DE LA SURVIE DE VILLAGE DE MONTAGNE :

On peut distinguer principalement l'habitat traditionnel urbain du rural, qui repose d'une part sur le nombre d'individus ainsi que sur la localisation, d'autre part sur les activités. Notre cas d'étude étant la rurale compacte échelle de village de Montagne.

Dans l'espace méditerranéen comme en Algérie, les gestes des sociétés précédentes sont gravés : « l'espace est la résultante et le produit des activités sociales ». Henri Lefebvre, (1981).

Ces populations de Montagne sont rattachées à la terre et à la survie de leurs villages, à travers l'agriculture et à l'élevage, à la vie en communauté, au partenariat et à l'entraide, à la « Touiza » (mot arabe qui signifie le travail d'aide collective), ce caractère qui a perçue l'objectivité de la survie de ses villages de montagne, cela s'est reflété sur la production de type de figures au niveau du territoire rural selon les typologies suivantes :

II.7.1 Villages diffus :

Où les habitants sont de type isolés ou associés à un petit nombre d'autres habitations ,fréquentes sur les zones moins accidentées et moins montagneuses , liées par des forces d'organisations tribales avec un règlement de production et de propriété générant une forme différente d'étalement dans le paysage , impliquant des relations d'obligation et de devoirs auprès de ses voisins , plus au moins lointains .⁽¹⁾

En Algérie, ce type de regroupement est appelé mechtas, installées dans les hautes plaines ou les vastes espaces ouverts. Ces communautés d'origines différentes, installées tardivement, étaient plus grandes mais moins homogènes et moins solidaires. Marccote, (1993).

II.7.2 Villages compacts :

Qui forment une unité de groupe d'habitations, dont l'environnement passif et actif présente un caractère rural, correspondant à des sociétés plus organisées, complexes et citadines ⁽²⁾

Ce type est la forme d'habitat des populations paysannes la plus répandue qui se présente comme base technique de la production, lieu de déroulement de la vie collective, un mode de collective, un mode de vie de particulier de chaque ménage ou de chaque groupe familial de base. Il est sacralisé par des symboles rituels et idéologiques de la communauté. Les événements importants de chaque individu sont collectivisés à l'échelle du village, ou en société de caste où le travail est organisé en collectivité.⁽³⁾ Dont le symbole de solidarité est l'échelle de la survie de cette population villageoise.

Donc l'existence et la fonction sont ici confondues dans un même raisonnement social et économique.

La spécificité du village compact réside dans l'organisation de ses bâtiments , dans le cadre de vie quotidienne , dans l'agencement et la localisation des habitations des différents groupes sociaux , surtout dans les sociétés élargies et les sociétés des classes ou d'ethnies différentes , dans

⁽¹⁾ : P.Gioerge , Sociologie et géographie , collection SUP , presses universitaire de France , 1972.p.143.

⁽²⁾ : Idem.p.143.

⁽³⁾ : Idem . p.145

l'emplacement des édifices sacrés , etc.....Ces villages représentent les variantes morphologiques qui peuvent être expliquées par quatre critères :⁽¹⁾

- ✓ La nature des matériaux utilisés et les styles auxquels elle s'y identifie .
- ✓ La composition et la disposition de la combinaison familiale constituant une habitation et ses annexes techniques, four à pain, grenier, étables, écuries, etc.... .
- ✓ La hiérarchisation des habitations suivant leur destination (habitat individuel du ménage, ou habitation des classes d'âge dans la société africaine et suivant le rang de leurs occupants (chefs, notables, sorciers, etc...).
- ✓ L'importance des édifices de valeur ou d'utilisation collective et leur emplacement par rapport aux habitations (grenier collectifs, temples).

Ces villages sont souvent établis sur des sites perchés, organisés par rapport à un espace public accueillant un bâtiment religieux et politique, dans le monde musulman la Mosquée. La nécessité de libérer les terres de culture est souvent associée à la sécurité et le contrôle du finage au désir de se tenir au-dessus des brouillards et des variations de températures qui gèlent des fonds en hiver.⁽²⁾

En Algérie, les communautés étaient petites dans les massifs montagneux et à forte cohésion. Cette adaptation au site représente une configuration topographique accidentée offrant la possibilité d'échapper aux contrôles extérieurs. (fig.1)



⁽¹⁾ : P.Goerge sociologie et géographie, collection Sup presses universitaires de France ,1972.p.146.

⁽²⁾ : P.Goerge sociologie et géographie, collection Sup presses universitaires de France ,1972.p.146.

II.7.3 Le Bâti, les regroupements en famille, en quête d'une communauté forte :

Pour Aristote « L'homme, à l'état isolé, ne serait qu'un être inachevé, n'ayant pas réalisé ses possibilités » ; La pensée de Kant est une tentative pour dépasser l'opposition de la nature et de la contrainte. « L'homme se caractérise par son insociable sociabilité ».

La communauté est une entité sociale, politique et économique. Au niveau social, elle est dotée d'un ancêtre et d'une histoire commune qui répond à un nom propre, disposant d'un territoire et d'organisation interne spécifique des droits coutumiers et des intérêts communs.

Au niveau politique, elle a une autonomie administrative relative et s'autogère en déléguant des pouvoirs à un groupe d'anciens chefs des principales familles qui constituent la Djemââ : les impôts qui sont répartis entre groupes et des conflits trouvent solution au sein de la tribu devant le conseil (Djemaa)⁽¹⁾.

Au niveau économique, cette communauté dispose de ressources, de greniers collectifs et s'auto suffit pour l'essentiel.

Cette communauté s'articule en trois niveaux :

1. Le premier est la cellule qui correspond à la famille (AYLA) au sens de la grande famille patrilinéaire, regroupent plusieurs générations sous le même toit, Elle relève d'une fraction (FERQA), petite communauté structurée, ayant le même ancêtre et souvent le même nom patronymique. A son tour, la (FERQA) s'intègre dans la tribu (ARCH) qui est une collectivité plus vaste, présentent une configuration spéciale lâche, dont l'ancêtre commun est souvent mythique : un homme religieux ou un chef de guerre venu de loin, qui a uni la collectivité .Cette description concerne plus les berbères de la Kabylie et des Aurès (Fig. 2)

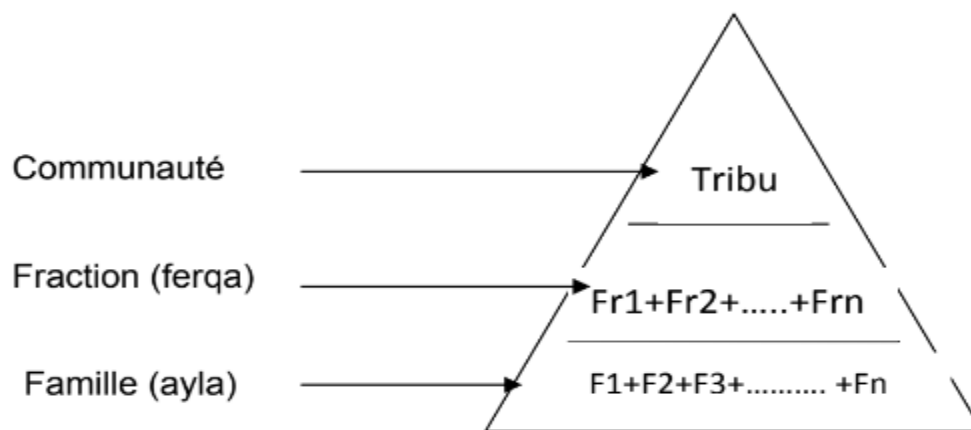


Fig.2. Le structure pyramidale d'une communauté
Source : Hauteur, d'après la description de Marc Cote

⁽¹⁾ L.valensi (1969) : in « Algérie ou l'espace retourné ».Marccot : Media-plus/ Algérie, 1993.

La structure sociale des Ibadite répond à la même hiérarchie sociale berbère du nord. Seul le mur d'enceinte des établissements humains dans le M'Zab fait la différence. (Fig. 3)

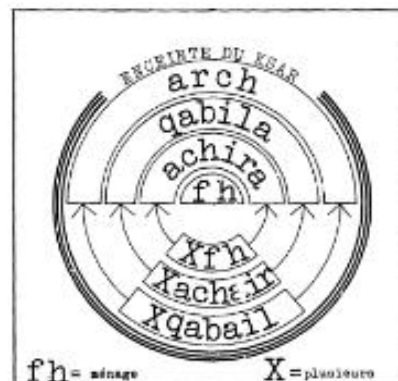


Fig. 3 : La représentation concentrique de la structure sociale Ibadite
Source : Schéma d'après Y. Constant.

La communauté, entant qu'entité territoriale, disposent d'un finage limité et défini avec les autres tribus voisines, opère progressivement au cours de l'histoire au gré des conflits entre voisins tout en cherchant la complémentarité, cela a permis l'enracinement de la collectivité au sol et assuré sa permanence.

La colonisation a brisé la tribu. Les fractions composant cette dernière étaient séparées, mais restées intactes, formant une structure sociale traditionnelle morcelée mais non fermée sur elle-même. L'Algérie précoloniale a bénéficié de cette structure au grille de la ville en matière d'échanges commerciaux, malgré le finage, aussi varié soit-il, mais non totalement autarcique.⁽¹⁾

On peut se rapporter à d'autre inspirations à travers le Monde en les développant dans notre pays, en procédant la construction des éco-hameau, éco-village (ou Oasis de vie).

II.7.4 L'éco-hameau, éco-village (ou oasis de vie) :

Un éco-village(ou éco-hameau); est une agglomération rurale, ayant une perspective d'autosuffisance reposant sur trois axes : un modèle économique alternatif, une place pré pondérale accordée à l'écologie et à une vie communautaire active. Un des objectifs de ce concept est de redonner une place plus équilibrée à l'homme avec son environnement, dans un respect des écosystèmes présents d'après Wikipédia.

La frontière entre l'éco-hameau et l'éco-lieu est très mince. L'éco-lieu va plus souvent en premier lieu construire son modèle économique (souvent autour de la perm culture) avant de développer le lieu de vie et d'accueil, alors que dans l'éco-hameau, cela vient souvent dans un 2^{ème} temps, une fois l'habitat construit ou rénové.

Ce qui se distingue l'éco-hameau de l'éco-village, c'est sa taille, le hameau étant à l'échelle d'un « quartier », l'éco village, s'intégrant à l'échelle d'un village ou d'une ville, avec un écosystème développé sur les principes du troc, du partage ou même de la création d'une monnaie locale qui ne le sera pas évident pour cette dernière dans notre pays.

⁽¹⁾ Marc Cote : « L'Algérie où l'espace retourné ».Edite : Media-Plus/Algérie, 1993.p.80.



L'objectif n'est donc pas toujours écologique. Certains éco-villages ont une vocation politique tandis que d'autres s'attachent surtout à la qualité de vie ou développement d'une activité artistique.

Quand l'éco-village aspire à la protection de l'environnement, on y maintient, voire recrée, la biodiversité, protège et restaure les habitats naturels, développe un modèle durable d'agriculture et de gestion forestière, utilise de façon efficace l'énergie, l'eau et les matériaux, valorise une meilleure utilisation des ressources naturelles par la réduction, la récupération et la réutilisation.

II.7.5 L'Oasis de vie.

Dans son intention initiale, les oasis sont les lieux de « vivre ensemble » où cohabitent plusieurs cellules familiales. Elles proposent une alternative à l'habitant individuel via les préceptes des Colibris.

L'activité économique n'y est donc pas systématiquement développée, même si, via l'accueil et les formations, cela vient très vite un moyen de subsistance, en plus de la production alimentaire.

II.7.6 Les Coopératives Longo Maï.

Le nom est issu d'une formule difficilement traduisible de l'occitan provençal, exprimant le souhait « que ça dure ». Longo maï, est créé en 1973 par un groupe d'apprentis, de lycéens et d'étudiants qui s'installent sur une colline abandonnée de Provence, limans (FR-04).

C'est désormais une expérience de vie communautaire dans des régions rurales de différents pays d'Europe.

Les coopératives Longo Maï expérimente une vie communautaire dans des régions rurales (9 en France) et différents pays d'Europe (Suisse, Autriche, Ukraine, Allemagne de l'Est, Costa Rica).

Les coopératives de Longo maï pratiquent des économies d'autosubsistance qui restent ouvertes à l'accueil et la formation de jeunes et à des projets ayant un rayonnement régional. Le modèle économique est basé sur l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la transformation des matières premières locales et sur la vente directe des produits.

II.7.7 Les Villages d'habitats alternatifs et hameaux légers.

En Algérie, on peut procéder à ce type de villages de montagne, parmi ces éco-hameaux, deux tendances prennent de plus en plus d'ampleur :

- Les villages d'habitats alternatifs sont installés sur des zones constructibles (appelée Stecal) sur les quelles se sont plantées de façon permanentes, des yourtes, des tipis, des kerterres ou des tiny-houses.
- Les hameaux légers sont les mêmes types de villages sauf que leur vocation est plus provisoire, la loi n'autorisant le stationnement de ce type d'habitat que pour une durée de 3 mois.

II.7.8 L'éco-gîte :

Nous faisons le choix d'ajouter ce type de lieu d'accueil, en court séjour, dont la tendance est à se transformer en plus long séjour, avec le développement d'activités de permaculture, d'élevage, de bien-être....

Wikipédia le définit ainsi : « un type d'hébergement touristique qui répond aux critères de respect de l'environnement garantis par un label environnemental.

Selon le type d'hébergement on parle d'écogîte, éco-hôtel, écolodge, éco-villages de vacances ou encore éco –auberge de jeunesse ».⁽¹⁾

II.7.9 L'Eco-Quartier :

Ce type de quartier favorise de « nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement ».

Lancé en décembre 2012, le label éco-quartier répond à l'objectif fixé par l'article 7 de la loi de programmation du août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. L'état à la mission d'encourager « la réalisation, par les collectivités territoriales, d'opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires », et plus particulièrement des opérations d'Eco-quartier dans les territoires qui ont des « programmes significatifs de développement de l'habitat ».

Le référentiel Eco-quartier est bâti sur une charte de 20 engagements regroupés en 4 dimensions :

- Démarches et processus.
- Cadre de vie et usages.
- Développement territorial.
- Environnement et climat.

Si, sur le papier, le label se rapproche quelque peu du concept d'éco-lieu, dans les faits 2 points le distinguent véritablement.

D'une part la dimension environnementale du bâti est basée sur son exploitation, ses consommations énergétiques, et non sur le bilan carbone des constructions. Ce qui engendre souvent des aberrations au niveau du choix des matériaux. Par ailleurs, tendre vers l'autosuffisance (et notamment économique) n'est pas vraiment un aspect pris en compte dans la charte d'engagement. Un label intéressant à mettre en place pour des projets périurbains, cependant plus compliqué à respecter lorsqu'on s'éloigne des villes.

II.7.10 Le Tiers-lieu

Pour pallier l'isolement et dynamiser leur territoire ainsi leurs villages de montagne, des citoyens créent depuis des années des tiers lieux afin de développer le « faire ensemble » et retisser des liens. Ce prototype pourrait s'adapter dans nos villes Algériennes de montagne, sans avoir le souci de rentabilité. Ces lieux sont les acteurs centraux de la vie de leurs territoires. Leurs activités, bien plus larges que le Co-working, contribuent au développement économique et à l'activation des ressources locales.

Terme traduit de l'anglais, the Third place, il s'entend comme volet complémentaire, destiné à la vie sociale de la communauté et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.

Ils peuvent être des espaces physiques pour faire ensemble : Co-working, micro-folie, campus connecté, atelier partagé, fablab, garage solidaire, social place, maker-space, friche culturelle, maison de services au public.

Chaque lieu à sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. En résumé, dans les tiers lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on crée plus précisément un lieu de lien social.

II.7.11 L'Oasis ressource :

⁽¹⁾ www.wikipedia.com



Pour colibris, certains lieux qui respectent les cinq piliers (ci-dessus) ne sont pas destinés à être des lieux de vie permanente. Ils ont davantage une vocation d'accueil, de transmission par des formations ou stages.....

Sur ces lieux n'habite qu'une famille, voire personne, mais un certain « faire –ensemble » est développé par les personnes qui y travaillent ou s'y retrouvent très souvent.

II.7.12 L'Eco-centre :

Terme utilisé au Canada pour désigner un centre de collecte et de tri des déchets, en France il a une toute autre destination ! Le réseau européen des éco-centres le définit plutôt comme : « un lieu d'information, de démonstration, d'expérimentation et de formation concernant les techniques écologiques dans le domaine du bâtiment, de l'énergie, de l'eau et du paysage ». On peut y réaliser des formations de courtes à longues durées, accessibles à tout public.

Leur vocation écologique est le pilier des formations proposées. L'éco-centre peut être aussi un lieu d'accueil et d'hébergement pour les stagiaires. La frontière avec l'éco-lieu est alors très mince !

Un des gros intérêts de la mise en place de ces éco-lieux est de préserver le bâti de villages et hameaux perdus. Il est possible de reconstruire à l'identique, dans un confort moderne, notamment en chantier école et de réhabiliter ces vieilles dépendances à l'abandon. On redynamise ainsi des quartiers ou des cités désertées par toute sorte d'activités économiques, sociales et culturelles.

II.7.13 Une économie locale au service de l'humain.

Cependant, d'après de nombreux acteurs du secteur, 90% de ce type de projet collectifs ne va pas à son terme. De nombreuses raisons en incombent. Le plus souvent, le facteur humain plombe les relations. Dans le milieu des éco-lieux, on appelle cela le PHF : le putain de facteur humain ! Pour avancer de façon sereine, il est indispensable de se faire accompagner (le mouvement colibris est un expert dans ce domaine) ou tout au moins de se former avant de se lancer dans un projet à vocation collective. Et pour se former, vous aurez le choix entre différentes approches sur le sujet.

En concluant que la survie de village de montagne permettrait à toutes et à tous d'accéder à des habitats à des projets à modes de vie durables et solidaires pour des territoires plus vivants, afin de promouvoir des actions de sensibilisation, d'accompagnement et surtout de transmission de d'autres manières de vivre. Des manières de vivre plus solidaires et écologiques.

II.8 CONCEPTS ET PRINCIPES D'AGRI-TOURISME DE MONTAGNE :

II.8.1 Le Tourisme de masse :

Les actions concernant le développement durable apparaissent être le parent pauvre des rubriques relevant de l'économie solidaire d'un pays immense comme le nôtre.

Pourtant à signaler l'urgence qui existe face aux dérives du réchauffement de planète et aux conséquences que les scientifiques ne manquent pas de nous signaler ainsi que déperdition de sources naturelles et énergétiques qui forment une survie agréable aux zones de l'ombre renommées zones de montagne dans notre honorable pays riche et pauvre en même temps ainsi que pour le monde entier.⁽¹⁾

Après avoir réalisé cette recherche et cette lecture pour notre état de l'art nous avons entretenu l'état à l'économie sociale et solidaire sur notre pays et plus précisément notre territoire cas d'étude ville de TABLAT, ainsi avoir rencontré une activité du tourisme alternatif :

⁽¹⁾. Economie solidaire et développement local en haut entre –deux-mers, Langonnais, Crida –LSCI, décembre 2000.



L'agritourisme ⁽¹⁾, nous avons conçu de présenter un plaidoyer pour que cette activité entre dans l'une des rubriques de l'économie solidaire qui peut faire une revivification et une revitalisation aux zones de montagne.

Le tourisme de masse en France par exemple est loin d'avoir les effets colonisateurs du tourisme en Afrique, en Asie et en Amérique du sud, sur les populations autochtones.

Néanmoins, il transforme des espaces, notamment du littoral et certains sites de Montagne, en grandes zones sur-urbanisées, bétonnant les plages, défigurant les paysages et déstabilisant les équilibres sociaux et écologiques.

Au cours de l'été 1997 on comptait 50 millions de vacanciers sur le littoral français. Les perspectives de développement du tourisme de masse posent de graves problèmes à l'aménagement du territoire : « La fréquentation touristique internationale et nationale pourrait osciller de 443 à 656 millions à l'horizon 2025, D'ici quarante ans, 95% des rivages pourraient être urbanisés et devraient loger au moins 750 millions d'habitants pour 500 millions de permanents ⁽²⁾.

De ce fait, la conférence de Rio en 1992 a établi 10 recommandations dans le cadre de l'Agenda 21 :

Minimisation des déchets, conservation et gestion de l'énergie, gestion des ressources en eau potable, gestion des eaux pollués, substances dangereuses, transports non polluants, planification et gestion des sols (notre cas délaissent des sols de montagnes et male gestion des sols urbanisés ainsi, consommation des sols agricoles), implication des employés, des clients et différentes communautés aux problèmes de l'environnement, conception de la matière dont on peut entreprendre la préservation et l'instauration des partenariats pour le développement durable.

En France, le tourisme, qui a représenté dans l'imaginaire collectif une compensation aux nuisances de l'industrialisation, est déjà devenue une industrie de service parmi les plus néfastes à l'environnement et aux équilibres écologiques. Les remèdes préconisés par les différentes lois, notamment celle sur l'aménagement de la protection du littoral de 1986 ainsi la création toute récente d'un secrétariat d'Etat au développement durable, ne semblent ni freiner sa croissance ni s'orienter vers des solutions qui résolvent ses nuisances.

II.8.2 Définition de l'Agro-tourisme (Agri- tourisme) :

« Bien que l'agro-tourisme ou le tourisme à la ferme soit une pratique touristique encouragée depuis fort longtemps en milieu rural (ville de montagne), l'offre agro-touristique apparaît relativement floue ».⁽³⁾

Au cours des dernières années , de nombreuses organisations associées au monde agricole ont tenté de définir les enjeux entourant l'agro-tourisme,⁽⁴⁾ mais les perspectives différentes qu'entretiennent ,d'une part , les agriculteurs et , d'autre part , les acteurs touristiques , à propos de cette même activité économique compliquent toute tentative de proposer une définition synthétique et complète de l'agro-tourisme.⁽⁵⁾ On note aussi la difficulté de caractériser le produit agro-touristique.

⁽¹⁾ : Agritourisme et économie solidaire. Jacques Gautrat. Dans l'écologie et politique 2004/1 (N°28), pages 81 à 91.

⁽²⁾ : G. Gazes et R. Languar, L'aménagement touristique et le développement durable, PUF, Que Sais -Je ? Paris 2000, p80.

⁽³⁾ : Le sauvage, 1995

⁽⁴⁾ : Bordeau et al, 2002.

⁵ Mamdy , 2000 , Gurr , 2001

En effet, non seulement les définitions utilisées pour décrire l'activité et les produits agro-touristiques diffèrent-elles d'un pays à l'autre, mais les conceptions entre le milieu agricole et touristique sont parfois si divergentes qu'il est difficile d'obtenir une mesure commune et d'élaborer un portrait statique commun de l'agro-tourisme. De façon plus précise, notre étude vise à connaître la forme que prennent les termes d'agro-tourisme, agri- tourisme et tourisme à la ferme.

L'analyse comparative de la documentation nous permet de proposer une définition de l'agro-tourisme qui combine à la fois l'offre agro-touristique par les producteurs agricoles -et la demande- par les touristes.

L'état actuel des connaissances en agro-tourisme porte en effet à penser qu'il est pour le moment préférable de travailler avec des définitions inclusives du phénomène agro-touristique. S'il semble plus clair de définir l'agro-tourisme en fonction du lieu d'activités (soit le milieu agricole) ou de ses acteurs principaux (soit les producteurs agricoles),

Il appert que la demande détermine en grande partie si un « produit agricole » est, ou n'est pas, un « service agri- touristique ».

II.8.3 : La Spécificité de l'agri- tourisme face au tourisme industriel :

Les acteurs de l'agri- tourisme, composante du tourisme vert, sont des exploitants agricoles qui proposent sur leur exploitation soit une activité de restauration, soit une activité d'hébergement, soit une activité de loisirs et, maintenant, une activité de vente directe de leurs produits.

C'est l'ensemble des acteurs, qu'ils soient publics, privés ou associatifs, qui proposent donc des activités d'hébergement, de restauration et de loisirs en espace rural.

Le fait social est apparemment banal ; des agriculteurs reçoivent des touristes soit en leur louant une chambre de leur ferme, soit encore en leur louant un espace plus large où ils peuvent passer plusieurs jours et nuits avec leur famille ou leurs amis. La rencontre des hôtes et de leurs clients a lieu dans l'espace domestique inséré dans un espace rural héritier de sa culture et chargé de l'histoire au travers d'un patrimoine de monuments et de mobilier urbain que la modernité n'utilise plus à cause de leur manque de fonctionnalité , hors désormais c'est le cas de nos villes ainsi nos ville de montagnes qui se trouve marginalisées en domaine d'agro-tourisme et en développement durable local (zones de l'ombre) .

II.8.4 : Rôle culturel et sociologique de l'agri-tourisme :

Le paradoxe du tourisme de masse, notamment celui axé sur l'exotisme, est qu'il aiguise la curiosité des touristes pour une approche dissymétrique de l'altérité où l'autochtone est de plus en plus enfermé dans sa posture d'étranger le plus dissemblable possible. La connaissance de l'autre repose essentiellement sur sa différence qui est tenue à distance par les guides organisateurs.

Le tourisme de masse se limite à une relation de spectacle entre le visiteur qui est invité à voir le visité réduit au rôle d'acteur prescrit par le tour opérateur.

Parfois on le déguise, on l'habille comme ses ancêtres et on lui fait apprendre les patois .Le tourisme de masse consiste à permettre au tourisme une vision panoramique d'un monde qu'il ne comprend pas ; cette incompréhension est entretenue comme marque de qualité du service. Plus le touriste voit de l'inhabituel, plus il est satisfait, plaçant l'incompréhension au centre de la qualité du service.

Face à ces effets pervers, l'agritourisme peut être perçu comme une alternative permettant de rencontrer et de vivre avec les autochtones dans une relation d'échange culturel. Dans notre chapitre



d'état de l'art nous faisons de notre mieux pour remodeler la ville de TABLAT et les communes limitrophes à répondre à une planification prototype qui donne une reconnaissance et une survie à cette ville montagnaise abandonnée dans le temps.

L'agritourisme tente l'interrelation entre des individus différents, ruraux et urbains, dans un contexte d'intimité qui favorise l'intercompréhension.

C'est dans l'approche de la différence, mais aussi de même, que l'agri- tourisme permet l'ouverture de l'interconnaissance dans cet espace vacant qu'un aménagement spécifique, mais le lieu de vie de visite. L'agri- tourisme tente de rehausser l'altérité en faisant vivre le visiteur dans la permanence quotidienne de la visite, comblant en partie cette quête de l'altérité véritable tout en l'extrayant des représentations stéréotypées.

L'agri- tourisme développe le capital social et les réseaux humains entre personnes appartenant à des catégories sociales et à des territoires différents .Il est en rupture avec le tourisme de masse qui conserve l'homogénéité des groupes sociaux : tourisme du troisième âge (les vieux avec les vieux), tourisme de sélection sociale par ses différentes gammes de produits répartis selon les différences de coût (les riches avec les riches, les plus pauvres avec les plus pauvres). L'agri- tourisme étant accessible financièrement au plus grand nombre, il permet de désenclaver les classes sociales ; villages de vacances, camping municipal d'un côté et hôtel trois étoiles de l'autre.

L'activité touristique artisanale de l'agri- tourisme nous paraît entrer dans le cadre de l'économie solidaire car la conception solidaire qui peut être résumée par l'expression « être avec les autres » s'enclasse dans une activité marchande où le service de l'hébergement contre la rétribution ne s'accompagne pas, comme dans la plupart de services marchands, d'une relation anonyme entre le vendeur et le client médiatisé par des intermédiaires professionnels. Le fait d'avoir un service marchand qui , en plus du bien d'échange , procure une rencontre entre des personnes socialement hétérogènes et au sein d'un espace intime qu'est l'espace domestique , nous semble relever d'un produit marchand dont la caractéristique va au-delà du développement moderne du marché de masse marqué par la seule reconnaissance taylorienne du caractère professionnel du service ; discrétion silencieuse de la femme de ménage , gentillesse de la serveuse ; compétence du cuisinier , prévenance du guide , drôlerie de l'animateur , la bonté et la beauté d'accueil , etc.....

II.8.5 : Les Effets positifs de l'agri- tourisme :

• L'aménagement du territoire :

Le tourisme de masse contribue à favoriser des peuplements de territoire en alternance (comme les stations de ski ou les stations balnéaires), où les sites voient se multiplier leur population parfois jusqu'à 7 pendant la saison touristique. Les zones côtières attirent désormais un peuplement de permanent selon une progression qui atteindrait 80% de la population.

Le tourisme de masse contribue ainsi, par un système de vases communicants, au dépeuplement des campagnes (exode rural).

L'agritourisme freine ce dépeuplement en permettant aux agriculteurs de rester sur leurs territoire sans abandonner des exploitations trop petites pour s'ajuster à une agriculture industrielle de grosses exploitations polluantes, mais aussi en évitant que la désertification empêche d'attirer d'autres populations urbaines.



L'agritourisme aide les résidents qui en font leur activité secondaire, à rester toute l'année sur leur territoire. En entretenant l'espace rural (ville de Montagne) et son esthétique, il attire des populations urbaines actives dont certains, grâce aux moyens informatiques, peuvent continuer leur profession.

Une partie du rôle culturel de conservation du patrimoine n'est plus confiée à des administrateurs ou à des personnels communaux sur des budgets locaux, mais à des citoyens qui conservent bénévolement le patrimoine des maisons anciennes et celui de l'architecture villageoise. L'agritourisme utilise, pour ce faire, l'ennui et les temps de disponibilité des urbains pour protéger des petites exploitations qui ne peuvent prétendre bénéficier de subventions de la politique agricole commune (P.A.C.).

On aurait tort de ne considérer que l'aspect lucratif de l'exploitation en l'opposant au modèle de la non-lucrativité des associations de lutte pour la protection de l'environnement. On peut estimer que le bénéfice individuel de l'agriculteur sert, indirectement et d'une manière souvent plus efficace, à réaliser les mêmes objectifs que ceux des pouvoirs publics et de certaines associations écologistes.

Un des critères qui nous a fait sélectionner cette activité repose aussi sur son caractère innovant. Elle n'est pas au départ incitée par des financements publics ou par des programmes européens et s'inscrit dans une dynamique locale où l'ensemble du patrimoine (particularisme de profession d'agriculteur, bâtiments, villages) est utilisé comme bien touristique. Brièvement, nous sommes dans un cadre de dynamique décentralisée où c'est la périphérie et la base qui sont à la source d'une initiative économique dont la visée de création de service joue un rôle de conservateur de musée.

L'environnement local, les métiers, le patrimoine individuel et collectif du village de ces petits agriculteurs peuvent être considérés comme un bien durable qui perdure parce que le service commercialisé de l'agritourisme permet à ce lien d'être consommé culturellement. La consommation marchande de l'agro-tourisme lui permet ainsi d'être consommé sans être détruit. Le bien devient durable justement parce que le prix de sa commercialisation lui permet de ne pas disparaître.

La créativité de la société civile est appréhendée surtout sous son aspect juridique associatif où c'est un collectif qui représente l'entrepreneuriat. Dans les cas de l'agritourisme, on trouve aussi la forme associative des agriculteurs, mais c'est beaucoup plus à partir de l'individu membre actif de la société civile que l'on peut concerner cette action, plutôt que par l'association.

Ce sont des actions qui sortent les femmes du statut subordonné de compagnes d'agriculteurs en leur donnant un statut social à part entière ; hôtesse, animatrice, cuisinière, sans qu'interviennent les actions régulatrices des associations féminines.

L'agritourisme a des effets sociaux positifs qui relèvent de la nature de ses services et non pas de l'affichage de son projet.

- **Plaisir de l'instant et durabilité :**

L'infrastructure du tourisme de masse est un moyen d'accéder à la satisfaction d'un plaisir individuel ; les remontées mécaniques permettent au skieur de descendre en évitant l'effort de monter. Pour ce plaisir et l'évitement de cette contrainte, on a défigurés des paysages, investi dans des équipements lourds fonctionnant une partie de l'année et entraînant une disparition des villages d'origines qui en constituaient un patrimoine culturel. Une manière de vivre en interrelation avec la nature a été remplacée par une manière de vivre avec la satisfaction prédominante de glisser sur les



pentente de haut en bas qui, une fois consommée, ne laisse aucune marque culturelle. Cette satisfaction individuelle de chaque touriste remplace la satisfaction collective de vivre avec le patrimoine et entraîne avec elles d'autres nuisances : circulation des voitures, bruit, foule, pollution.

L'industrie touristique a des externalités négatives sur le plan financier, mais aussi sur le plan des plaisirs. La satisfaction de certains d'entre eux en annule d'autres. Les moyens s'opposent à la qualité de la consommation, tandis que pour l'agritourisme ce sont les moyens qui constituent un plaisir non pas d'ordre corporel individuel, mais culturel collectif : plaisir de visualiser et de loger sur un patrimoine dont nous sommes originaires (la ville de Tablat enclume des vestiges et un patrimoine culturel et architectural riche à englober un agrotourisme durable dans cette zone de l'ombre qui souffre du développement local).

Dans ce cas, le moyen est durable, il procure une satisfaction culturelle individuelle et collective partagée en ne consommant pas d'énergie fossile ; dans l'autre, le moyen produit des nuisances et des insatisfactions liées aux problèmes de pollutions, consomme de l'énergie non renouvelable au seul bénéfice du plaisir. Avoir descendu une fois ou cinquante fois les pistes de Chamonix n'a pas augmenté la durabilité du plaisir au-delà de son temps de consommation, tandis qu'avoir vécu dans un espace façonné par des générations avec des familles qui ont communiqué l'histoire locale constitue un plaisir, mais aussi un apport intellectuel durable qui est la connaissance des microsociétés.

L'agritourisme pose la question de la politisation de la consommation, on sait que la consommation n'est pas neutre. Passer une semaine dans un hôtel de la côte d'Azur participe à l'encouragement de la destruction de la nature et de l'écologie du littoral et contribue à la consommation de matière fossile, vivre une semaine dans un gîte rural est un plaisir qui participe à la conservation de la nature et du patrimoine permettant à d'autres touristes de trouver ce même lieu dans les conditions où on l'a trouvé.

II.8.6 : L'Agrotourisme analysé dans une posture d'économie alternative et solidaire :

Bien que le rôle associatif de l'agritourisme soit faible, du fait que l'agriculteur est surtout un entrepreneur individuel, on peut lui trouver des liens de parenté avec les acteurs associatifs innovants de la société civile. Mais tandis que ces agriculteurs ont des statuts différents, peut-on soutenir qu'ils représentent la société civile, dans la mesure où ce sont des acteurs socioprofessionnels bien identifiés ? Le paysan qui représente une partie de la société civile rurale lorsqu'il participe à la vie associative et aux actions de la municipalité, en agissant comme citoyen, représente-t-il toujours la société civile lorsqu'il exerce sa profession ? Ce que nous avons essayé de démontrer, c'est que son action citoyenne est un dérivé de sa profession méritant, en tant que telle, d'être rendue visible comme action sociétale, involontaire peut-être, mais incontestable.

La rencontre de l'offre et de la demande de l'agritourisme s'effectue sur les produits culturels (gastronomie, produits bios, outils anciens, patrimoines historiques). Étant différents des services de masses (plongée sous-marine, ski alpin et nautique, skateboard, parcs d'attraction, Fantasia, chasse etc...), ils sont des biens rares, mais paradoxalement peu onéreux. Nous sommes dans un cas de figure un peu exceptionnel, puisque les services produits en qualité industrielles restent d'un prix élevé, tandis que les services culturels rares demeurent à des prix adorables.

Cette forme de tourisme, qui se situe dans des espaces ruraux réussit de surcroît à conserver la marque du temps et son authenticité culturelle précisément parce que le tourisme y est pratiqué à petite échelle. La rareté n'augmente pas le prix des services et préserve de la dégradation. C'est la raison pour laquelle l'agritourisme relève services et biens durables.

En Algérie et plus précisément pour notre cas de l'art ville de TABLAT qui souffre de marginalisation et de compétences exécutoires à développer cette ville de montagne qui sombre abandonner dans cette zone merveilleuse, or désormais les services de la municipalité locale doivent mener des innovations emmenant du citoyen seraient plus dispendieuses en prélèvements fiscaux si leur initiative relevait de l'Etat, l'innovateur assumant les frais de recherche et de développement ainsi que la mise en route et la phase d'expérimentation, l'investissement capitalistique de l'agritourisme par le propriétaire privé qui, comme nous l'avons dit, relève d'une politique de développement durable à des coûts nuls pour la collectivité. La part de travail dans l'investissement capitalistique qui apparaît dans les associations sous forme de travail bénévole.

Le travail matériel d'investissement de l'agritourisme est supporté par l'agriculteur, tandis que celui du tourisme de masse du littoral ou de la montagne est assumé par les finances publiques (assainissements des eaux usées, traitements des ordures, voiries, adduction d'eau potable, parking et souvent infrastructures plus dispendieuses en espace et en eau : piscines, golf). Il faut ajouter à ces dépenses les frais destinés à prévenir ses effets dévaster : glissement de terrain, protection des routes à grande circulation, barrières artificielles afin d'éviter les effets néfastes de la déforestation et la disparition des pâturages, etc.

Nous avons ici l'inversion des mécanismes régulateurs du marché où c'est d'habitude l'état ou les collectivités locales qui, par leurs subventions, interviennent pour réparer les effets dévastateurs du marché saisonnier. Son impact économique ne peut pas se mesurer par une comptabilité qui ne prend en compte que des coûts indéniables.

On ne peut comptabiliser des actions qui auront un effet bénéfique sur la planète dans plusieurs générations et qui sont des externalités positives présumées dans un avenir difficile à dater avec précision. L'évaluation ne peut plus s'effectuer en coût financier des nuisances, mais en avantages sensibles dans plusieurs générations qui ne sont pas quantitativement évaluables.

II.8.7 : Logique citoyenne et logique d'intérêt autonome en vue d'agritourisme :

Habituellement, l'économie solidaire est comme une démarche qui atténue les externalités négatives du marché privé. Les actions d'économie solidaire sont présentées comme des régulations souvent plus efficaces et moins onéreuses que certains services publics, le cas de l'agritourisme est très particulier : c'est une économie de marché qui se pose comme une alternative positive faisant très peu appel aux finances publiques, face à la grosse industrie touristique.

C'est donc un secteur marchand dont l'autonomie reste un facteur de régulation efficace sur l'environnement.

L'agriculteur qui se lance dans l'agritourisme peut être perçu dans l'économie du marché sur le même plan que le céréalier ou le producteur industriel de poulet. Tous chercheraient un avantage financier, voire un profit maximum. Mais tandis que l'agriculteur qui est dans la production céréalière ou celle du poulet en batterie ne peut défendre ses intérêts que sous forme corporative en revendiquant d'avantage de soutien public et en s'installant dans une posture salariale face à l'Etat patron, l'agriculteur des gîtes ruraux ne tire ses avantages que de son travail et des innovations de

son ménage . Le premier s'installe dans une relation de dépendance vis-à-vis du politique et de l'Etat, le second conquiert son statut au travers de son autonomie, c'est que par cette démarche initiative que nous voulons faire l'insertion de cette ville montagnarde, ville TABLAT, d'être une ville autonome afin de rejoindre la rénovation, la richesse et la survie d'une ville de montagne novatrice dans son territoire limitrophe pour qu'elle puisse appréhender les besoins de sa population future.

II.8.8 : Les Besoins inventés par les tiers en agritourisme :

En Algérie, le décor de l'agritourisme est encore plus paradoxal, car il ne répond pas à une demande forte des populations ; Il ne se présente pas comme un besoin clamé haut et fort par le peuple .La raison en est simple : depuis longtemps le besoin de ne pas s'ennuyer est exprimé par les énormes machines publicitaires qui sont au service des marchands du tourisme , inventant simultanément les besoins et les produits qui les assouviennent et inversement créant , par leur invention , des besoins nouveaux que les citoyens n'avaient pas perçus. La population n'apparaissant pas dans son autonomie de consommateur, mais dans sa fuite devant la peur de l'ennui, elle se trouve volontairement aliénée à toutes les nouveautés de divertissement dont la plupart sont des provocations à l'encontre de la culture de l'environnement.

Le temps libre n'étant pas considéré comme une naissance, mais comme un plaisir, l'action citoyenne qui prétendrait vouloir intervenir dans cet espace n'a pas de légitimité.

Si on pose la question de savoir pourquoi un tel marché se développe, on est bien obligé de considérer que ce marché correspond à un besoin. Mais on est bien obligé aussi de considérer que ce marché a des effets pervers s'il détruit la qualité de ce service en condamnant les générations futures à ne pouvoir le consommer que sous la forme d'une qualité inférieure. On vendra des séjours plus chers parce que d'autres lieux de séjours sont saturés. Le marché du loisir a des effets sur l'altération croissante des services qu'il vend. Les enfants des générations qui consomment de la Côte d'Azur devront, une fois adultes, consommer de la Côte d'Azur de moindre qualité et ne retrouveront pas la quiétude que les arrière-grands-parents pouvaient y trouver.

Nous sommes dans un cas de figure un peu spécial , puisque l'initiative privée de l'agritourisme a des conséquences globales et universelles sur la préservation du patrimoine et l'environnement , et qu'elle n'est pas provoquée chez ces agriculteurs par une prise de conscience à l'échelle politique qui place la planète au centre de leur réflexion et de leur action, simplement la production marchande artisanale se trouve supérieure sur le plan des résultats écologiques à la production du tourisme de masse .Il se trouve que ce marché « local » est moins polluant et prédateur que le marché industriel du tourisme .

La démarche intéressée des agriculteurs qui provoque des effets bénéfiques sur l'environnement (conservation des petites exploitations, réhabilitation de haies) et sur la démographie rurale (peuplement de ville de montagne, ainsi la réduction de l'exode rural).

Ce n'est pas leur intention consciente qui est à l'origine des résultats positifs , mais il se trouve que leurs intérêts personnels provoquent des effets bénéfiques , tandis que la poursuite des mêmes intérêts personnels par les agriculteurs industriels provoque des effets exactement inverses .D'habitude les acteurs de l'économie solidaire se positionnent en opposition au libéralisme , ils affichent des intentions morales en demandant une aide de l'état pour produire un service public .Les catégories de l'économie solidaire sont marquées par l'empreinte de l'éthique : Commerce



équitable, régies de quartier, systèmes d'échanges locaux, services aux personnes âgées, aux handicapés, etc...

Elles s'inscrivent dans une politique républicaine et citoyenne affichée de l'association servant aussi à convaincre des élus, des bénévoles, promoteurs immobiliers, des financeurs, des fondations.

Mais qu'en est-il lorsque des actions, qui peuvent être totalement dépourvues de ce discours éthique, n'en arrivent pas moins à des résultats de cette nature ? L'éthique par ignorance n'aurait-elle pas le statut d'action écologique ? Est-ce l'action ou l'intention que l'on doit juger ?

Nous sommes encore devant un cas de figure qui inverse aussi les principes de redistribution. En effet, c'est l'agriculture productiviste et consommatrice de biens fossiles qui ne peut vivre que grâce aux subventions de la communauté. Une partie excédentaire de cette agriculture coûte aux contribuables tout en contribuant à fausser la loi sacrée de la concurrence qui favoriserait dans ce cas les paysans pauvres des petits patelins (village de montagne). Nous avons une inversion de rôle de l'Etat providence dont la fonction était de redistribuer aux pauvres. Dans la politique agricole commune (PAC), l'Etat et l'Europe procèdent à une redistribution des richesses au détriment des paysans pauvres, pour notre cas l'Algérie ; l'Etat prospecte les zones de l'ombre par des initiatives mais désormais on trouve toujours la faille qui existe dans la mauvaise planification et l'incontrôlé, ses zones montagnardes se rencontrent sans le moindre charme d'une vie respectueuse (mauvaise nutrition, sans adduction en eau potable, sans alimentation en gaz, sans liaison à l'électricité ainsi sans développement durable local qui redonne une oxygénité à une renaissance d'une survie d'une ville montagnaise pleine de servitude d'une vie agréable ...).

L'autre paradoxe est que le tourisme de masse a toujours conservé une connotation populaire puisqu'il correspond à l'arrivée des lois sociales et notamment de la diminution du temps de travail. Le concept populaire qui est implicite dans le terme de masse se réfère à des activités ⁽⁵⁰⁾ marchandes uniformisées.

La diminution du temps du travail a inventé un business où le vacancier, qui croit avoir conquis de haute lutte son temps à lui, se trouve à son poste de touriste soumis à la chaîne du bien-être que lui a préparé l'industrie touristique.

II.8.9 : Conclusion sur l'agritourisme :

Si l'on met en perspective l'agritourisme et le développement durable, on s'aperçoit que nous sommes devant deux démarches différentes, l'une vient des acteurs des petites exploitations agricoles qui luttent pour leur survie dans l'espace local en se conduisant comme des entrepreneurs individuels (survie des petits villages de montagnes), l'autre démarche plus intellectuelle, scientifique, consiste à partir d'une réalité qui perce par certains indices, mais surtout d'une réalité écologique qui n'est pas encore là, qui est révélée par les statistiques et les sciences (météorologique, astrophysique, biologique, climatique etc...) .

et l'action politique se situe non au niveau de la proximité, mais au niveau planétaire et universel. Nous avons, d'une part des acteurs locaux et, d'autre part ; des scientifiques et des militants mondialistes.

La cohésion entre ces deux approches est d'autant moins évidente que chaque approche les volontés n'est pas homogène. Certains gros céréaliers se targuent d'être les protecteurs de la nature et certains mondialistes prétendent aussi défendre des droits acquis des salariés les plus riches.



En outre, les politiques publiques se révèlent en manque de cohérence, il est ainsi paradoxal que l'Etat se dote d'un secrétariat d'état au développement durable qui ne dispose d'aucun budget, mais qui a pour fonction de procéder à des injonctions morales, tandis que même état est pourvu d'un redoutable ministère de l'agriculture qui soutient la P.A.C avec des subventions colossales provoquant des effets inverses de ceux que préconise son collègue du développement durable :

Appauvrissement des agriculteurs des pays pauvres décroissance de la rentabilité de la terre par l'abus d'ancrais, pollution des nappes phréatiques, apparition en aval d'algues vertes sur le littoral.

Notre culture urbaine et industrielle nous a habitués à une lecture particulière de la société, où les techniques et le mouvement ouvrier ont depuis longtemps été salués comme les deux grands facteurs de progrès de l'humanité.

L'argument qui consiste à prétendre que le petit entrepreneur, l'artisan, le petit agriculteur peuvent jouer un rôle régulateur face au défi écologique aura beaucoup de difficulté à passer le mur des croyances de notre 21^{ème} siècle.

D'un côté, nous avons des scientifiques qui jouent un rôle important dans les instances internationales comme la conférence de Rio de 1992 où 182 pays ont adapté l'Agenda 21, l'organisation mondiale du tourisme et des voyages, le conseil de la terre qui ont identifié les risques que faisait peser le tourisme de masse sur l'avenir de la planète.

De l'autre, des petits entrepreneurs de l'agritourisme constituent une alternative au déversement des flux de touristes sur les sites du littoral et de montagnes, dont la pollution ne cesse de s'accroître. Comme il est prévu que le tourisme doit devenir, aux années prochaines, la première activité humaine, on comprend l'importance régulatrice, non seulement ces petits entrepreneurs, mais aussi des idées, et des programmes politiques qui pourraient émerger de leur expérience.

A côté des injonctions morales de l'état, se parant parfois des habits vertueux de l'écologie, qui ne résistent pas à ses politiques de croissance, on se met à souhaiter que les acteurs de terrain de l'agritourisme et les chercheurs d'un autre monde (scientifiques, associatifs militants écologistes) puissent se rencontrer.

Pour notre cas d'état d'Art qui est la ville de montagne TABLAT, nous devons s'émerger à cette tendance de l'agritourisme à fin de libérer la ville de cet confinement moral qui a touché cette dernière en sa croissance urbaine, mutation architecturale et son développement durable, actuellement la ville suggère stagner devant les composantes du progrès et du développement, il faut que cette ville dévoile son avenir constructif à travers une mutation architecturale en procédant à une planification globale rentable à travers le développement durable local pour pouvoir satisfaire le vouloir de cette population de cette ville montagnaise.

II.9 : ELEMENTS POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA SOCIETE MONTAGNARDE

Les éléments pour une sociologie de la société montagnarde ou la sociologie de la ville de montagne, l'intérêt suscité par cette dernière peut être analysé à travers l'abondants de travaux.

Il s'exprime déjà dans la littérature naturiste ou physiocratique du XVIII^e siècle. Il s'exprime et incite aujourd'hui à étudier les zones d'altitudes comme un « marché de la neige ». ⁽¹⁾

⁽¹⁾ B.E.R.U, le marché de la neige, 2 fascicules, Paris, 1900, p102 et p202.



Les étapes de cette prise de conscience doivent une grande importance à la sociologie de la ville de montagne, et aussi, sous certains aspects à la société globale. Il est malaisé de « définir » les limites incontestables et les fonctions spécifiques de cette fraction de compagne ⁽¹⁾. Les essais restent partiels ; les uns la réduisent à une perspective agro-pastorale ; d'autres retiennent son seul rôle touristique ⁽²⁾, tandis que la réalité est polyvalente dans l'espace et dans le temps ; ou on ne peut à jamais nier ou éliminer le rôle social dans une ville ou dans la compagne.

Sous les effets multiples de l'urbanisation, les communautés rurales se transforment à une allure accélérée. Les pays de montagnes, ont semble-t-il, un comportement original, dû à la complexité des mutations en cours. Leurs fonctions se modifient en se diversifiant. Et ces changements se répercutent dans les structures, qu'elles soient agraires, économiques ou mentales. Une dysharmonie s'accroît qui bouleverse les conduites et les attitudes des ruraux. Mais ici, plus qu'ailleurs peut-être, les tendances évolutives sont de longue durée, les rythmes appesantis par une remarquable lenteur. Les forces en action ne peuvent être cernées que si l'on consent à prendre du recul pour saisir les mouvements à leurs racines historiques et plus proprement psycho-sociologiques.

Nous proposons ici seulement le cadre de recherche qui nous guide pour inventorier quelques-uns de ces phénomènes. Le bassin de d'Arvan (Savoie), unité géographique habitée dès le Néolithique et qui s'étage entre 600 et 3500 mètres d'altitude, est le premier élément d'une étude comparative. Sa situation en fait l'arrière-pays de la ville industrielle de Saint-Jean-de Maurienne ; celle-ci lui doit 10% de sa population et constitue son administratif et commercial. ⁽³⁾

De tous temps, grâce au relief et au climat, cette montagne a eu un puissant rôle d'individuation sociale. Un groupe de communautés se sont adaptées à ses exigences, incapables de s'affranchir des nécessités morphologiques immédiates. Elles durent groupées autour de leurs institutions traditionnelles. D'une commune à l'autre, les mesures de superficie diffèrent. Les comportements économiques les distinguent : l'une se sait agricole, l'autre se veut pastorale. Leurs conduites politiques les opposent. Elles reconnaissent volontiers leurs différences de « mentalité ». Chacune a son dialecte et son costume ; mais en se développant, la vie de relations introduit de plus en plus le français et le vêtement urbain.

Le pourquoi de ces faits demeure sans réponse décisive. Cette individuation persistante est très ancienne ; le premier témoignage écrit date du VIII^e siècle ⁽⁴⁾.

D'ailleurs leurs frontières actuelles remontent à un lointain passé, à des détails près. Elles ont fixées avec précision dès la fin du XVI^e siècle, quand fut créée l'impôt foncier et son instrument de perception, le cadastre.

Impossible d'expliquer l'originalité de leur tracé. Elles délimitent et diversifient des groupes restreints ; le plus petit compte 107 habitants, le plus grand 536 habitants. Malgré un nivellement, indice des pénétrations urbaines, ces collectivités maintiennent leur individualité.

⁽¹⁾ Pour Raoul Blanchard, « une définition de la montagne, qui soit claire et compréhensive, est à elle seule à peu près impossible à fournir » in BLACHE, Jules, l'homme et la montagne, Paris, 1933, préface, p 7.

⁽²⁾ Cf. par exemple, Législation en faveur des populations montagnardes dans les pays de zone alpine, Rome, F.A.O., 1959, p87.

⁽³⁾ Sur quelques aspects des rapports de cette ville avec la compagne environnement, cf., plus loin, l'article de Monique vincienne.

⁽⁴⁾ P.Gioerge, Sociologie et géographie, collection SUP, presses universitaires de France, 1972 ; p143.



Un tiers des ruraux jugent impossible et non souhaitable un regroupement des communes ; « ils aiment garder leur personnalité ».

L'affirmation et la protection de soi pourraient bien être leur préoccupation majeure, souvent inconsciente. Pour ce faire, les communautés acceptent volontiers la fonction d'isolement que la montagne remplit à leur égard. Certes, l'économie archaïque a un important réseau de chemins dont le dessin rectiligne se soucie peu des dénivellations, comme pour réduire le temps du marcheur. Les voies de passage évitent parfois les villages et les paysans ne les utilisent pas pour mettre en symbiose sociale des groupes pourtant proches. Aujourd'hui, cinq des neuf communes sont reliées directement à la ville par « leur » route. L'idée d'un circuit intercommunal, facteur d'unité, est récente ; elle née dans un contexte sociologique nouveau où le dépeuplement et les exigences du tourisme font surgir la nécessité d'un travail commun. ⁽¹⁾

La tendance est forte pour ces groupes de se replier sur eux-mêmes.

Leurs conduites matrimoniales en témoignent. Particularisme alimenté par une intense vie locale, coutumes économiques doublant le mariage d'une union de propriétés foncières incitent encore garçons et filles à porter spontanément leurs choix sur un voisin.

A l'isolement, les paysans du Bassin d'Arvan se sont adaptés par une économie complexe.

Parce que le nombre de pentes sont impropres aux labours et que la productivité des terres est faible, ils se sont orientés vers une exploitation extensive du sol. Cette fonction pastorale a une ancienneté inscrite jusque la toponymie. ⁽²⁾ et elle a crée d'ingénieuses traditions. Celle des « communaux » est une des plus remarquables par sa permanence et son utilité.

Les communautés détiennent en effet 49.3% du terroir en propriété collective dont le taux varie de 13.8% à 68.8%, Saint-Jean de Maurienne en compte 2.1% seulement. La vaine pâture qui, après la récolte, livre un troupeau champs et prairies, prolonge ce mode d'utilisation. Les communaux favorisent le pacage interdit par l'émiettement du parcellaire. C'est pourquoi les paysans les ont toujours défendus avec apprêt. Plus de 85% des interviewés en refusent un éventuel partage notamment parce qu'ils sont « un patrimoine commun » ; 60% les jugent indispensables à leur subsistance. Quand économistes et intendants, dès 1768, présentent les montagnards de les vendre pour rattacher les droits seigneuriaux, le refus est unanime.

Les lois révolutionnaires et sardes restent, elles aussi sans effet. C'est que ces droits d'usage communautaires ont sans doute été exercés de tous temps. Au moyen Age, le seigneur donne pâturages et forêts en jouissance à l'ensemble des paysans.

Et la « commune » est née comme association de Co - propriétaires exploitant un territoire commun. Elle est, dit une charte de 1287, « La communauté de ceux qui, ayant des biens dans un endroit, s'unissent pour les défendre ».

Le communal est aussi le lieu de l'élargissement économique. Chacun a sur lui un droit identique. Des règlements se soucient d'éviter les monopôles ; la taxe levée sur le cheptel hiverné est inférieure à celle qui frappe les « bêtes de commerce ». Déjà au moyen Age, seul le propriétaire, le

⁽¹⁾ Beaucoup de noms de lieux dérivent du mot préromain calmis qui signifie prairie « Alpes », d'origine ligure, a laissé Arpettas, pâturage de montagne. Les dialectes identifient pâturage et « montagne »

⁽²⁾ Beaucoup de noms de lieux dérivent du mot préromain calmis qui signifie prairie : « Alpe », d'origine ligure, a laissé Arpettas, pâturage de montagne. Les dialectes identifient pâturage et « montagne ».



« communier », peut bénéficier des « communs » ; « l'étranger » pour y accéder doit passer un contrat devant le notaire et payer un impôts ⁽¹⁾.

Le pâturage d'altitude attire, de juin à octobre, 32% des exploitants-ils étaient 20.6% en 1759- qui déplacent leur troupeau accompagné d'une partie de la famille, généralement la mère et les jeunes enfants.

Ce semi-nomadisme exige une multiplicité de « maison » impossibles à entretenir et où se confondent bâtiments d'exploitation et bâtiments d'habitation. Que les femmes gardiennes des traditions et privées de contact avec l'extérieur, assument seules cette fonction pastorale, ne contribue-t-il pas à ralentir les tentatives de modernisation ?

Pourtant, c'est le volume du cheptel qui signifie la richesse et procure le prestige. Au XVIII^e siècle, il divise le groupe paysan en « pauvres », « modestes » et « commodes ». ⁽²⁾

Aujourd'hui encore, la jeune mariée reçoit en dot une vache. Posséder une « montagne », un chalet d'alpage, permet, en juin, de grossir le troupeau qu'il faudra revendre en partie à l'automne. L'éleveur se double alors d'un « maquignon » qui « fait » les foires, parcourt les villages pour acheter ou vendre. Sa mobilité géographique conditionne son ascension sociale. Il est seul à ne pas craindre d'emprunter. Sa mentalité de commerçant, son ouverture, sa fortune supposée le différencient des « agriculteurs » rivaux au travail de la terre.

Les communautés rurales, poussées les besoins de l'autarcie économique et les exigences d'un peuplement toujours dense ont laissé une activité agricole submerger la vie pastorale. De ce conflit naît un encombrement ressenti aujourd'hui comme un handicap qu'il faudrait détruire pour pouvoir survivre. Tandis que 3.4% des exploitants préfèrent la culture et que 22.4% « subissent » la nécessité d'une double activité, 68.9%, voudraient s'orienter exclusivement vers l'élevage, moins pénible et plus rentable. Les difficultés ou les hésitations à abandonner l'une au profit de l'autre ne traduisent pas seulement l'affrontement des deux techniques. Elles surgissent de la superposition, maintenant contestée de deux structures agraires. Elles départagent deux types de paysans qui tendent à s'opposer, souvent d'ailleurs au-dedans du même individu, l'éleveur et l'agriculture.

De 1728 à 1960, la structure agraire a évolué à l'inverse des exigences posées par la fonction pastorale. Les collectivités ont perdu en moyenne 14.3% de leurs communaux, certaines même 56.5%, car chacun tente sans cesse de s'approprier une partie de ces biens qu'il faudra restituer à chaque révision du cadastre.

Le morcellement, défavorable au pacage a augmenté de 23.8% et telle commune s'est littéralement émietlée en doublant le nombre de ses parcelles (+93.6%). Ailleurs, leur surface moyenne avoisine 300m², dix fois inférieure à celle de la France. Partout la propriété individuelle oscille entre 1.56ha et 4.20 ha ; la moyenne se fixe à 2.60 ha. Les exploitations n'échappent pas à cette fragmentation affolée.

Que leur nombre diminue de 57% et leur superficie croisse de 12.9% n'empêche pas une augmentation des parcelles (+27.5%) et leur effondrement de 40% en surface. Cependant sur ce

⁽¹⁾ Avec des variantes, la Haute-Provence avait des traditions semblables, cf. SCLAFFER, Thérèse. Cultures en Haute-Provence. Déboisements et pâturages au moyen Age, Paris, 1959, p 58

⁽²⁾ Archives départementales de la Savoie. C805. Consigne du sel (1773).



paradoxe d'une exploitation moyenne de 14.37 ha, dispersée en 198 morceaux, vit aujourd'hui un cheptel bovin trois fois plus nombreux qu'il y a deux siècles.⁽¹⁾

Du débat agriculture –vie pastorale dépend la limite supérieure des cultures. Elle n'est pas naturelle et varie avec la pression démographique ou la facilité des échanges. En 1728, une communauté laboure 304ha, 11.1% de son territoire. En 1791 ; 435 ha sont nécessaires parce que les familles sont plus nombreuses (+26%) ; il a fallu aussi morceler le sol (+31.4%). Malgré cela, le prix du seigle a monté de 150%. Le XIX^e siècle, a repoussé plus haut encore des frontières céréalières, jusqu'à 1.800m parfois, comme en témoignent les prairies coupées de « talus ».

En 1960, les labours ne courent plus que 2.9% de la surface totale.

Un conflit persiste qui, au long des siècles, a divisé les paysans dans la manière de remplir leurs fonctions économiques. Il s'inscrit dans les structures elles-mêmes et oppose propriété individuelle et propriété collective.

Il se manifeste dans la volonté d'exploiter individuellement le communal et la revanche à utiliser collectivement, par la vaine pâture, l'agressive propriété individuelle. Oscillant du collectivisme pastoral à l'individualisme agraire, les XVIII^e et XIX^e siècles ont privilégié le laboureur plus travailleur au détriment du berger plus « paresseux »⁽²⁾. Aux monades qui obéissent aux lois de la vie végétale et animale, est préféré le sédentaire qui calcule, investit sa fatigue et veut protéger son labeur.

Leur espace n'est pas identique. Les terres étirées en longues lanières ceinturant les coteaux et perpendiculaires aux lignes de plus grande pente facilitent le labour. L'irrégularité des formes laisse indifférent le faucheur ; il souhaite des parcelles parallèles à la déclivité. Le cultivateur a besoin de petites superficies à la mesure de ses outils à la main ; le pasteur voudrait de grandes surfaces étendues, seules favorables au parcours du troupeau.

Ces deux espaces empiètent incessamment l'un sur l'autre. Partout jusqu'à présent, dans les textes officiels et dans les comportements quotidiens, le conflit tourne au désavantage du berger, refoulé à la périphérie et considéré comme un « sans métier ».

Mais l'évolution économique et sociale réoriente aujourd'hui ces communautés vers les objectifs que leur ont préparés les conditions naturelles. Les paysans réduisent les emblavures, parce que le peuplement diminue. Ils tentent de substituer l'économie de marché à l'autarcie et, pour commercialiser viande et lait, s'efforcent de sédentariser le troupeau.

A l'exploitation extensive du sol encombrée d'une utilisation agricole voudrait succéder une mise en valeur intensive et pastorale.

Elle requiert un bétail sélectionné et une main-d'œuvre qualifiée.

D'autres structures foncières se cherchent. Elles manifestent des changements importants dans les attitudes à l'égard de la propriété, du travail et de la vie en société. Une commune achève son

⁽¹⁾ L'écart entre la superficie de la propriété et celle de l'exploitation tient au fait que dans la « maison », cellule familiale et entreprise agricole, chacun se veut propriétaire pour garantir socialement sa personnalité contre les risques d'un excessif communautarisme.

⁽²⁾ L'administration sarde propose le partage et le défrichement des communaux pour que les paysans pauvres soient « mis en état d'élever leurs enfants et de les accoutumer au travail » cf. COT et JAQUEMOUD. Manuel administratif civil et criminel, Chambéry, 1831, p 113.



remembrement ; trois se proposent de l'entreprendre ; 87.7% des paysans sont « partisans » de réorganiser le parcellaire pour faciliter l'emploi des machines.

Un groupe de propriétaires met en commun des prairies pour les soumettre à une exploitation collective. Si le syndicalisme a peu de prise, des organisations communautaires (coopérative laitière, chalet communal) sont en objet qui indiquent une conscience neuve des problèmes et des éventuelles solutions. Elles s'affirment comme une rupture avec la fragmentation des structures passées devenues des servitudes anti-économiques. Parce que cet individualisme agraire a contribué à libérer la paysannerie des entraves féodales, il représente dans l'esprit de beaucoup la seule possibilité de réaliser valablement les valeurs souhaitées. Et pourtant il a détruit des formes d'existence auxquelles ces communautés doivent non seulement subsister, mais peut-être même d'avoir existé.

En effet, la traditionnelle institution communale est elle aussi remise en question. Que 64.7% des habitants souhaitent un regroupement des communes et 46.5% un « organisme » autre que la municipalité pour soutenir leurs intérêts signifie l'incapacité de la structure actuelle à jouer le rôle désiré. Quand la « commune » naît, au XIII^e siècle, elle traduit, pour ces montagnards, leur volonté de briser l'emprise féodale, de se gouverner eux-mêmes, de jouir ensemble de tous les produits de leur terre ou de leur travail. Groupe aux intérêts économiques semblables, son fondement est la propriété collective. Son administration appartient à ceux qui exploitent les communaux. Sa fonction majeure est de gérer les biens, éventuellement de les défendre, en définitive d'édifier et de maintenir une difficile autonomie.

Au XVI^e siècle, quand l'impôt se fait permanent (1560), d'abord personnel et ensuite foncier (1565), les communautés sont taxées sur leur superficie. Les communes se transforment alors en circonscriptions territoriales avec une fonction nouvelle, définie du dehors par l'état. Elles deviennent des groupements de contribuables, recensés chaque année avec leurs terres et leur cheptel, pour servir des intérêts autres que ceux immédiats de leurs membres.

Cette évolution contribue à les vider de leur contenu original. Et la superposition, restée inorganique, de ces deux rôles explique sans doute en partie le malaise actuel. Il s'est traduit depuis toujours par un puissant instinct oppositionnel au pouvoir politique dont on attend l'aumône et dont on craint l'ingérence. Le coutumier vote à gauche n'exprime-t-il pas aussi cette ambiguïté, tandis qu'un sentiment d'isolement accentue l'inquiétude ?

Mais, sous des impulsions diverses une nouvelle structure s'organise.

Ces communautés « coordonnant leurs efforts » se sont unies en un syndicat intercommunal « chargé de provoquer l'établissement d'un plan d'aménagement et d'en poursuivre la réalisation » au service de l'intérêt général. Il est aisé de saisir les origines psychosociologiques de ce mouvement qui rompt avec l'autarcie passée et bouscule l'apathie administrative. Il est impossible encore de prévoir ses répercussions par les comportements futurs de ces collectivités habituées trop longtemps à la seule hiérarchie verticale et toujours désireuses de trouver leur véritable autonomie.

S'étant efforcés, durant des siècles, de vivre sur eux-mêmes, ces villages, incapables de vaincre la pauvreté du sol et poussés par un instinct de nomadisme, se lancèrent, au XIX^e siècle, dans une émigration qui a déversé sur les villes le trop plein d'hommes sans cesse renouvelé par une forte natalité.



En fournissant à l'industrie naissante une main d'œuvre non qualifiée au moment où elle requerrait peu de spécialisation, en lui proposant une main- d'œuvre temporaire quand elle était saisonnière, ces communautés ont rempli un rôle « para-industriel » de première importance. La pléiade des colporteurs, des voituriers, des trafiquants qui, pendant la mauvaise saison, assuraient de transport des marchandises entre les bourgs encore séparés par une circulation difficile ont complété cette fonction.

Saint- jean -de- Maurienne reçoit, en 1906, 17.9% de sa population du bassin de l'Arvains. Les Arvains y sont aujourd'hui principalement commerçant (15,5%) et ouvriers (19.7%). En 1946, la ville compte 75% d'ouvriers-paysans ; ils ne sont plus que quelques dizaines. La présence de cette force rurale a été « l'un des facteurs de réussite de l'industrie alpestre , par son moindre coût global, par sa résistance physique et son attachement à l'entreprise. ⁽¹⁾ Les paysans jugements maintenant ce travail mixte tantôt comme « un bien parce qu'il procure de l'agent » (46.9%), tantôt comme « un travail de martyr » (42.9%). En tout cas, la majorité ne trouve plus une solution d'avenir.

A leur place, ces communautés ont favorisé la naissance de la société moderne en lui offrant des travailleurs mobiles. La productivité veut en effet que l'homme soit « prêt à changer sa manière de travailler, son métier et son lieu d'existence, à faire autrement, à faire autre chose, à vivre ailleurs ».

L'émigration a évité le surpeuplement, démantelé l'artisanat local et ébranlé les valeurs de la stabilité terrienne. Elle a donnée aux populations une structure démographique.

En définitive, les courants d'activité industrielle laissent la montagne à son isolement. Et le tourisme, avec son apport sur place d'hommes et de ressources, se présente comme la seule espérance. Le poids de la tradition rurale et ses difficultés font qu'il est plus facile d'innover hors d'agriculture : 63.4% des gens imaginent leur avenir « dans le tourisme », 16.9% refusent d'abandonner le métier de la terre.

Cette fonction d'accueil, les communautés, l'on découvre il y a une dizaine d'années. Vingt hôtels, des meublés, des gîtes ruraux peuvent recevoir un grand nombre de personnes. À l'attrait des ruraux par la plaine se juxtapose l'invasion de la montagne par les urbains en quête de solitude et de détente. L'émigration saisonnière fait place à une immigration temporaire, dont nous retenons seulement quelques conséquences. ⁽²⁾

Les paysans transforment leurs habitats. Les villages de basse altitude, aux centres de la zone agricole, se dévitalisent au profit des hameaux de haute altitude. Par étapes, la structure professionnelle se laisse bouleverser. Ici, 25.2% des ménages, n'ont plus aucun revenu agricole ; là 23.6% combinent l'élevage et l'activité touristique. Partout une qualification de la main d'œuvre s'impose que ne réclame pas le travail à la terre. Les récentes techniques économiques obligent à inventer des organisations sociales inédites : une société de propriétaires facilite les lotissements, des syndicats d'initiative sont dynamiques à côté d'un syndicalisme agricole jamais véritablement né.

(1): VEYRET-VERNER, GERMAIN. L'industrie des Alpes françaises, Paris, 1948, p 236.

(2): Sur les changements économiques et démographiques apportés par le tourisme, cf. VEYRET-VERNER, Germaine. « Le tourisme au secours de la montagne : l'exemple de Val d'Isère », Revue de géographie Alpine, 44,1956, p37-55 ; BALSEINTE RAYMOND « Megève ou la transformation d'une agglomération montagnarde par les sports d'hiver », Revue de la Géographie Alpine.



Sur leur propre sol, les montagnards découvrent et exploitent un « capital » dont la productivité leur semble sans limite ; elle accuse encore la médiocre rentabilité de l'agriculture. À l'autarcie économique se substitue une étonnante interdépendance.

Conduites, attitudes, structures mentales se modifient. Tel hôtelier-paysan qui tient une stricte comptabilité pour son commerce ne voit pas l'utilité de l'appliquer à l'activité de sa ferme. Aux relations primaires et personnelles du village, il faut ajouter des relations secondaires et fonctionnelles avec « l'étranger ».

Bientôt on les transpose avec les autochtones ; elles accroissent les jalousies faces aux « nouveaux riches ».

A l'intérieur des groupes, dans les familles, dans les individus, des conflits naissent.

Les modèles urbains importés s'affrontent avec les modèles ruraux traditionnels, qu'il s'agisse du vêtement, de l'habitat ou de la manière de travailler, parce que des fonctions trop hétérogènes sont encore imbriquées et les structures insuffisamment diversifiées. La sécurité du passé pèse souvent plus que le goût d'un risque à couvrir, dût-il s'accompagner d'une rapide ascension sociale. Les jeunes et les femmes trouvent là des rôles nouveaux et un statut que leur refuse le travail de terre⁽¹⁾ ; grâce au tourisme, les uns et les autres peuvent « avoir un métier », satisfaction impensable dans l'exploitation agricole.

II.9.1 LA DEVITALISATION URBAINE ET EXODE RURAL:

II.9.1.1 La Dévitalisations urbaine :

D'aucuns considèrent à juste titre que le débat sur l'urbanisation spontanée est clos.

Des mises au point conceptuelles et des approches métrologiques ont permis d'intervenir pour réhabiliter à la production de l'habitat par couches de population qui face une planification insuffisante, voire inexistante, ont développé des compétences pour se prendre en charge. Un regard rétrospectif permet de constater que ce champ de la recherche urbaine de ville ou de ville de montagne suggère désormais loin d'être entièrement prospecté. Des dynamiques plurielles associées à des contextes locaux différenciés restent dans l'ombre ou cèdent au désir de simplifier pour agir ; en effet : la ville ou ville montagnaise qui préoccupe notre cas d'art présente un phénomène de la dévitalisation.

Ce phénomène de la dévitalisation des communautés rurales fut défini par le géographe Clermont Dugas en 1991 :

« La dévitalisation peut être définie comme un processus qui entraîne une diminution progressive et quelquefois rapide de l'activité socio-économique d'une entité spatiale donnée et dont les effets se font sentir aux niveaux de la démographie, de l'occupation du sol, de l'habitat, de l'infrastructure des services d'avenir et des perspectives d'avenir »².

La dévitalisation est l'aboutissement d'une série de différents facteurs qui sont à la fois internes et externes. Parmi les causes internes défavorisant la dévitalisation des communautés rurales telle que les campagnes, ainsi que les villages montagneux, il faut mentionner principalement les cas suivants :

⁽¹⁾: Cf. ROENER, K « L'influence de la technique sur les familles montagnardes », Revue de l'Institut de Sociologie, 1958, I, p 49-69.

⁽²⁾: Dugas, 1991 ; p.3

Faible leadership et perte de mobilisation de la communauté locale, la population montagnarde, taux de scolarité faible vu le manque de plan des ressources financières autonomes des municipalités, ainsi l'exode des jeunes vers les villes urbaines et le taux de vieillissement de cette population montagnarde, en plus la perte d'emplois et l'augmentation du taux de chômage et, finalement, perte progressive de services de proximité (ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire¹). D'autre part, les principaux facteurs externes à la dévitalisation des communautés rurales ou de populations montagnaises sont les suivants : centralisation des services et des marchés, contrôle externe des ressources et situation de dépendance économique, infrastructures archaïques, urbanisation non planifiée, fermeture d'usine ou délocalisation des projets qui participent à la survie de ses cas de villes, fluctuation des marchés ou crise économique et tendance de consommation.

On parle souvent du cycle de la dévitalisation pour expliquer ce phénomène Bernard Vachon a schématisé ce cycle dans un cercle de la dévitalisation territoriale montrant les interrelations entre les facteurs de la dévitalisation à la façon d'une roue de Deming.

Ainsi la dialectique de dévitalisation et de l'habitat non planifié a désormais jallisé certains aspects :

- Certains aspects de la production spontanée de l'habitat ont donné lieu à l'universalisation : autour des bidonvilles et des quartiers spontanés, observés à travers le monde et localement, s'est développée la notion de précarité de l'habitat qui justifie l'intervention de la banque mondiale pour la lutte contre la pauvreté urbaine ; ce phénomène a introduit une rupture entre les autorités locales et les populations de ces agglomérations montagnardes.
- D'autres aspects dérivant la production de l'habitat spontané dans ses manifestations régionales et/ou locales ont amené à consacrer plusieurs termes. C'est l'abusivismo en Italie, c'est l'habitat informel ou non-réglementé dans les pays Arabes, c'est l'habitat anarchique en Tunisie, clandestin au Maroc, illicite en Algérie

Dans le souci de contrôler ce qui ne révèle pas la planification, cette diversité terminologique est arrangeante pour les politiques locales qui, pourtant, convergent toutes vers deux objectifs : régulariser l'habitat ainsi produit, dissuader sa construction. Point n'est besoin de préciser que ces deux formes d'intervention n'ont pas été efficaces ;

- Des concepts ont récemment émergé où la notion d'habitat spontané a cédé le pas à d'autres notions plus globales telles que celles de l'urbanisme populaire, de l'urbanisation par le bas, que l'on peut interpréter comme étant une forme de revendication de la légitimité urbaine de cet habitat qui tout compte fait est une partie de la ville.

Dans la ville algérienne, le phénomène de la dévitalisation présente trois formes urbaines qui témoignent de processus cumulés de prises en charge personnelles face aux projets non achevés d'habitat planifié. A l'origine, une partie de la population (défavorisée) improvise son logement en construisant, en marge de la ville, les bidonvilles que voudront résorber, plans de modernisation et d'équipement de l'Algérie (1945-1949 ; 1950-1954), plan de Constantine, plans de développement nationaux. A l'effet attendu de supprimer les « verrues, les excroissances »², se substitue une évolution de cette production dégradée vers des formes de plus en plus viables, de plus en plus valorisantes ; les mutations fonctionnelles qui accompagnent l'évolution de ces formes

(1) : MAMROT, 2010 a.

(2) Gouvernorat du grand Alger, 1998

urbaines individuellement produites s'inscrivent en faux des thèses qui expliquent leur manifestation par la crise du logement et de l'habitat, cette dévitalisation a entraîné :

- ✓ le bidonville auquel se substituent aujourd'hui les cités sommaires, qui exploite les opportunités au sein ou marge de la ville intra-muros, a été la brèche ouverte au bâti non-planifié dans la ville d'Etat. Si au cours de la période coloniale il héberge le sous-prolétariat ; au cours de la période de la planification nationale il se réalise, en réponse des interventions volontaires, comme contre-réponse au projet de promotion rural. Et pour cause, il est préféré au village socialiste agricole tout comme est préféré le statut d'ouvrier au statut de coopérateur ;
- ✓ Les cités spontanées sont une contre-réponse aux réformes socialistes, construire dans l'informel c'est se prémunir contre la réforme agricole (lotir les terres pour leur nationalisation).
- ✓ Le lotissement irrégulier est une réponse à l'échec de la promotion immobilière, c'est l'accès des nouvelles classes moyennes à l'habitat individuel aisé dans la ville.

De ce fait, ce constat met en invalidité les schémas expliquant la production de l'habitat non planifié par les facteurs classiques (sous-développement, démographie, pauvreté).

Il a été le moyen de résistance au projet de société moderne ou la promotion de l'homme a été conçue par celle du monde rural, où la ville est conçue par le modèle unique.

C'est encore le moyen par lequel la population signifie sa présence dans la ville.

II.9.1.2 -Exode Rural :

La recherche d'un meilleur équilibre ville-campagne ou ville-ville montagnaise, reste à nos jours plus qu'une fatalité, l'exode rural est plutôt à considérer comme un fait de société dans le monde d'aujourd'hui. Il n'est certainement pas l'apanage des pays dits sous-développés ou en voie de développement, mais bien une caractéristique universelle, largement présente même dans les sociétés les plus développées.

Ce n'est donc pas une fatalité qui doit nécessairement se traduire, par un pessimisme sclérosant, ou un excès de volontarisme pour le traitement du phénomène.

Il s'agit en effet d'un phénomène somme toute naturel, lié à la recherche d'un hypothétique bien-être, hors d'un espace rural devenu au fil du temps, peu conforme aux aspirations de sa population.

La migration des populations rurales ou de zones montagneuses se rattache ainsi, au mirage que fait miroiter la ville, qui a villes, fortement consommatrices en ressources (terres agricoles et eau) et la revitalisation correspondante des campagnes et villes montagneuses.

C'est en effet, dans cette double préoccupation que se pose la question des migrations de la population rurale.

La souci de recherche d'un meilleur équilibre « ville-campagne » ou « ville -ville montagnaise » a dans ce cas pour corollaire, des actions concomitantes sur les milieux urbains et ruraux, pour « casser la polarité » de l'un, et assurer le développement de l'autre, afin de juguler les flux migratoires. C'est à cela que se mesure l'enjeu de l'équilibre spatial et de l'interdépendance qui doit conduire, à l'émergence de ces espaces qu'il faudra désormais consolider, comme espaces complémentaires et solidaires, et que ses espaces montagneux seront nos futures villes vu la crise du logements et la saturation urbaine de nos villes.

Agir dans le sens d'une revitalisation des espaces jusque-là bénéficie de la priorité et de la sollicitude des pouvoirs publics. L'exode rural se pose donc, en termes de rapport de forces entre ville et campagne, de système de gouvernance et par conséquent en jeux d'intérêts, dans l'arbitrage c'est toujours fait au détriment de la ville montagnaise ou la campagne.

Il est bien évident que dans ce cas, les concentrations d'activités et d'équipements dans les villes qui s'assimilent à la quasi-totalité des chefs-lieux de wilaya, ne pouvaient conduire qu'à la croissance démesurée de ces dernières et par conséquent, à des formes de marginalisation d'exclusion et de ségrégation qu'on n'a pas su prévenir.

Même s'il paraît tout à fait d'enrayer définitivement ce phénomène, il convient toutefois de le contenir dans les limites raisonnables qui sont celles de la préservation de la cohésion sociale et de l'utilisation rationnelle du potentiel productif de la nation, à travers la maîtrise de la croissance de nos ruraux, apparaît aujourd'hui comme une action thérapeutique et préventive des risques qui hypothèquent l'évolution normale de la société algérienne. Cette revitalisation aussi nécessaire soit-elle, ne peut cependant s'envisager que dans un cadre organisé qui donne une meilleure lisibilité aux actions des différents partenaires du développement durable des espaces ruraux de montagne, qui doivent au plus vite, réunir les conditions des bien-être et de stabilisation des populations rurales.

C'est par rapport à cet objectif, qu'il est aujourd'hui nécessaire, de créer de nouvelles conditions à une répartition mieux équilibrée de la population des zones de montagne, et d'imaginer les formes les mieux appropriées, quant à la planification du développement et sa cohérence.

Tout particulièrement pour ce qui concerne les zones de montagne, la revitalisation des espaces ruraux n'a d'intérêt que si elle constitue une opportunité pour une redistribution équilibrée du peuplement.

En effet, la forte dispersion de l'habitat qui caractérise la plupart des zones de montagne encourage indirectement le phénomène de l'exode rural, et n'autorise pas une diffusion appropriée et équitable du développement en tout lieu des espaces en question, et à n'importe quel prix.

Dans cette conjoncture difficile marquée par l'amenuisement des capacités propres d'investissement sur le budget de l'état, et les ressources limitées dont disposent les collectivités territoriales, il importe de réaliser des économies d'échelle, tout en rendant perceptibles les efforts de l'état et des collectivités territoriales, aux yeux de la population rurale qui espère sa stabilité de son espace montagneux à fin d'amortir le phénomène de l'exode rural.

De même, l'objectif que nous cherchons est de réduire la pression sur nos villes, ce qui veut dire, qu'il faudra contenir le plus possible, les migrations à l'intérieur des espaces ruraux, à partir de la promotion de certains de leurs bourgades et agglomérations actuelles.

C'est là une manière de traiter les sources d'alimentation des poches d'exclusion et de marginalisation qu'on retrouve dans les centres urbains, tout en assurant les conditions d'une stabilisation des populations rurales de montagne.

Pour que cette action de recomposition spatiale, qui tend à assurer au moindre coût pour l'Etat et la collectivité, la réhabilitation du cadre de vie et la dynamique de développement économique d'espaces ainsi que la survie de ville montagnaises, jusque-là en dérive, puisse constituer un premier pas vers la rétablissement d'un meilleur équilibre ville-compagne à partir de l'émergence

de centres à promouvoir, il est nécessaire qu'elle se conjugue à celle qui consiste à améliorer l'efficacité du développement intégré des zones de montagne dans leur globalité .

En effet la rapidité de l'urbanisation en Afrique et en Algérie plus précisément a très vite et très durablement attiré l'attention sur l'émigration rurale (migrations des villages vers les villes). Ce type de migration a focalisé une bonne part des travaux de recherche démographique et est apparu comme l'un des points récurrents de tous les rapports traitant des questions de développement et d'aménagement. Si bien que le mouvement inverse, l'émigration urbaine, et toujours passé inaperçue.

L'émigration rurale est le flux migratoire au départ du milieu rural et à destination du milieu urbain, l'expression englobe ce phénomène est « l'exode rural ».

La migration est habituellement définie comme, un déplacement ayant pour effet de transférer la résidence d'un individu d'un lieu d'origine à un lieu de destination. (Genreux, p.295-296).

II.10 : LES ACTIONS ENTREPRISES SUR L'AMENAGEMENT DU MILIEU DE LA SOCIÉTÉ MONTAGNARDE :

Le problème de l'aménagement du milieu de la société montagnarde est envisagé suivant deux volets :

➤ Le premier concerne l'organisation des sociétés qui sont restées traditionnelles.

La montagne par exemple de Jijel, est un milieu rude, est habitée et mise en valeur depuis longtemps comme toutes les montagnes de tout le pays. Elle a été aménagée suivant des stratégies et des logiques de comportements précises. Si les montagnards y ont et en ont vécu, c'est parce qu'ils ont mis en place un système d'exploitation optimisé et tenant compte de toutes les données de ce milieu très fragile.

➤ Le second volet étudie la résistance paysanne face aux projets d'aménagement officiels, leur force d'inertie vient du fait que les organisations traditionnelles ne sont pas prises en compte : « La montagne est marginalisée, pauvre et exploitée par les habitants sans technicité ».

C'est un espace intégré au reste du pays et modernisé que l'on veut lui substituer.

Ainsi que les pratiques paysannes montagnardes et bien que la montagne soit un milieu extrêmement contraignant, elle abrite des hommes depuis fort longtemps. Ceux-ci y ont vécu en créant des systèmes où, face à chaque contrainte, il y avait un comportement adéquat.

La montagne Jijelienne, présente une grande diversité de formes d'organisation minutieuses, en a pris deux : Oued Zhour et la haute vallée de l'Oued Irdjana qui connaissent une grande similitude dans la logique de comportement de leurs occupants.

Logique qu'il est intéressant de préciser afin de comprendre comment ces sociétés ont organisé leur espace et d'en voir les évolutions actuelles.

C'est à travers trois composantes du milieu, en relations directes avec la société humaine : La terre, l'eau et la forêt.

• L'homme et la terre :

Parler de la terre dans la wilaya de Jijel peut sembler relever de la gageure. En effet, avec une SAU de 45906 ha, soit 17% de sa superficie totale (alors qu'elle est de 59% à Constantine, et de 80% à Sétif), cette wilaya semblait plutôt plus pauvre de ce point de vue.

De plus, cette SAU se concentre à 82% dans 13 communes sur les 28 que compte la wilaya ; il s'agit bien entendu, des communes de la plaine côtière et du piémont, le reste est montagneux et forestier. La montagne couvre en effet, une superficie de 145 400 ha, soit 56% du total de la wilaya. De surcroît, la montagne est densément peuplée. Avec 206 000 habitants, la densité kilométrique brute est de 152.

- **La densité spécifique est impressionnante :**

24 hab/ha de SAU. En piémont, on note 7 hab/ha. Sur ces montagnes, pauvres somme toute, s'exerce donc une pression très forte. On est ainsi en droit de se demander comment d'aussi nombreuses populations ont pu y vivre.

C'est grâce à des organisations très rigoureusement conçues qu'elles y sont parvenues. La terre, rare dans ces montagnes, est l'objet d'un contrôle strict. Elle se localise tantôt sur des replats de glissement hérités (cas d'Irdjana), tantôt, dans les amphithéâtres creusés par les nombreux ruz, c'est le cas de Oued Z'hour qui bénéficie en outre d'une petite plaine alluviale. Dans l'un comme dans l'autre cas, les parcelles sont limitées et protégées par des haies épineuses, Elles sont très soigneusement cultivées.

Quelques différences existent néanmoins Oued Z'hour et Irdjana constituent deux exemple qui paraissent être à l'opposé l'un de l'autre. Cependant, leurs organisations relèvent de la même logique.

Oued Z'hour montre que la montagne est actuellement abandonnée au profit de la petite plaine alluviale ; mais cette dernière continue à être utilisée comme auparavant : les cultures ne s'y font qu'en été puisque la plaine est inondée l'hiver. Il n'y a eu aucune tentative d'intensification par l'emploi de moyens modernes.

Irdjana nous montre des paysages « figés » : Culture, irrigation et parcours continuent à être pratiqués comme jadis.

-A Oued Z'hour, l'existence de terres basses, planes et marécageuses en hiver, conduit à une organisation saisonnière des activités agricoles. Traditionnellement on cultivait en montagne l'hiver, en plaine l'été. De nos jours, seule la plaine continue à être cultivée, mais en été uniquement.

Cependant, les pratiques ancestrales sont maintenues.

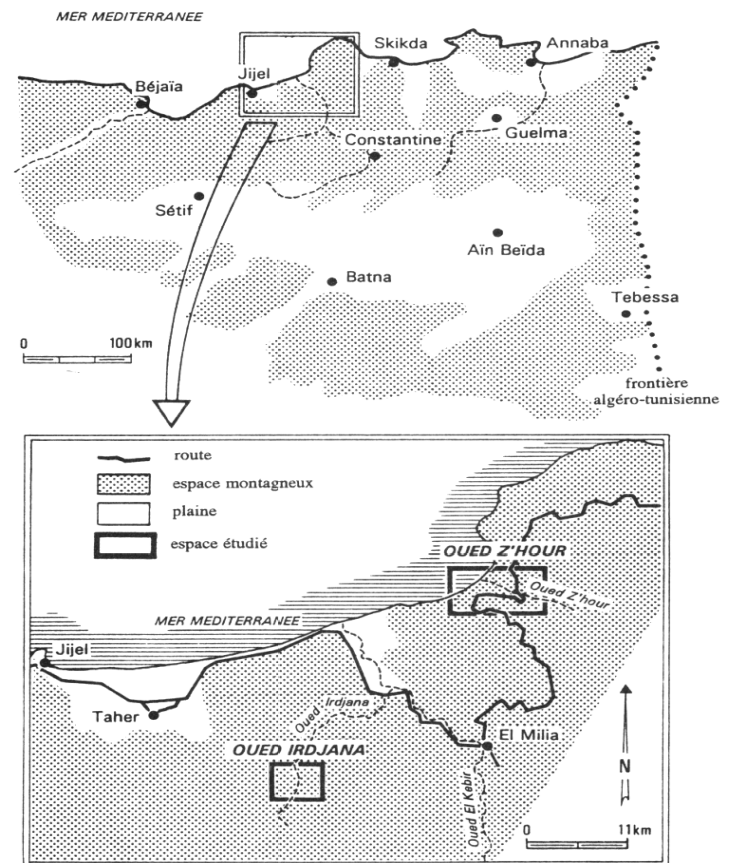
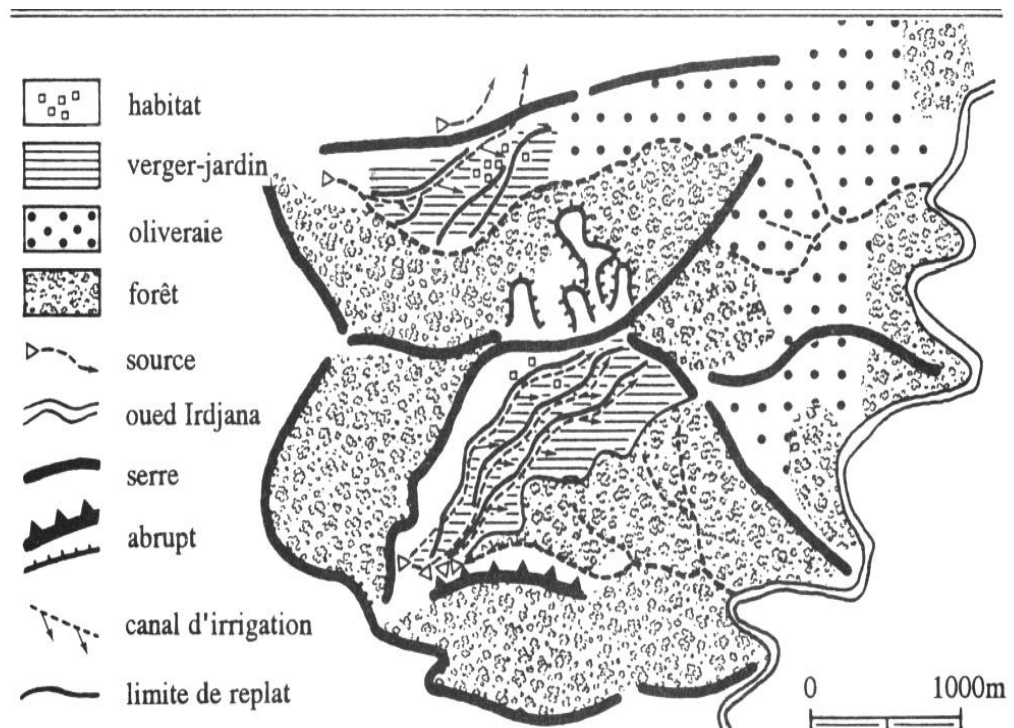
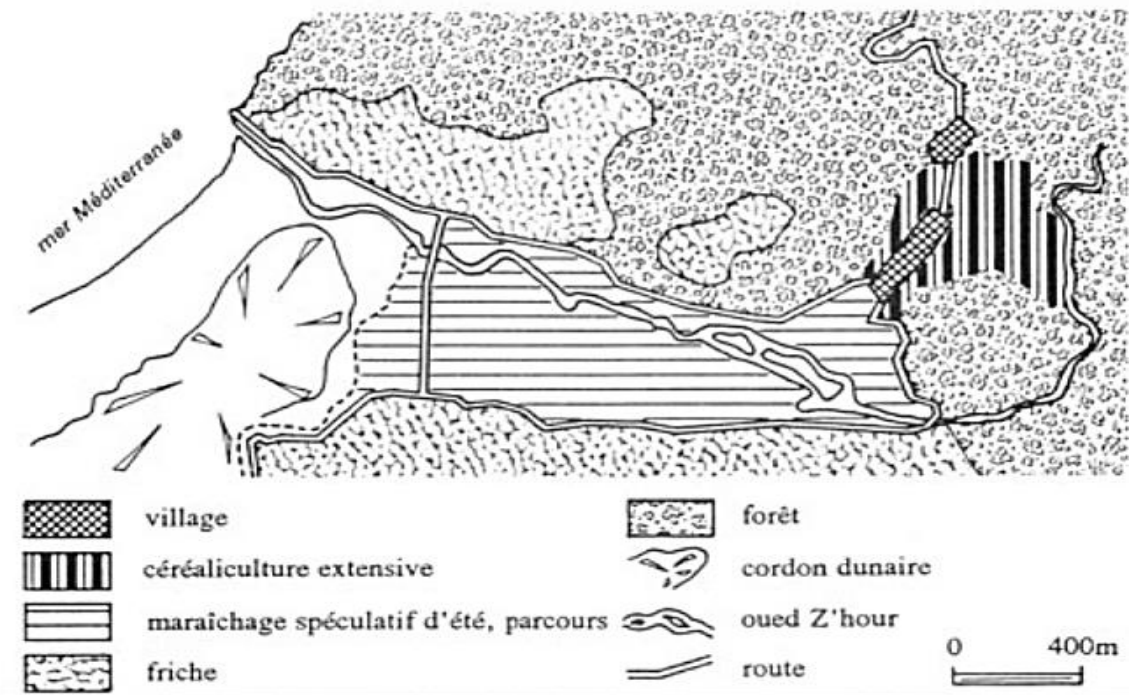


Figure 2 : Organisation des terroirs montagnards à Oued Z'hour (A) et dans la haute vallée de l'Oued Irdjana (B)



Dans la haute vallée de l'Oued Irdjana où le manque de terre est aigu, les parcelles sont cultivées traditionnellement été comme en hiver.

Actuellement, beaucoup d'entre elles ne sont plus exploitées. Cependant, les maisons vides sont maintenues en bon état, les arbres sont entretenus et on plante d'autres. Le système est vivace malgré les départs et l'affaiblissement de l'emprise humaine.

- **L'homme et l'eau :**

Parler de l'eau peut aussi sembler relever de la gageure dans la wilaya de Jijel.

En effet, et paradoxalement, s'il s'agit d'un espace montagnard côtier qui reçoit plus de 1000 mm de pluie par an, ce n'en pas moins un espace qui manque de réserves utilisables. Montagne forestière où la lame d'eau est importante, sa constitution lithologique essentiellement cristalline explique sa pauvreté.

Des coefficients d'écoulement sont indiqués à l'ordre de 90% dans le bassin versant de l'Oued Djendjen tout proche.

L'évapotranspiration est également considérable grâce à un couvert forestier important nous montre-t-il. Cette montagne est donc aussi pauvre en terre qu'en eau.

Comment les habitants arrivent-ils à cultiver des terres en irrigué ?

Où trouve-t-on l'eau dans ces montagnes ? C'est sous forme des sources qu'elle existe ; sources que l'on retrouve en tête des ravins. A Oued Z'hour comme à Irdjana, ces points d'eau font l'objet d'un captage systématique par des aménagements en dur appelés Bir (puits).

Ces puits n'ont rien de commun avec ceux qui, en plaine, sont alimentés par une nappe phréatique. Ils sont destinés à capter l'eau d'une source des sourcins qui, généralement, l'accompagne. Cet aménagement rend possible une irrigation qui se fait grâce à des organisations diverses dans le captage entre les ayants-droits.

A Oued Z'hour, le captage par ces puits est quasi-systématique. Les séguias partent au Bir pour aller irriguer les parcelles des jardins- vergers. A Irdjana, l'organisation répond à la même logique.

Il y a, cependant, des variantes. En effet, on retrouve des Bir tels que ceux de Oued Z'hour mais aussi de simples bassins ouverts. L'un et l'autre des deux types d'ouvrages obéissent à des situations différentes (fig 3)

-Quand l'eau d'irrigation est partagée avec une autre mechta (agglomération), on construit un simple bassin pour emmagasiner l'eau et la répartir entre les parcelles.

L'eau est ainsi sujette à une attention particulière : vu sa rareté, toute déperdition est bannie .De cette manière, la ressource en eau est maîtrisée aussi parfaitement que possible

- **L'homme et la forêt :**

Dans cette montagne, la forêt (et le maquis) sont très présents, contrairement aux deux premiers éléments. Faute de statistique précise, la superficie forestière est estimée, par recoupement de données tirées de diverses sources, à 150.000ha. 39% de cette superficie se retrouvent dans la zone de piémont, 61% dans la montagne proprement dite. Le nombre d'habitants par hectare de forêts est

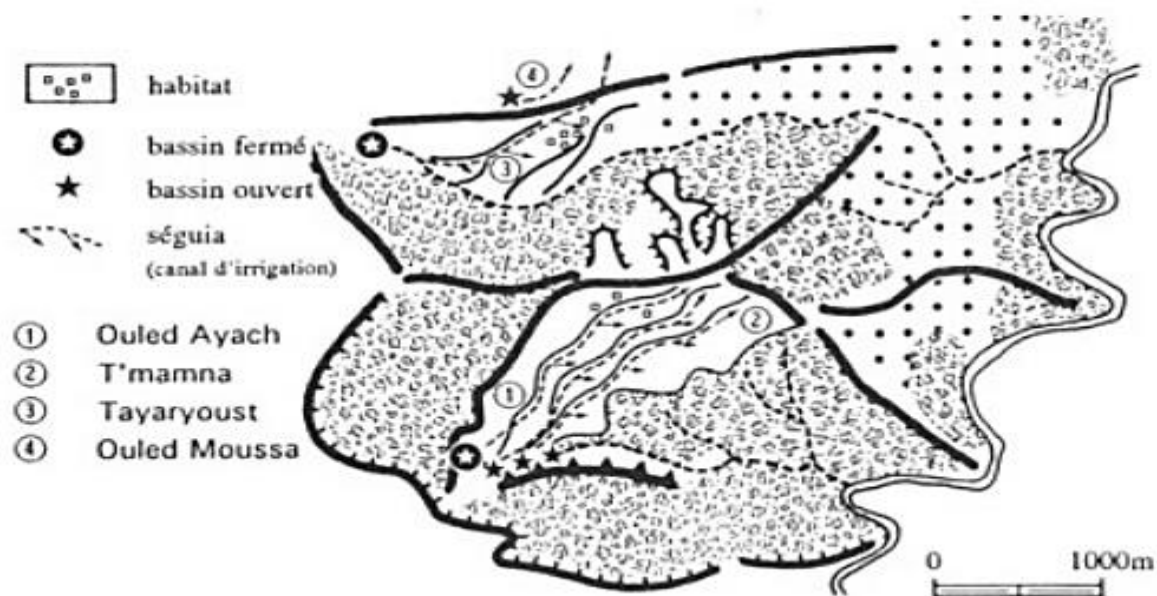
de 2 en montagne et de 4 sur le piémont. En montagne, la forêt est doublement utilisée. Elle sert de lieu de parcours et de réserve de bois domestique, l'espace forestier voué au parcours est très difficile, voire impossible à cerner quantitativement. Mais l'examen des pratiques permet de le faire. Les parcours appartiennent au finage de chaque mechta et sont donc proches des lieux d'habitat.

C'est-à-dire que si la forêt est attaquée par les troupeaux, elle ne l'est pas entièrement. Elle ne l'est pas non plus de façon anarchique.

Il y a, en effet, trois formes de gestion de l'élevage bovin. La première est marginale et consiste à laisser paître en toute liberté. Dans la commune de Bordj T'har (Irdjana), 5 mechtas sur 44 pratiquent cette forme d'élevage. Elles se localisent toutes dans le fond de la vallée, la seconde forme est la semi-liberté, les bêtes sont libérées le matin, on les récupère le soir. Cependant, cette forme d'exploitation n'est pratiquée que la moitié de l'année : au printemps et en automne. En hiver et en été, les bovins sont menés et surveillés par un berger sur la propriété ; c'est la troisième forme. Ovins et caprins, quant à eux, paissent autour des maisons sur les friches et les jachères ou encore, dans les maquis peu pentus.

Mais quelles que soit la forme de gestion, bovins, ovins et caprins suivent un chemin tracé : « azri » ou chemin pour le bétail qui relie, en longeant les séguia, habitat, parcours et points d'eau (fig. 3)

Figure 3: Aménagement des sources et organisation des séguia dans la haute vallée de l'Oued Irdjana



La haute vallée de l'Oued Irdjana constitue un exemple significatif d'aménagement.

Le relief de cet ensemble est composé de deux amphithéâtres. Le premier compte deux mechtas, le second, une seule. Ce sont les Ouled Ayach et les T'mamna dans le premier, les Tayaryoust dans le second.



L'eau est présente sous forme de sources situées dans les hauts ravins. Il y en a quatre dans le premier amphithéâtre. La première, la plus importante, se trouve au sommet du ravin, elle est partagée entre les Ouled Ayache et les T'mamna. Elle sert uniquement à l'irrigation du replat supérieur et est captée par un ouvrage en dur fermé en haut, la seconde, de moindre importance irrigue le second replat chez les Ouled Ayache. La troisième et la quatrième sont captées par de simples bassins ouverts.

Dans le second amphithéâtre, les Tayaryoust aménagent leur terroir de culture sur un seul versant. La source qui les alimente est partagée avec une autre mechta, celle des Ouled Moussa au-delà de la serre. Elle est captée par un ouvrage en dur fermé et couvert, est destinée uniquement à l'irrigation. Pour les Ouled Moussa, une grosse source existe au-dessus de leur mechta. Elle leur appartient en propre et ils n'en partagent que l'eau de consommation. Elle est retenue par un simple bassin ouvert.

Le bois domestique provient des maquis qui entourent les mechtas. Les tas de bois que l'on trouve, en été, sur le bord des chemins, sont amassés et coupés pour la consommation hivernale. Il s'agit généralement de bois mort qui jonchait le sol et de rameaux élagués qui débordaient sur les chemins. La forêt est ainsi régulièrement nettoyée des résidus ligneux secs.

- **Le système montagnard, autarcie et ouverture**

La montagne en général, la montagne du pays de Jijel en particulier, subit un ensemble de contraintes physiques qu'on peut ramener à trois :

1. La contrainte de pente est liée aux versants inclinés à plus de 25% le plus souvent.

Les seules possibilités d'implantations se trouvent sur les replats hérités de glissement de terrains survenus sur les versants schisteux. C'est là que se situent mechta, terroirs et parcours. L'occupation humaine est ainsi parfaitement adaptée à la topographie des lieux.

2. La contrainte terre est liée à la rareté des espaces de culture. Celle-ci entraîne un aménagement en terroirs des moindres replats, aussi ténus soient-ils. Aucune autre utilisation que l'agriculture n'est admise sur ces micro-espaces. La terre est maîtrisée dans cette montagne.

3. La contrainte eau conduit également à une maîtrise aussi parfaite que possible.

Cette organisation adaptée aux pentes et à la maîtrise des terroirs a engendré un système vivrier où les surplus sont réduits. L'ANAT indique, par exemple que la commune de Bordj T'har l'excédent d'olivier est 402 qx ; bon an mal an, on produit, en gros, ce que l'on consomme. C'est donc un système traditionnel fermé mais, qui est en relation avec l'extérieur de manière particulière :

A Irdjana, cette couverture est matérialisée par des migrations pendulaires qui deviennent quelquefois définitives. Si la première forme est très difficile (voire impossible) à mesurer quand un frère, un fils, un chef de famille n'est pratique pour une saison, la seconde est directement observable sur le terrain. Il suffit de voir des maisons vides mais entretenues, des jardins non cultivés mais prêts à l'être la saison prochaine, des arbres fruitiers fraîchement plantés pour s'en convaincre. On part pour une saison, mais une source de revenus monétaires, un complément de ressources pour le pays. Quels que soit leur volume, les surplus de production ne sont pas commercialisés. Cela fait interférer l'ensemble des contraintes naturelles proprement montagnardes et celui des contraintes venant de la ville ; le système risquerait de se rompre.

A Oued Z'hour, on adopte la même logique, on commercialise les produits de l'élevage et les pastèques de la plaine sans moderniser pour autant les méthodes de mise en valeur, on utilise



l'espace agricole comme le faisaient jadis les ancêtres. Car moderniser veut dire drainer, du coup abaisser le niveau de la nappe en été ; les frais d'irrigation augmenteraient automatiquement.

Ainsi, l'organisation de cette montagne se fait par un double système de complémentarité :

- Un système à courte distance tel qu'on peut le retrouver dans un certain nombre de montagnes algériennes et méditerranéennes ;
- Un système à longue distance évoquant en cela les Aurès, mais avec une différence essentielle : les Aurasieus vont dans les Zibans pour la culture du palmier ; les kabyles vont en ville pour des métiers sans relations avec l'agriculture.

Dans les Aurès, l'appoint est agricole, ici il est monétaire.

• **Les approches officielles de l'aménagement montagnard :**

Les approches visant à l'aménagement de la montagne sont nombreuses. Elles le sont autant que le sont les administrations qui touchent à l'aménagement de cet espace : Agriculture, administration forestière, hydraulique, aménagement du territoire.

Cependant, quelles que soient les variantes, ces approches relèvent d'une même problématique, L'exemple du projet « d'aménagement de la montagne » de l'agence nationale de l'aménagement du territoire (ANAT) se semble éloquent. Ce projet élaboré en 1986 propose un aménagement intégré de la montagne. Les actions portent à la fois sur l'agriculture, l'industrie et les équipements.

• **Les Actions concernant l'agriculture :**

La modernisation de l'agriculture relève de deux impératifs. Le premier concerne les terres ; il s'agit de séparer les espaces consacrés à l'agriculture des espaces forestiers. Le second s'intéresse à l'agriculture : il faut passer d'un système vivrier à un mode d'exploitation moderne. Dans la pratique les aménageurs se trouvent face à un dilemme :

-La modernisation de l'agriculture signifie d'abord une diminution du nombre des exploitations par l'intermédiaire d'une restructuration foncière générale, voire d'un remembrement. Puis il faut mettre en place des structures d'encadrement et enfin, régler les relations agriculture-forêt.

-Le maintien d'une agriculture vivrière va « pérenniser les inconvénients de la situation actuelle » ; les agriculteurs sont réfractaires à toute idée de progrès. L'assise financière restera donc faible, ce qui rendra difficile la mise en place de structure d'encadrement.

Le pâturage généralisé et incontrôlé en forêt ne pourra pas être enrayé. En revanche, cela permettra de stabiliser la population montagnarde, de réduire les migrations pendulaires vers les villes ...

Ces considérations appellent trois séries de remarques concernant :

-L'esprit du projet : La montagne et pauvre et le niveau technique des montagnards est faible.

La réalité d'une montagne pauvre en terre et en eau a été précédemment soulignée. Mais, comment expliquer l'existence de terroirs aussi finement structurés ?

-L'approche du projet repose sur les notions largement utilisées de haute technicité, de modernisme, des restructurations, de financement.



Si on ne les applique pas, on : « pérennise les inconvénients ». Autrement dit, cette approche tranche avec l'organisation traditionnelle.

-Sur le terrain, trois propositions sont irréalisables ; à savoir : effectuer un remembrement sur les pentes souvent supérieures à 25%, développer des cultures à haut rendement sur les sols lessivés, réduire l'émigration vers les villes !

- **Les actions concernant l'industrie :**

Le refus d'une montagne « strictement rurale et agricole » est la problématique d'ensemble qui emblème et oppose l'option économique et l'option spatiale. La première conduite à abandonner la montagne et à la reléguer dans sa situation d'arrière-pays.

Or nous proposons de survivre ses villes de montagnes sans les ignorer. La seconde est trop coûteuse. L'ANAT propose donc l'adoption d'une solution intermédiaire qui consiste à rechercher cinq ou six sites industriels sur l'ensemble de la moyenne montagne. Mais le choix de ces sites reste soumis aux critères classiques d'implantation qui ne sont satisfaits qu'en piémont et en plaine. Par conséquent, la montagne risque de subir les effets de la première option.

- **Les actions concernant les équipements :**

Les équipements envisagés sont deux types :

D'une part, ceux qui sont à la charge des pouvoirs publics, d'autre part, ceux qui sont laissés à l'initiative privée et qui se réduiraient au tourisme. Dans ce domaine, deux formules seraient envisagées : le tourisme social et le tourisme de réseau. Pour le premier, il faut prévoir des villages de vacances, des gîtes ruraux, des colonies

Pour les seconds, il faut des hébergements légers implantés sur un ou plusieurs circuits plus ou moins aménagés et équipés.

Ces propositions d'actions appellent une interrogation : la petite Kabylie et Jijel, ou nos petites villes de Montagnes en dehors de la frange côtière, sont-elles capables d'assurer une activité touristique à l'heure actuelle sachant qu'il s'agit d'un espace qui fonctionne entièrement en autarcie ?

Il ressort de cette analyse les projets officiels rejettent toute forme d'organisation en place.

Faute de s'appuyer sur la collaboration des montagnards en tenant compte à la participation et à l'enrichissement de leurs motivations de bâtir une ville qui survie dans l'espace et dans le temps.

- **La montagne entre la tradition et le modernisme.**

L'aménagement de la montagne se trouve donc confronté à deux positions extrêmes. Il y a les paysans un refus de tout ce qui vient de l'Etat, et de la part des autorités un rejet de tout ce qui peut rappeler la tradition. Cette convergence paradoxale confirme un rejet et confirme bien l'impression selon laquelle on assiste à un dialogue de sourds. Dans ce cas pourtant, l'aménagement ne devrait être que consensuel, mais il faut savoir pour qui, pourquoi on aménage la montagne.

Si l'on aménage pour les riverains, ceux-ci doivent être obligatoirement partie prenante aux projets. Il faut éviter le dirigisme opérationnel, que décrit G. Sautter en Afrique.



On sait comment les paysans adoptent une stratégie qui leur permet de détourner les politiques étatiques : ils appliquent les projets après les avoir adaptés au système traditionnel.⁽¹⁾

Si l'on aménage la montagne en vue d'un rééquilibrage régional et afin de sauvegarder le milieu, il ne faut pas faire la table rase des structures traditionnelles. A notre sens traditionnel n'est pas synonyme d'archaïque, dans ce sens on doit retrouver le bon choix dans la tradition et le moderne sans humilier l'esprit créatif. L'organisation de ces villes de montagnes est le fruit d'une connaissance très précise du milieu par ses populations.

On sait que connaissance paysanne et connaissance scientifique sont parfaitement compatibles : un même savoir peut s'appuyer sur les approches différentes.⁽²⁾

- **Conclusion :**

Pour conclure l'exemple ici retenue nous montre qu'il faut reconsidérer et consolider l'aménagement des villes de Montagnes.

Celui-ci ne doit pas résulter d'attitudes extrémistes et néfastes. Toute intervention dogmatique dans un milieu aussi contraignant que celui de villes de Montagne est dangereuse.

Les logiques des montagnards et la volonté de développement des autorités devraient pouvoir se conjuguer, encadrant les populations montagnardes par des structures modernes afin de prendre en mains leur montagne et leur ville.

Si l'inertie paysanne et frein aux projets de l'Etat, une stratégie permettant le maintien des structures en place mènerait à la collaboration des montagnards.

Un pilotage par la base est nécessaire. Il pourrait se réaliser en promouvant les activités montagnards spécifiques, telles que l'aide au développement de l'olivier et à la promotion de la production d'huile ou l'amélioration, ainsi à l'apiculture pour l'aide un développement à l'investissement dans l'abeille et le miel, et la plantation des plantes médicinales, etc.....Tout cela ne soit pas des systèmes, mais par des interventions techniques d'irrigation et d'élevage.

Ces actions ne bouleverseraient pas à l'excès les systèmes mis en place depuis des temps déjà anciens. Changer l'espace, c'est changer les hommes, mais cela demande du temps et la souplesse et surtout l'encouragement aux bonnes initiatives.

II.11.ANALYSE CONTRADICTOIRE :

II.11.1 Présentation d'exemples :

Pour mieux promouvoir afin de maîtriser nos projets dans notre ville montagnaise, ainsi mener une survie à notre ville montagnarde qu'on a proposé ; ville de TABLAT et ses communes limitrophes, on va proposer cette analyse contradictoire pour faire une lecture comparative, pour mieux d'en tenir et tirer les aspects intéressants, aussi bien fonctionnels.

Ce qui nous a conduits à l'élaboration d'un programme aussi qualitatif que quantitatif.

1. Ville de Briançon.
2. Ferme Nos Pilifs.
3. Topas éco-Lodge au Vietnam.

(1) : G. Sautter, 1978

(2) : cf. travaux de Ch. Blanc-Pamard sur les organisations paysannes malgaches et plus généralement l'ouvrage « Milieux et paysages ruraux », 1986.

4. La Résidence Aghlèn Paradis à Ghardaïa.

1. Ville de Briançon :

- Histoire de Briançon :

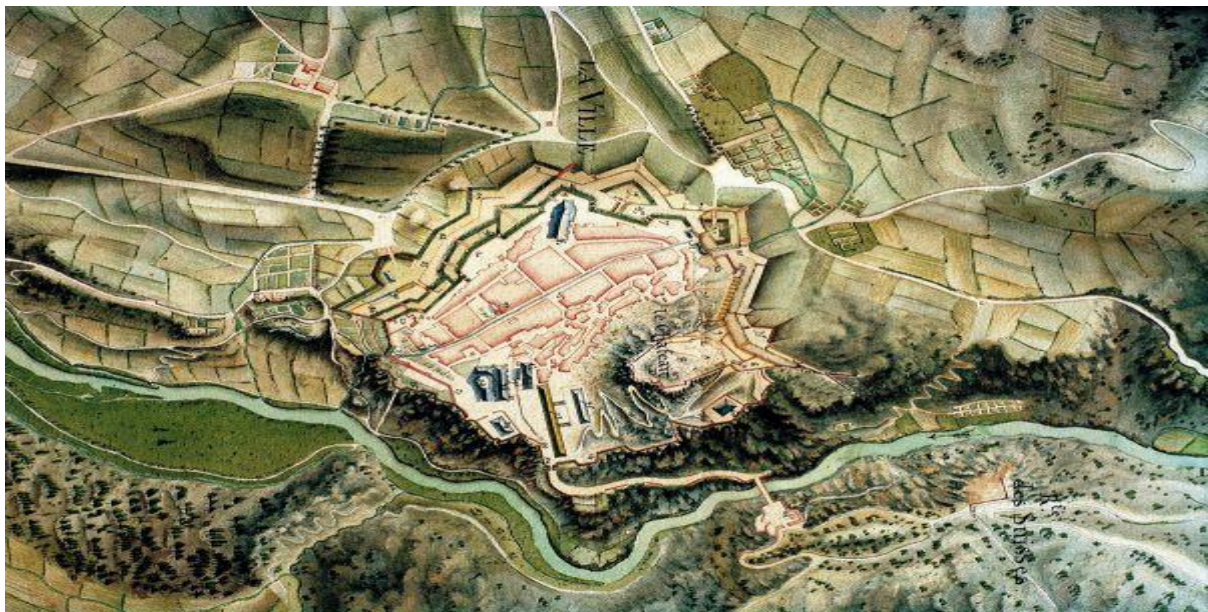
Terre de passage, au carrefour de cinq vallées alpines, Briançon devient ville fortifiée dès le 14^{ème} siècle. Ville dauphinoise, siège de foires importantes, elle est la capitale des Escartons.

- Briançon ; étoile des vallées :

Inscrite à la convergence de cinq vallées ; haute-Durance, Guisan, Clarée, Ayes et Cerveyrette, la ville de Briançon occupe une situation géographique remarquable.

La structure rayonnante de ces vallées a offert très tôt à la ville des accès extérieurs relativement aisés : vers la Provence, le Queyras, l'Isère, la Drôme et l'actuelle Italie.

Ce dense réseau de communications a longtemps fait apparaître Briançon comme une terre de passages, un carrefour important au cœur du massif alpin, proposant les meilleures conditions pour le déplacement des hommes, le trafic des marchandises et l'échange des cultures.



Plan de Briançon 18^e siècle

- Préhistorique et Antiquité :

Les périodes successives de glaciation du Palé-otique rendent impossible l'implantation humaine. Ce n'est qu'au cours du Néolithique que la présence des hommes est supposée dans les vallées briançonnaises.

Elle est en revanche certaine à l'âge du bronze et à celui du fer. Les différentes peuplades, d'abord ligures, puis celto-ligures, vivent sur le replat des vallées et tirent leurs ressources de l'agriculture et des échanges.

Aux premiers temps de la romanisation, Bringantio semble être implantée sur le secteur de l'actuel Champs de Mars.

Le Briançonnais demeure sous la domination romaine jusqu'à la chute de l'Empire romain au 5^e siècle.

- Naissance d'une ville au temps des Dauphins :

Briançon se trouve dans le Dauphiné, région qui correspondrait aujourd'hui aux départements de l'Isère, de la Drôme, et des Hautes-Alpes. Cette province fut créée autour d'Albon, près de Vienne en Isère, sous l'autorité d'une riche famille dont les membres prirent le nom de Dauphins au début du 13^e siècle.

En 1343, les habitants de la région, regroupés dans 51 communautés, signent une charte avec Humbert II, le dernier Dauphin, leur garantissant des libertés et leur accordant des privilèges : la grande charte des libertés Briançonnaises. En 1349, Humbert II cède son territoire au roi de France. A partir de cette date, le fils héritier du roi régnant porte le titre du Dauphin du viennois.

- Briançon en proie aux flammes, tissu urbain :

Le tissu urbain dense et l'utilisation du bois comme matériau de construction constituent des facteurs qui exposent Briançon au feu.

En Décembre 1624, un dramatique incendie détruit les quatre cinquièmes de la ville. Les maisons tout justes relevées sont à nouveau réduites en cendres en janvier 1692.

Les habitants reconstruisant leurs demeures sur les fondations précédentes, l'ancien parcellaire médiéval ne se trouve quasiment pas modifié.



Place d'arme citée Vauban

- Vauban à Briançon, Aménagement de la ville :

Vauban arrive à Briançon à l'automne 1692 à la suite d'une brutale attaque du duc de Savoie sur les Alpes. Il trouve le site difficile à aménager car il est entouré de tout part de hauteurs dominantes. Le 21 et 22 Novembre 1692, il établit son projet.

Il demande la réalisation de bastions, de demi-lunes, d'une fausse-braie au front d'Embrun. Il prescrit divers aménagement : approfondir les fossés, consolider les courtines, placer des corps de

garde, faire des embrasures, traverses et poternes, voûter la porte ; construire des poudrières, des casernes et approfondir le puits de la place d'Armes. Lors de son second voyage à Briançon, Vauban inspecte les travaux et rédige un nouveau mémoire, daté du 24 Août 1700.

- **Briançon, gardienne des frontières :**

La fin du règne de Louis XIV est marquée par la guerre de Succession d'Espagne, de 1701 à 1714. La région de Briançon devient le théâtre d'affrontements Franco- savoyards.

En 1713, le traité d'Utrecht met fin en partie au conflit mais il s'avère désastreux pour le territoire. La frontière, jusqu'alors située bien au-delà des monts, est déplacée au col de Montgenèvre.

La France perd le val Cluson, la varaita et une partie du Val du Suse, elle reçoit en échange l'Ubaye.

La construction d'une véritable barrière de forts commence sous la Régence, en juillet 1721, et se poursuit pendant treize étés sous le règne de Louis XV.



Copie du plan relief de Briançon (original datant 1736)

- **L'expansion aux 19^e et 20^e siècles de ville Montagneuse de Briançon :**

L'organisation de Briançon connaît un bouleversement important au 19^e siècle. L'implantation de l'usine de la Schappe en 1842, la construction de nouvelles casernes à partir de 1882 et l'arrivée du train en 1884 amorcent le développement d'un nouveau quartier près de la Durance, autour du hameau de sainte- Catherine. L'après-guerre voit des mutations paysagères sans précédents. Les activités traditionnelles agricoles cèdent le pas au tourisme et au climatisme, un développement urbain durable : au paysage rural d'une ville montagnaise succède le paysage d'une ville Montagnaise urbaine bien structurée.¹

⁽¹⁾ www.ville-briancon.fr/www.histor-de-briancon



- **Briançon : Carrefour de Commerce et d'influences**

La naissance de l'agglomération peut être située dans le premier quart du 13^e siècle lorsque le terme bourg apparaît.

La Dauphin encourage ses sujets à venir pratiquer des activités commerciales dans la ville en leur accordant les libertés.

Ces franchises donnent à Briançon un rayonnement commercial d'une dimension internationale.

L'installation des papes en Avignon, au début du 14^e siècle, favorise encore l'essor du trafic des marchandises viennent en France, du comtat Venaissin, d'Italie, de Flandres, d'Allemagne et d'Espagne.

La grande Foire de Briançon se déroule en septembre et peut durer jusqu'à nos jours.

- **Briançon : une forte présence religieuse :**

Au moyen âge, la présence des Vaudois contraint l'Eglise catholique à mettre en place une politique d'évangélisation et de répression. De nombreux édifices religieux sont construits. Un couvent de Cordeliers est ainsi bâti dans la ville à la fin du 14^e siècle. Les confréries sont très présentes et très actives.

Celle des Pénitents noirs édifie une chapelle au 16^e siècle. Au 18^e siècle, la défense de la ville nécessite la destruction de l'église médiévale et de son élégant clocher à flèche.

La Collégiale est édifiée intramuros.

Dès le 17^e siècle, des frères récollets, aumôniers de l'armée, bâtissent un nouveau convent

- **La vie militaire de Briançon :**

Par sa situation géographique au pied du col de Montgenèvre, Briançon joue dès l'époque gallo-romaine le rôle de la ville forte. Les guerres d'Italie conduisent plusieurs fois les rois de France à y faire étape. Les habitants sont sans cesse ruinés par le passage des troupes.

Avec la construction de la barrière fortifiée au 18^e siècle, la présence militaire s'amplifie avec une garnison pouvant atteindre 6000 hommes en cas de conflit.

La construction du « régiment de la neige » à la fin 19^e siècle marque pour longtemps la vie briançonnaise. Puis, le 159^e Régiment d'Infanterie Alpine est dissous en 1994 et cède la place au Centre National d'Aguerrissement en Montagne.

Le CNAM cesse définitivement son activité en 2009.

- **L'âge industriel de la ville Briançon :**

La véritable impulsion donnée à l'économie du Briançonnais résulte de l'implantation d'une usine dans la ville basse. A partir des années 1842, l'usine de la Schappe, dont l'activité est la transformation des déchets de soie, fait entrer Briançon dans l'âge industriel.

Il bouleverse les structures économiques, sociales et urbaines de la ville, et fait naître un nouveau quartier industriel, commerçant et bourgeois : le quartier de Sainte Catherine.

Pendant presque un siècle, l'usine emploie entre 700 et 1000 ouvriers et ouvrières.

Les conséquences de la première guerre mondiale et l'apparition de la soie artificielle condamnent l'usine à fermer ses portes en 1933.

- **La naissance du tourisme et le développement du climatisme :**

Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, une nouvelle activité se développe dans le Briançonnais : le tourisme. Grâce à l'essor des activités sportives hivernales et estivales et au premier concours international de ski qui se tient à Montgenèvre en 1907, le Briançonnais gagne une belle réputation. De plus en plus de personnes sont attirées vers le pays.

Outre le tourisme, le climatisme apparaît comme une possibilité économique.

Possédant un climat sain, sec et ensoleillé, Briançon est érigée en « station climatique » en juillet 1994, mais il faut attendre les années 30 pour assister à une vraie politique de santé et à la construction de sanatoriums.

- La ville entre sport, loisirs et culture :

Située à 1336 mètres d'altitude au cœur des Alpes du Sud, Briançon jouissant de 300 jours de soleil par an et d'un enneigement abondant, s'est tout naturellement tournée vers les sports d'hivers. A la fin du 19^e siècle, les militaires sont les premiers à goûter à la glisse en fabriquant des paires de ski. Le premier téléphérique (le plus long d'Europe à l'époque) est construit en 1941 à Saint-Chaffrey à l'initiative du Club Alpin Français de Briançon. En installant en 1990 la télécabine du Prorel, Briançon allie le ski et la ville. Le domaine skiable est rattaché aux autres pour créer Serre-Chevalier Vallée.

Etape sur la grande Route des Alpes, la cité Vauban attire en été de nombreux visiteurs en leur offrant un riche patrimoine sans cesse mis en valeur. Briançon porte le label ville d'art et d'histoire et les fortifications de Vauban sont inscrites sur la liste du patrimoine mondial depuis juillet 2008.



Vue de Télécabine du Prorel.

2-Ferme Nos Pilifs :

- Situation et présentation :

La Ferme Nos Pilifs se situe à Bruxelles en Belgique dans la commune Neder-over-Heembeek.

La ferme « Nos-Pilifs » est située dans un écrin de verdure en pleine ville au cœur de la capitale de l'Europe. Etendue sur un terrain de 5 hectares, créée en 1984, à l'initiative du Centre Nos Pilifs pour répondre aux problèmes d'emplois de quelques personnes handicapées mentales¹.



Figure Ferme Nos Pilifs

- **Programme** : En plus de l'activité agricole à la ferme propose plusieurs activités annexes.²

L'épicerie : pour la vente des produits maraîchers mais aussi de tous les produits du terroir de la région, un marché hebdomadaire est aussi organisé dans la cour tous les samedis.

Un restaurant : Qui a pris l'appellation typique de la région (Nord de la France et Belgique).



Epicerie Nos Pilifs



Restaurant Nos Pilifs

⁽¹⁾ www.google.fr, www.agritourisme-ventous-luberon.com.

⁽²⁾ www.efarmz.be

La Ferme d'animation : Cette ferme propose plusieurs activités pour les grands et les petits ateliers de cuisine et de jardinage pour les grands, et journée découverte de la ferme pour les plus petits, ainsi l'équitation.



Ferme d'Animation Nos Pitifs

- **Les services** : Parmi les services que propose la Ferme-Nos-pitifs le jardinage, la conception ou l'aménagement du jardin, la vente des plantes et les produits de jardinage. La ferme utilise ses produits locaux végétal et animal, elle est équipée de panneaux d'énergies solaires.



La ferme Nos Pilifs présente ses nouvelles activités | BX1



Education de jeunes Garçons à l'élevage | BX1



Après un an d'inactivité, les premières bottes de cresson sont récoltées à la cressonnière royale de Laeken

3- Topas éco-Lodge au Vietnam :

- Situation et présentation :

Topas éco-Lodge est situé dans l'endroit parfait à deux collines en forme de cône enfoncées dans la spectaculaire vallée de Sapa au nord du Vietnam, composée de petites maisons de granit blanc éparpillées dans la nature.

L'éco-Lodge a été édifié par des constructeurs locaux, ainsi d'un groupe d'architectes qualifiés et expérimentés gens de métiers.¹



Vue de Topas éco-Lodge au Vietnam

- Programme :

L'agriculture : L'agriculture représente la fonction majeure de cette région montagnarde Topas éco-Lodge, cette Ferme utilise ses ressources naturelles et agricoles d'une façon optimale sans nuisance à la sphère sociale ainsi environnementale et économique.



Agriculture à Topas éco-Lodge

⁽¹⁾ www.nationalgeographichodges.com

- Hébergement :

Composé de 33 bungalows au sommet de deux collines de forme conique à la nature dans une montagne qui offre un paysage spectaculaire.



Vue des Bungalows à Topas éco-Lodge

- La Restauration :

Les restaurants offrent des repas trois fois par jour, servant la cuisine d'une gastronomie vietnamienne traditionnelle à une touche européenne, terrasse meublée de chaises longues à la pleine nature, ainsi un foyer et de salles à manger.



- Les Services :

- Piscine à débordement d'eau salée chauffée avec une vue spectaculaire sur la montagne.
- Flotte de vélos disponibles pour les clients.
- Boutique de souvenirs pour la vente des objets artisanaux fabriqués par des artisans.

4. La Résidence Aghlèn Paradis à Ghardaïa :

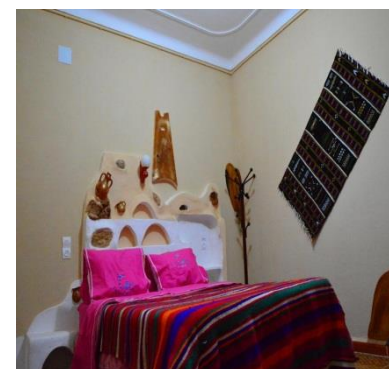
- Situation et présentation :

La ville de Ghardaïa s'est lancée depuis plus d'une décennie dans l'exploitation des espaces ruraux à travers la création d'une activité touristique qui s'effectue sur des produits culturels, tels que le patrimoine historique et culturel. Cette ville qui semble escalader une montagne, a offert à la Résidence Aghlén Paradis l'un de projets le plus mieux réussi dans la matière d'agritourisme. Cet petit espace splendide qui se dresse au pied d'une colline rocheuse dans une localité retirée nommée « Ntisa » ; Ce projet d'agritourisme se situe sur la localité du territoire de la commune de Bounoura à 12km de l'Est du centre-ville de Ghardaïa.¹



Ntisa Wilaya de Ghardaïa

La Résidence Aghlén Paradis, a été créée en 2007 dans une exploitation agricole et qui s'étale sur une assiette d'environ de 10hectars. Elle est composée de 15 chambres et suites et semi-suites, bungalows ainsi de plusieurs huttes en simple et en double. D'un style architectural typiquement régional, d'une décoration artisanale traditionnelle, qui s'inspire du modèle réel du mode de vie de l'ancienne époque traditionnelle, qui offre un environnement naturel très beau et très varié.



L'intérieur de la résidence hôtelière

(1) www.jeune-indépendant.net

La résidence est une zone agricole, entourée de champs d'orangers, d'oliviers, de grenadiers, de pommiers et de palmiers. Elle dispose également d'un escalier en béton jusqu'au sommet de la colline et de deux piscines, un parc animalier et un petit aqua-parc.

Rés
ide
nce
Ag
hlè
n
Par
adi
s
- P
r
o



gramme :

Le programme de la Résidence Aghlèn est l'agriculture, l'hébergement, la restauration, les loisirs et la détente.

II-11-2-Lecture comparative d'exemples et synthèses :

Il existe plusieurs modèles d'agritourisme où de « tourisme à la ferme » dans le monde. Plusieurs destinations ont tonifié leur offre en ajoutant l'hébergement et d'autres activités de sport et de loisirs.

Cette lecture comparative d'exemples nous a permis de bien comprendre les différentes activités qui vont caractériser notre cas d'étude ville de TABLAT qui semble une ville ombragée vu l'humiliation et la mauvaise planification, on doit se baser sur : l'information de la population, la pédagogie, la recherche, l'hébergement, la récréation et les loisirs, ainsi l'aide et l'encouragement des jeunes de cette région montagneuse d'investir en domaine agricole et en agrotourisme, en tourisme ainsi en artisanat. En se basant encore sur la sensibilisation des visiteurs à travers un programme attractif et riche, aussi par la variation des espaces, ainsi que pour la population de ses villes montagneuses on doit les pousser à faire promouvoir leurs villes à travers des investissements d'agritourisme, de tourisme et d'agriculture.

• Synthèses et Conclusions :

Le développement durable local de sa part concerne un territoire, une ville, une zone et l'ensemble de ses acteurs de ce même territoire, sa mission réside dans le rôle naturel des collectivités locales.

Or le tourisme comme nous le connaissons tous constitue l'un des piliers d'industries les plus vulnérables (florissantes) au monde par son apport socio-économique.

Les pays font de ce secteur un instrument de développement local prometteur et promoteur en même temps. L'agritourisme ou le tourisme à la ferme est devenu l'un des activités à part entière et la colonne vertébrale qui permet d'exploiter les multiservices d'une ferme agricole pour mieux promouvoir stimuler et mettre en valeur les entités d'une ville où d'une ville montagneuse dans son territoire.

Ces trois vecteurs ont accordé une attention particulière à la mise en valeur des richesses et des potentialités environnementales et paysagères de la région et la valorisation des produits locaux ; or nos villes de montagnes se trouvent stagner devant cette composante qui malgré leurs richesses et potentialité, désormais cela est dû à la mauvaise planification et à la mauvaise foi des responsables locaux.

Nous pouvons faire la survie de nos villes de montagne par le biais des achats que les touristes effectuent sur place, ses derniers contribuent à la stimulation des ventes des produits agricoles, artisanaux et industriels du terroir.

L'Algérie doit mener une stratégie du développement durable local dans le but de stimuler l'économie régionale et locale pour renforcer le marché d'emploi des entreprises ainsi les agriculteurs pour amortir la compétitivité dans les zones de l'ombre.

Notre étude se base sur l'élaboration et le bon fonctionnement des projets projetés qui doivent répondre à la survie de ses villes de montagnes en créant une alliance entre :

- La valorisation des ressources humaines (l'esprit d'entreprise et de création, richesse culturelle de la population montagnarde).
- Les potentialités du territoire (sources agricoles, industrielles, touristiques, culturelles et écologiques).
- La dynamique du développement agricole et la mise en valeur :

Depuis longtemps focalisé sur les réformes organisationnelles successives des exploitations agricoles du secteur public, les offices d'importation des produits et intrants agricoles, le secteur de l'agriculture a quelque peu négligé le développement des zones spécifiques et plus particulièrement les zones de montagnes, même si, celles-ci ont bénéficié à la faveur des différents programmes sectoriels, des plans communaux de développement, des programmes spéciaux :

- Pour l'introduction et le développement de l'arboriculture rustique.
- Pour le développement des petits élevages.

En fait, l'on ne peut pas dire, que l'état a lésiné sur les moyens, mais ce qui a surtout manqué, c'est une stratégie adaptée à la configuration des petites exploitations agricoles marquées par leur caractère privé, par l'indivision.

Or le caractère sensible et spécifique du développement des zones de montagnes fait plutôt appel, à une approche pluridisciplinaire dans l'élaboration des programmes, ce qui renvoie à la maîtrise des questions : d'agronomie, de foresterie ; de zootechnie, mais aussi de sociologie, d'anthropologie, de l'économie rurale, de génie rural, de droit rural, de cadastre, du petit hydraulique, de l'écologie, de l'aménagement du territoire et dans certains cas particuliers.

II-11-3-RECOMMANDATIONS ET ENJEUX ET DEVENIR URBAIN EN ALGERIE

II-11-3-1 L'enjeu des grands équilibres spatiaux

- **La Démographie :**

L'Algérie devra faire en 2050 à une population d'environ de 57 millions, à la baisse de la fécondité devrait entraîner un rétrécissement important de la pyramide des âges : les moins de 18 ans qui constituaient plus de 54% de la population en 1977, ne représenteront que 46% en 2000 et 37% en 2025 ; les moins de 30ans représentaient en 2002, 70% de la population, le taux de

croissance démographique est passé en 20ans, de 3.2% à 2.4% , ce vieillissement de la croissance démographique avec réduction de la part des âges scolaires et le gonflement des âges actifs est une donnée essentielle pour la définition des priorités à donner au développement urbain économique et social dans les zones délaissées tel que les zones nord montagneuses et les zones du grand sud, au moyen et à long terme. Les métropoles connaîtront un chômage important ; elles ont supporté la pression sociale de 3/10 personnes sans emplois en 2000, et plus encore s'il l'on tient compte des compressions actuelles d'actifs.

Les taux d'urbanisation vont continuer à progresser d'une manière quasi- uniforme à travers les grands espaces du territoire au détriment des terrains agricoles ; c'est vers les régions les mieux équipées en infrastructure nécessaires, et disposant d'une main d'œuvre qualifiée que s'orienteront les investissements au détriment des régions pauvres , il est recommandé que l'état développe les zones de l'ombre ainsi que les zones montagneuses qui sont abandonnées et mal équipées en matière du développement durable local. Ces conditions sont réunies dans les villes du nord plus précisément les villes montagneuses, une hiérarchisation des territoires pourrait se dessiner à long terme : on aura des régions de commandement et des régions périphériques marginalisées et confinées dans leurs territoires avec le risque de tensions sociales que cette division spatiale pourrait générer.

Les effets multiples de ces déséquilibres risqueraient par ailleurs d'enclaver et entraver l'efficacité des investissements et aller à l'encontre des objectifs recherchés. Il est donc recommandé clair que le croît démographique aura des répercussions dans les domaines du développement ; la mise en œuvre d'une véritable stratégie de l'aménagement du territoire et nécessaire, dont la répartition spatiale des populations constitue un élément fondamentale, il est recommandé que nos planifications futures disposent d'un esprit focal régénéré dans le but de mieux exploiter nos territoires.

- **Le territoire :**

Le réseau urbain au sens de l'aménagement du territoire est considéré comme un moteur important du développement régional et une action de réduction des inégalités nationales.¹

Le nord du pays dispose des plus grands atouts tant au plan naturel, infra- structurel, en termes de ressources humaines. Il bénéficie d'une armature urbaine bien constituée avec cependant de grandes inégalités entre les régions urbaines (mal exploitation du territoire gaspillage de l'espace agricole et mal investissement dans les zones montagneuses qui possèdent une offre judicieuse au développement durable local de nos territoires), A ces derniers incombera une double mission :

Il est recommandé d'assurer pour l'ensemble des territoires la transition vers l'insertion dans l'économie mondiale, et atténuer les graves disparités infrarégionales qui, si elles persistent annihileraient tous les efforts entrepris.

Le réseau urbain du nord ; devra donc être réorganisé dans cette perspective, il est recommandé que les grandes villes aient à jouer un rôle capital en raison de leur taille ainsi que les villes montagneuses occuperaient un rôle majeur dans l'équilibre géo- stratégique des investissements futurs en se consolidant le pays en matière d'agriculture et d'agrotourisme, et de leur niveau

⁽¹⁾ Extrait essentiellement du document CNES sur la ville ; « Rapport sur la ville algérienne, le devenir urbain du pays », novembre 1998.

l'équipement, en outre, une rénovation des méthodes d'actions des pouvoirs publics est indispensable.

- **Le foncier :**

Les déséquilibres d'occupation des espaces, l'absence d'une politique globale et cohérente ont engendré, sous l'influence d'une forte pression économique et sociale, un développement anarchique et des graves déperditions des espaces fonciers au détriment des espaces ruraux menaçant ainsi toute politique d'aménagement, d'habitat ou d'investissement.

Il est donc recommandé une nouvelle vision de l'urbanisation des fonciers des territoires montagneux qui devra créer le cadre adéquat pour une promotion foncière responsable s'inscrivant dans l'optique irréversible de l'aménagement durable où les collectivités locales sont interpellées pour agir et consolider cette approche.

Pour donner au foncier sa véritable dimension il est primordial de veiller aux recommandations de la coordination des actions par :

- Le renforcement des prérogatives des communes de zones montagneuses en matière de gestion du portefeuille foncier en comblant tout dépassement préjudiciable en matière du développement durable de ses zones marginalisées.
- La préservation des parcelles disponibles à l'intérieur des villes pour des investissements d'intérêt général et non pas le gaspillage et le massacre du foncier agricole sous prétexte de la planification de villes nouvelles.
- La préservation et la sauvegarde du patrimoine urbanistique en zones montagneuses par des approches prospectives et anticipatives ;
- D'associer pleinement les principaux opérateurs locaux pour leur faire prendre conscience de tous les enjeux.

En fait ; il est recommandé de restaurer au foncier sa dimension économique, à travers l'évaluation des couts et sa nature de patrimoine non renouvelable, par des instruments de gestion ; de contrôle et de régulation, il est donc impérieux d'engager une lutte contre les improvisations graves, des pratiques de l'informel, et les spéculations foncières.

- **L'enjeu du statut de la ville :**

A l'exception de quelques cas particuliers, les villes ne sont pas reconnues au plan législatif, de ce fait, ne bénéficient pas d'un statut approprié, répondant aux exigences spécifiques de leur gestion. Hormis, l'agglomération d'Alger et les commune d'Oran et de Constantine, pour lesquelles ont été prévus des aménagements administratifs explicites, pour les autres villes aucun dispositif, ni même une simple qualification terminologique ne distingue la ville d'une localité rurale. Les chefs-lieux (de commune, de daïra, de wilaya) permettent de situer des villes d'importance variable ayant acquis un statut particulier non pas d'ordre institutionnel mais simplement administratif reflétant une hiérarchisation déterminée par la présence plus ou moins forte des services de l'état, ce statut administratif n'a pas d'influence décisive pour une meilleure organisation et gestion de villes quelques soient leurs natures et dimensions.

Pour cela il est recommandé aux collectivités locales autoritaires de combler le vide créé par la connaissance du statut particulier des villes est ainsi régulier partiellement les structures communales de l'état en plus particulièrement les structures communales montagneuses

marginalisées. Mais les administrations communales ne sont pas de taille à affronter, seules, certains problèmes urbains, elles se sentent désarmées face à l'ampleur des tâches de gestion.

Donc, il est recommandé désormais de donner aux villes un statut qui coïncide avec leur rang en mobilisant toutes les ressources au profit du développement local durable ; c'est l'un des enjeux du devenir de la ville algérienne ainsi pour notre ville montagnaise TABLAT.

- **L'enjeu financier :**

En dépit des masses financières considérables consenties par l'état et les collectivités locales aux investissements, les citoyens et la population montagnarde ont toujours le sentiment qu'il n'y a aucune amélioration de leur cadre de vie, et les interventions de l'état sont souvent perçues et qualifiées de stériles.

Les gaspillages constatés, les infrastructures inexploitées ou laissées en proie de la dégradation, le choix contestable de priorités engagent à ne plus éloigner les citoyens des centres de décision et à mettre en place un cadre de référence pour une rénovation des modalités d'actions des collectivités locales, de nature à améliorer leurs performances.

L'administration locale est recommandée et doit s'efforcer d'assurer l'adéquation entre les missions (projets de développements dans les zones de montagnes) et les charges (finances) qui lui sont dévolues, en vue de répondre aux aspirations de la population montagnarde. Donc la commune devrait s'orienter vers une approche économique de la ville montagnaise qui serait à même de lui permettre de se prendre en charge.

Une nouvelle conception rénovée du développement local doit être recommandée et s'imposer donc en cette période de rareté des ressources, lesquelles doivent être orientées vers des opérations prioritaires entrant dans le cadre général des conditions de vie de cette population montagnarde.

- **L'enjeu environnemental :**

Des espaces urbains déstructurés et dégradés, des conditions de vie détériorées, et un cadre bâti de qualité médiocre, constituent l'une des configurations de la société actuelle.

L'expansion urbaine pose déjà de graves problèmes, sa non maîtrise va accentuer les dysfonctionnements et va amplifier la dégradation de l'environnement et pousser à la naissance de situations incontrôlées, voire incontrôlable.

Il s'agit avant tout de poser le problème sous forme d'enjeu dans le cadre du développement durable ; un environnement de qualité est désormais un préalable incontournable pour une croissance économique à long terme. En outre il faut avoir à l'esprit que même avec des moyens importants on ne peut pas combattre les pollutions atmosphériques, résoudre les problèmes des déchets et ceux qui se rattachent aux ressources hydriques, et les dommages écologiques générés par l'activité humaine. Donc le recours à un effort soutenu de sensibilisation des populations est indispensable pour une prise en charge effective de l'aspect environnemental qui une fois négligée, peut hypothéquer leur propre avenir et celui des générations futures.

A cette procédure, il est recommandé d'ajouter la nécessité d'examiner tout projet selon une approche multidisciplinaire et d'y intégrer à chacune la donnée environnementale. A ce titre, il serait judicieux d'élaborer un inventaire des moyens de lutte, un catalogue des moyens disponibles

et de mettre au point des dispositifs opérationnels pour éliminer toutes formes de pollution et de dégradation de l'environnement.

Le volet recherche en la matière doit être davantage valorisé pour la mise en œuvre d'une gestion efficace et plus rigoureuse qui constitue un des enjeux de devenir de nos villes ainsi nos villes de montagne.

- **L'enjeu d'une bonne gouvernance :**

Les moyens humains constituent le facteur le plus décisif pour la promotion de la ville montagnaise et la réussite de l'ensemble des actions, car rien ne sert à dynamiser les institutions, d'améliorer l'instrumentation juridique, de définir les compétences, si les hommes chargés de veiller à la concrétisation de tous processus n'ont ni les aptitudes nécessaires, ni les motivations indispensables à l'exercice de leurs responsabilités.

En fait, dans toute entreprise, la composante humaine est l'élément actif et déterminant pour atteindre les objectifs d'efficacité, de rentabilité et de performance.

Le concept nouveau de gouvernance ne situe plus d'autorité au niveau central uniquement, mais la confère à tous les niveaux de la hiérarchie administrative et à tous les échelons d'une organisation donnée, publique ou, privée. Plusieurs acteurs participent au gouvernement d'un territoire, et le pouvoir central au lieu d'être la figure dominante, n'est qu'un acteur parmi d'autres.

Pour cela nous recommandons la une bonne gouvernance qui proscrire l'arbitraire, l'autoritarisme, elle privilégie la diffusion de la responsabilité et l'implication de tous les agents aux différents niveaux hiérarchiques, ainsi que la participation des braves hommes de la population montagnarde pour qu'ils prennent en mains leurs problèmes et non pour qu'ils les posent seulement à l'administration. Elle vise l'efficacité, la bonne gestion, la rationalité. En d'autres termes, nous recommandons une gouvernance qui renvoie un processus qualitatif de réforme administrative, de recherche d'indicateur de bonne conduite des affaires de la ville de montagne prospérée, d'amélioration constante de la formation et de la mise à niveau permanent pour faire face efficacement aux mutations en cours. La bonne gouvernance a enfin conscience qu'il ne suffit plus de dénoncer les carences, les entraves et les abus, d'élaborer de nouveaux textes, d'énoncer des mesures supplémentaires, mais au contraire qu'il faut veiller avant tout aux impératifs de l'application, de même qu'elle est convaincue que la conduite du changement exige une connexion en profondeur avec le réel. La bonne gouvernance constitue un des enjeux recommandés du devenir de nos villes de montagnes.



CHAPITRE III : CAS D'ETUDE

III-1.1 : INTRODUCTION :

Toutes les villes du monde ne cessent de se développer et de changer leur forme et leur trame urbaine selon les mutations urbaines, ainsi les changements sociaux politiques, culturels et économiques.

La localisation du premier noyau de la ville est imposé par certaines conditions, tel que les cours d'eaux, certaines exigences militaires et le territoire.

Chaque ville possède sa forme urbaine spécifique liée aux données naturelles de son site.

Notre ville cas d'étude TABLAT, présente les mêmes symptômes de la crise que vivent les périphéries et les villes montagneuses algériennes. Nous connaissons tous que l'urbanisation après l'indépendance s'est fait d'une manière anarchique.

La ville de TABLAT possède un site géostratégique vu sa situation territoriale ainsi que son potentiel agricole et naturel forestier. A travers ce cas d'études nous essayons de faire sortir cette ville montagneuse de son confinement depuis des années, sa population se trouve désormais une zone de l'ombre marginalisée de tout développement local où d'investissement en tourisme ou agro-tourisme malgré sa richesse. TABLAT est une ville montagneuse inspire sa force du développement de sa population ainsi de la promotion d'autorité locales, en domaine d'urbanisme et architectural qui peuvent sortir cette ville de sa stagnation.

III-1.2 : PRESENTATION ET CHOIX DE CAS D'ETUDE.

Tablat, vient du berbère signifie « le pierre plate ».Tablat est l' ancienne Tablata, chef-lieu d' une marche romaine au V^e siècle, d'après Oscar Mac Carthy (1825-1913), chargé depuis 1849 par le ministre de la guerre d'une mission d'exploration des territoires Algériens. Tablat est l'ancienne Tablata des Romains, centre de population en voie de peuplement, à 550 m d'altitude, une ville à caractère agricole et montagnard sur un plateau élevé de 50m au- dessus des cours d'eau qui le contournent. Terres labourables de bonne qualité, elle est couronnée par la forêt de Mezghana à 6 km, d'un climat sain très chaud en été.

Sous les Romains ; Tablata était la chef-lieu d'une marche militaire.¹

C'est la région des Cheurfa et des Maures venus du Maroc et d'Andalousie au début du XV^e siècle qui formait le grand aârch. des Beni Slimane qui se composait de sept tribus : Bahata, Tiara, El Ouzana, Tourtatine,Tablat, Mezghana.

Durant l'occupation Ottomane, Tablat relevait du Khalifat de Sebaou de grande Kabylie et de l'autorité de l'Agha d'Alger.

L'émir Abd el-Kader l'avait placée sous l'autorité d'Ahmed Ben Salem, Khalifa du Sebaou. Le Centre colonial a été crée en 1876 dans le département d'Alger et devient commune mixte en 1879.En 1958 il est chef-lieu d'arrondissement rattaché au département du Titteri. Tablat est une localité de montagne située à 500M d'attitude et dans une dépression de l'Atlas Blédien et les monts de Khachena à45Km au Sud d'Alger et 90Km à l'Est de Médéa, le chef-lieu de wilaya à environ 72Km à l'Est de la ville de Blida, et à 52 km au Sud-Ouest de Boumerdès et à 95Km au Sud-Ouest de Tizi Ouzou et à 69Km au Nord-Ouest de Bouira.

Les Communes limitrophes de Tablat sont les deux Bassins, Aissaouia, Mezghana, Mihoub, Guerrouma (Wilaya de Bouira).

⁽¹⁾ Géographie de l'Algerie-O, Niel-1876-1878



« Toutes les villes du monde sont touchées de près ou loin par un même phénomène majeur : l'éclatement urbain, ainsi la civilisation de demain sera totalement urbaine, et sera fondée sur de nouveaux référentiels, qui s'appuient essentiellement sur le savoir et la technologie »¹

La problématique essentielle des villes algériennes réside dans leur urbanisme et leur croissance male contrôlée, qui a donné des villes non structurées, et non planifiées. Or pour structurer une ville il vaut la rendre développée et durable en même temps.

Et c'est le cas de notre ville Tablat qui consenti une rupture totale dans son congétement spatial ainsi une dégradation formelle entre son centre historique connu par une architecture ancestrale de différentes époques ainsi que les différentes parties de la ville qui n'ont pas d'identité ni de style identifiable, sans cette homogénéité la ville de Tablat risque de perdre ses concepts architecturaux.

Elle souffre d'un noyau central historique dégradé et d'une périphérie male ajustée male agencée et non contrôlée dû au manque des structures fondamentales qui couvre les exigences de cette population importante, ainsi une insuffisance d'espaces utiles à modeler la ville et la relancer à faire une survie..... Une ville étouffée dans le désordre, nécessite une nouvelle oxygénité² urbaine, une revivification de ces quartiers, de ces mémoires et de son charme architectural. Une architecture charmeuse qui développera la ville durablement dans le temps et dans l'espace.

Rendre la ville de Tablat, une ville durable et écologique, faire la survie de cette ville montagnaise étant le premier souci de notre étude ; en respectant les principes du développement durable et de l'urbanisme écologique, en facilitant les modes de travail et de transport sobres, en développant l'efficacité du point de vue de la consommation d'énergie et des ressources naturelles et renouvelables tout en s'appuyant sur les enjeux des éco-quartiers.

Nos villes algériennes sont saturées à cause de leur urbanisme aléatoire et de leur architecture dégradée male contrôlée, ainsi le manque d'une volonté politique et économique qui donne une vision globale pour les villes de Montagnes considérées comme zone de l'ombre dans notre politique nationale.

Donc pour notre cas d'étude qui est la survie de ville de Montagne, l'aménagement urbain des zones montagneuses constitue un enjeu prioritaire pour améliorer notre qualité de vie, ainsi protégé notre environnement.

« Concomitamment à la ville durable, apparaît un objet urbain nouveau l'Eco-quartier .Né en Europe du Nord à la fin des années 80-début des années 90.

Il se veut un quartier exemplaire au regard du développement durable».

D'où le questionnement suivant.

Est que l'Eco-quartier peut subvenir à tous les besoins de la population actuelle et future de la ville de Tablat et neutralise le phénomène de l'exode rural ?.

Pourra-t-il être une alternative pour le développement et l'amélioration de la ville de Tablat ?

Quels sont les concepts de durabilité qui définissent une diversité fonctionnelle du centre de la ville de Tablat et les communes limitrophes ?

Or la ville algérienne du 21^{ème} siècle n'est plus du 19^{ème} siècle des phénomènes de migration, de croissance démographique, d'aménagement et de réaménagement, d'extension, de changement de paysage et de fonctionnalité ont manqué son histoire.

Dans un souci de faire une survie et une revivification ainsi une revitalisation urbaine durable et de reconstruire la ville sur la ville, et promouvoir une alternance urbanistique de haute mobilité de la

(1) Sedjari Ali, le devenir de la ville, Edition hammatan ; 1999 ; p7.

(2) Oxygénité : manière d'aérer et de faire respirer la ville

ville et la périphérie, notre choix s'est porté sur une ville montagnaise avec une structure urbaine incohérente et en manque d'homogénéité qui est la ville de Tablat.

Comme nous l'avons déjà présenté, la ville de Tablat est l'une des communes de la wilaya de Médéa, c'est une ville de fondation coloniale française, située sur les hauts plateaux dans la zone Sud des piémonts de l'Atlas Blidéen, ce terrain est délimité par deux Oueds (Oued El had et Oued Touansa) qui rejoint pour constituer l'Oued Isser, ses contraintes ont constitué un grand obstacle pour l'extension de la ville, elle est une terre fertile, labourable, la plus riche dans la région du Titteri grâce ces terres agricoles.

La ville de Tablat a reçu un flux migratoire et un dépeuplement vers les wilayas voisines (Blida, Alger, Bouira et Médéa).

Tous ces facteurs présentés récemment mettent la ville de Tablat dans une critique due aux différents problèmes qui l'empêchent de devenir un pôle attractif afin de mener une survie à cette zone montagnaise qui nécessite un déclic dans son contexte architectural bien planifié.

III.1.3 : Problématique générale -Exode rural- :

Les activités humaines modifient géographiquement le territoire qu'elles soumettent à leur colonisation. Jusqu'à une époque récente, le milieu du XIX^{ème} siècle, les terrains de moyenne et de haute montagne n'ont subi que des occupations relativement pacifiques principalement des activités pastorales.

Le développement progressif des loisirs, élitistes puis populaires, a eu comme conséquence la conquête définitive et parfois totale de ces nouveaux territoires encore « vierges ». La mainmise de l'homme s'est faite de plus en plus forte et visible par la viabilisation l'urbanisation et l'édification, au fur et à mesure qu'un nombre toujours plus grand de personnes prenait le chemin saisonnier de la villégiature, inverse de l'exode des populations montagnardes vers les vallées et les villes. Or la ville de Tablat est parmi les villes montagnardes qui a subi un phénomène de dépeuplement et d'exode rural vers les villes intérieures (Alger, Blida, Médéa) pour des raisons sociales économiques (Manque de travail).

La ville a fait son apparition sur les pentes et au cœur de la Montagne. L'architecture n'a fait que gagner en densité. L'évolution des pratiques des sports d'hiver ont influé sur l'évolution urbaine et architecturale. Son étude montre les étapes qu'elle a parcourue et traversé ; matérialisé par différents types de stations, marquées elles-mêmes par un urbanisme et une architecture spécifique. Les stations de sport d'hiver, au gré des modes et usages, ont pris des aspects différents et ont marqué plus ou moins fortement le paysage. Les expériences architecturales se sont succédé, convoquant ou rejetant tour à tour des modèles établis ou inventés. Dans un jeu de renversement on est passé d'un village-station pionnier à une station-village nostalgique.

Dans notre cas d'étude la ville de Tablat représente une ville de Montagne à caractère agricole, aux quels nous nous intéressons aux questionnements suivant : Comment élaborer des initiatives locales qui permettent, en agissant sur le foncier, l'installation ou le maintien des activités agricoles et forestières respectueuses de l'environnement ?

Quelles sont les Modèles de gestion urbanistiques qui peuvent neutraliser le phénomène d'exode rurale de la ville de Tablat ?

Comment peut-on matérialiser par un urbanisme et une architecture spécifique à travers de modèles pionniers à rendre notre ville de Tablat, une ville nostalgique et en même temps une ville durable ?

III.1.4 : Problématique spécifique - Survie et revitalisation de villages de montagne -

Notre approche a pour ambition de préparer l'avenir des zones de Montagnes et de leurs habitants, et de mettre en lumière les actions exemplaires qui montrent la voie à ceux qui souhaitent vivre en Montagne. Il s'agit notamment de créer un dialogue entre toutes les populations concernées par la vie en zones de Montagne (défenseurs de l'environnement, promoteurs professionnels du tourisme), sur des thèmes d'actualité.

Nous essayons de mener une démarche prospective de conseil et de développement qui mobilise les habitants pour débattre, proposer, imaginer un cadre et mode de vie qui leurs convient, ainsi de sensibiliser les élus, les acteurs locaux, les habitants et à leur faire prendre conscience des mutations et des enjeux en cours.

La cohérence territoriale est aujourd'hui l'un des principes directeurs des démarches de planification, et ce en particulier à l'échelle des régions urbaines. Ainsi, la multiplication des initiatives de planification sur ces périmètres élargis pourrait laisser espérer un renouvellement des rapports de villes périphéries et espaces ruraux.

La ville de Tablat est un cas d'étude qui a pour objectif de montrer que les processus de gouvernance mis en œuvre dans le cadre de démarches de planification territoriale à l'échelle de régions urbaines limitrophes tendent cependant à révéler, voire à entretenir, des disparités entre territoires urbains et périphériques, notamment montagnards. Leurs capacités à peser sur le projet territorial et les orientations aménagistes s'avèrent inégales, en raison notamment de capitaux-financiers, social, humain et institutionnel- répartis de manière hétérogène. Sur la base des études de planification attractive, notre démonstration s'appuie sur la survie de la ville de Tablat à travers un schéma de cohérence territoriale de la même ville et les communes limitrophes. Ainsi de redonner au tourisme estival des perspectives économiques, afin de rééquilibrer les saisons touristiques et de permettre un développement durable du territoire plus harmonieux, respectueux de l'environnement, en faveur aussi des villages, des adrets et du fond de vallées.

La montagne est devenue au cours de vingtième siècle un espace de loisirs et de résidences, des recherches récentes envisagent désormais les stations de montagne comme des systèmes territoriaux en mutation.

Les transformations de la mobilité les ont fait évoluer en même temps que la mondialisation prenait le contrôle de la gestion des temps et des espaces. Aujourd'hui, dans un même espace touristique, différents phénomènes ont lieu à différentes échelles spatiales au même moment.

Notre société hypermoderne produit des lieux où les liens sociaux ne sont plus basés sur la concentration et la proximité géographique. Les stations de montagne sont aussi concernées par cette société hypertexte et ce phénomène a transformé de nombreuses stations de montagne en métastations. On y constate une forte déconnexion entre le temps figé, marqué une architecture, des matériaux, un parc immobilier daté, et le temps en mouvement, celui des attentes et des représentations liées à l'évolution des pratiques touristiques et de l'économie présentielle. Ces lieux de séjours ont particulièrement vieillis et certaines formes de leur mutation voire de leur délaissement apparaissent partout de manière marquée. Construit autour de travaux de recherches une vision globalisante à faire la survie de villages et villes Montagne.

Notre problématique spécifique ; Est comment faire-t-on une revitalisation de villages de Montagne, ainsi plus précisément la survie de la ville de Tablat et ces communes limitrophes ?

Les dimensions de la « ressource-montagne » apparaissent multiples, variables dans le temps, et étroitement associées aux formes, aux choix de mises en valeur de l'espace par nos sociétés. Quelles sont les relations riches et complexes qui se tissent entre la société humaine et la Montagne ?

L'avenir du monde réside dans les villes et selon les nations unies, d'ici 2050, 50% de la population mondiale y vivra. L'urbanisation qui a pris d'assaut le monde moderne, a véritablement conquis l'espace et transformé une grande partie des villes. Elle semble être imparable, des zones entières sont absorbées par des régions périurbaines qui à leur tour, se transformeront en zones urbaines et éventuellement, en extension des villes.

Au moment où cela se produit, les personnes et les communautés tentent de s'adapter au nouveau mode de vie ; aux nouvelles réalités spéciales, à la restriction de l'espace et la densification excessive des villes.....

Nous essayerons de survivre nos petites villes de Montagne, car la ville multiple ne peut être l'apanage d'une seule spécialité, cette rencontre dénouerait le clivage existant entre les différentes disciplines. Les résultats attendus seront d'ordre mythologique, tels que les outils d'aide à la décision (stratégie ou technique) d'ordre conceptuel ou encore des retours d'expériences (grille d'évaluation).

Il serait estimable de revoir et de concevoir une politique urbaine adaptée à nos besoins sans contribuer aux massacres qui ont neutralisé nos espaces agricoles, afin de faire une distinction entre ville durable et ville spontanée :

« Toutes les villes du monde sont touchées de près ou de loin, par un problème majeur : l'éclatement urbain ; ainsi la civilisation de demain sera totalement urbaine, et sera fondée sur de nouveaux référentiels qui s'appuient essentiellement sur le savoir et la technologie »¹

-La problématique focale des villes algériennes réside dans ces croissances males planifiées et non structurées, ainsi le gaspillage des terres agricoles, (planification de nouvelles villes sur les terres agricoles).

Et c'est le cas de toute nos villes algériennes plus particulièrement la ville de Tablat qui consentie une rupture totale entre son centre historique connu par une architecture ancestrale de différentes époques et les différentes parties de la ville. Cette dernière se trouve comme une ville marginalisée et résiduelle et aussi comme une zone de l'ombre. Nous essayons de mener cette ville male développée à une ville attractive d'une grande mobilité urbaine qui implique le DUD et d'évoquer

Le problème de l'exode rural, alors comment faire-t-on pour injecter cette implication du développement urbain durable dans notre ville qui est neutralisée par un urbanisme et une architecture insalubre ?!

(1) www.ruralia.revenues.org /154 le nouvel agritourisme intègre, une tendu ce du tourisme durable

III.2.1 Situation géographique de la ville de TABLAT :

La commune de Tablat est située dans la limite Nord- Est de la wilaya de Médéa d'environ de 100km du Chef-lieu de la wilaya.

Cependant, une distance de 58Km seulement qui sépare la commune du Chef-lieu de la wilaya de BOUIRA et à 65Km du Chef-lieu de la wilaya d'ALGER.

La ville de Tablat et le chef-lieu de la Daïra de Aïssaouia et les Deux Bassins, c'est une commune montagneuse d'une population approximative de 31903 habitants, répartie sur une superficie de 77km² et d'une densité de 451 habitants/Km².

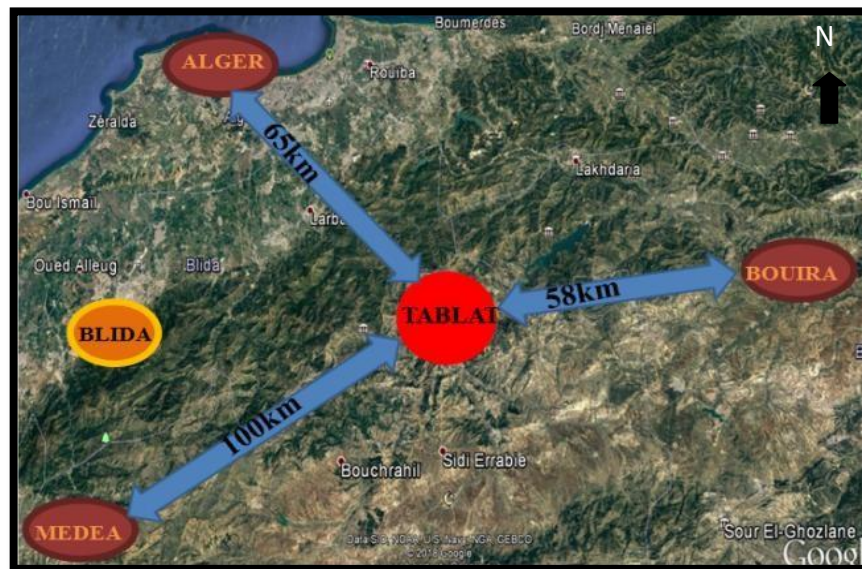


Figure: III.1 carte de situation géographique de TABLAT

III-2.2 Situation territoriale de la ville de TABLAT.

La ville de Tablat est une région montagneuse à cratère agricole, traversée au Nord-Ouest au Sud-Est par la Route Nationale la R.N°08 qui relie la ville d'Alger à la ville de Boussaâda.

La commune de Tablat est située au Nord-Est de la wilaya de Médéa elle est délimitée par :

- Au Nord : par la commune de Deux-Bassins.
- Au Sud : Par la Commune de Mezghana.
- A l'Est : Par la commune de Guerrouma (wilaya de BOUIRA).
- A l'Ouest : Par la commune de Aïssaouia.

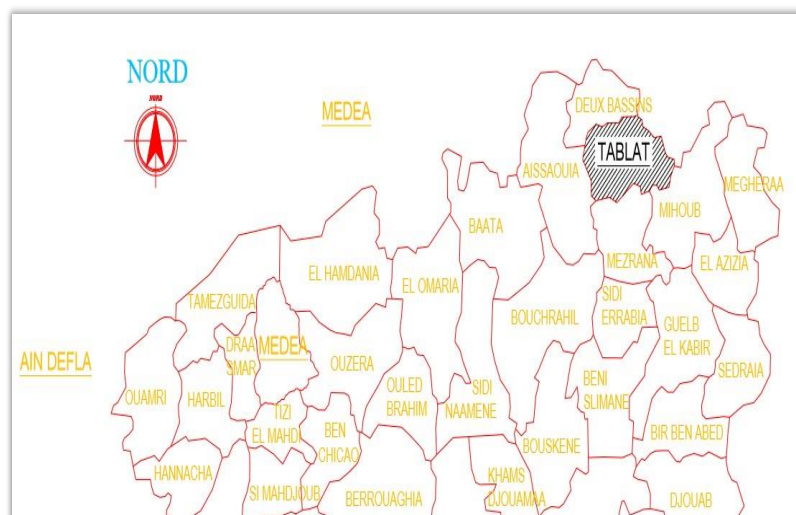


Figure: III.2 carte de situation territoriale de la ville de TABLAT

III-2-3 Accessibilité de la ville de TABLAT :

L'accessibilité à la commune de Tablat est assurée à partir de la route Nationale la RN°8 qui traverse la commune du Nord au Sud, cependant cet axe n'a pas donné un grand apport au développement de la ville, vu le faible flux de circulation mécanique, le trafic routier s'effectue quotidiennement par rapport aux deux routes nationales la RN°1 et la RN°5, le chemin de la wilaya N°92 qui relie la ville de Tablat avec la ville de Guerrouma.

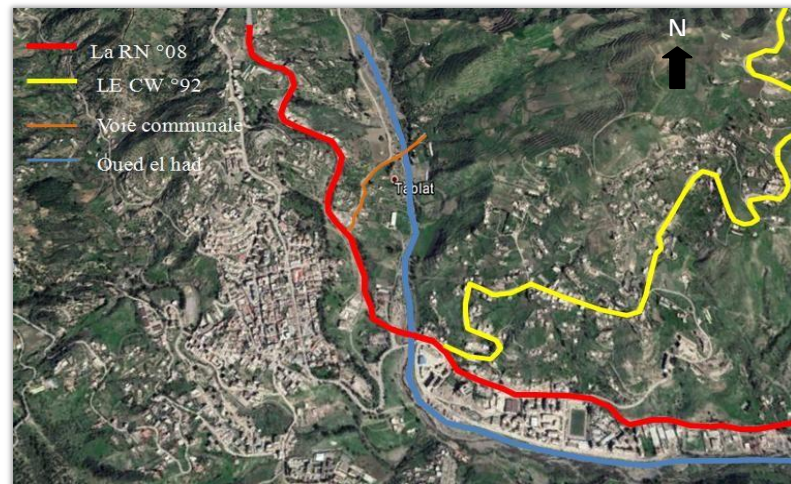


Figure : III.3 Carte représentant l'accessibilité de la ville de TABLAT. Source : photo aérienne Google Earth

III-2-4 Climat de la ville de TABLAT :

La ville de Tablat est caractérisée par un climat sec et chaud en été, frais et humide en hiver avec une pluviométrie annuelle variable.

- Les précipitations moyennes annuelles en mm dans la station de Tablat :

1913-1938 P.Seltzer	1913-1963 Chammont-Paquin	1971-1976
712mm	707mm	834mm

- Les précipitations moyennes mensuelles (en mm) et nombre de jours de pluie (P. Seltzer 1913-1938).

Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin.	Juill.	Aout.	Total
32	51	82	126	134	87	76	55	43	21	2	3	712 mm
5	6	8	12	10	8	9	7	6	3	1	1	76 jours

Le nombre de jours de gelée blanche est important 18jours en moyenne au mois J /Déc.

III 2-5 Topographie et relief :

La commune de Tablat est une ville montagneuse, située dans la zone Sud des piémonts de l'Atlas Blidéen, d'une topographie d'un relief qui présente de fortes pentes très accidentées, même supérieure à 25%, d'altitude de 900M au Nord et à 400M au Sud de la commune.

III 2-6 Hydrographie :

La crête qui relie l'Est du Tamezguida à la Kouidièt Meknas, qui délimite les Deux Bassins.

- Au Sud le Bassin de l'Ouest Isser coulant d'Ouest en Est.



- Au Nord, ceux les Oueds Arbatache el El-Harrach, drainant au Sud vers le Nord de la terminale orientale de la Mitidja, la Route Nationale RN°8 franchit cette crête au col des deux Bassins d'une altitude de 924M

III-3- CRITIQUE DU POS -PDAU :

III-3-1 CARACTERERISTIQUE DU SECTEUR (POS N° 1 la 2^{ème} tranche de la partie B)

La deuxième tranche du POS N° 01 couvre une partie du chef-lieu de la commune de Tablat, il se situe au Nord-Est du noyau de l'ancienne ville.

On note qu'il y a un programme d'une zone d'activité.

Proposition du PDAU :

Le PDAU a proposé l'aménagement suivant :

- ✓ Restauration.
- ✓ Réaménagement.
- ✓ L'intégration de l'extension avec le noyau du centre historique.

Programme du PDAU :

- ✓ Habitat : 120 logements collectifs 1,20ha.
- ✓ Equipement.
- ✓ Equipements publics : 0,06ha.
- ✓ Salle polyvalente : 0,12ha.
- ✓ Espace vert.

III-3-2 Critique de la proposition du POS/ PDAU

La plupart des constructions soient en moyen ou bon état, la majorité de constructions ne sont pas achevées.

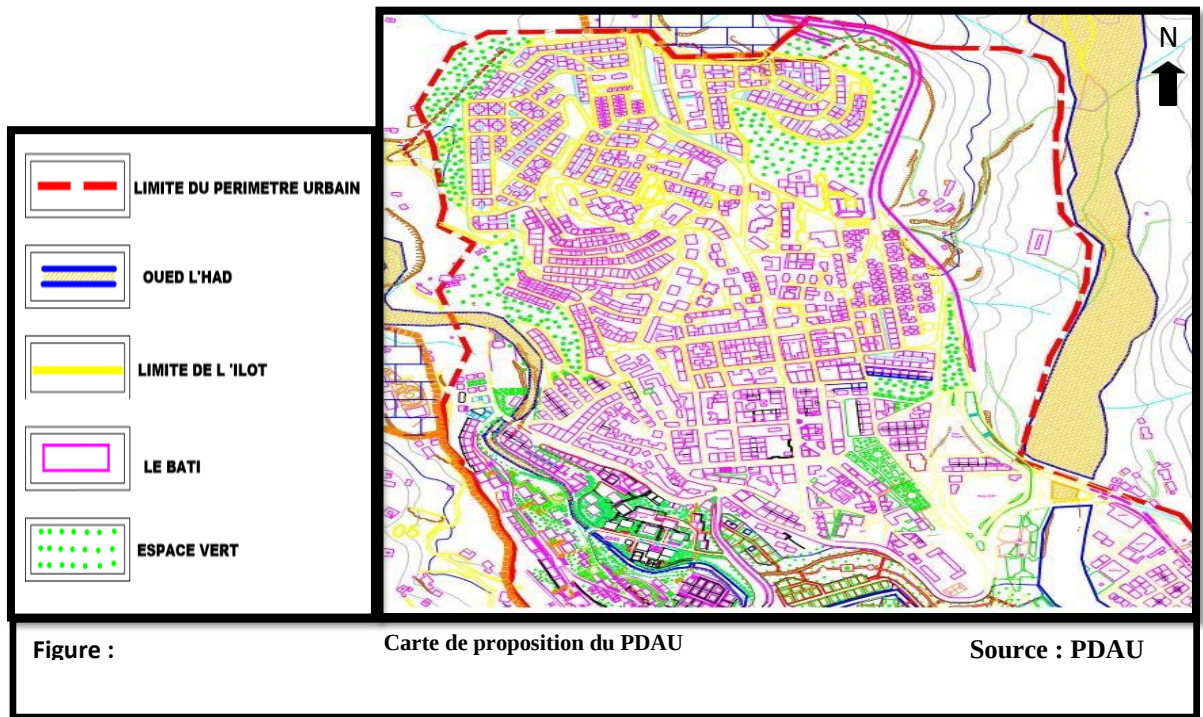
La proposition des aménagements élaborés par le P.O.S n'a pas pris en charge les potentialités agricoles de la ville de Tablat.

Le P.O.S n'a pas pris en considération le risque des inondations des bergers d'Oueds (Oued El'Had et Oued Touansa).

Critique du PDAU :

Nos PDAU sont généralement mal conçus et mal contrôlés ce qui engendrent un déséquilibre entre l'état de fait et le cas réel, vu que notre ville de Tablat qui est constituée par un relief mouvementé, et par des terrains accidentées, engendrant des surcoûts dans la réalisation des infrastructures et servitudes des projets d'habitats et d'équipements, il faut libérer et modeler ses reliefs en plates-formes.

Ainsi que, tous les PDAU n'ont pas pu régler le problème de la saturation des tissus et la dégradation au niveau du centre historique.



Les PDAU n'ont pas pris en considération la rupture urbaine et fonctionnelle entre les différentes parties de la ville et les villes limitrophes, ainsi on a constaté un manque terrible d'infrastructures et d'aménagements adjacents et agencés à la ville (hôpitaux, équipements touristiques, terrains de jeux, piscines...).

La présence des ordures par tout, et l'absence des espaces verts et de jardins dans la ville, les terres agricoles sont males exploitées ce qui a engendré un taux de chômage trop élevé dans cette ville montagneuse malgré ces potentialités humaines et naturelles.

III-4 LECTURE TYPO- MORPHOLOGIQUE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE TABLAT :

III 4-1 Lecture de la mutation de la structure territoriale de la ville de TABLAT :

Pour connaître genèse de la ville de Tablat il faut revenir à l'origine des établissements humains. L'étude de la structure territoriale consiste à faire une lecture des parcours d'organisme humain qui ont structuré le territoire de la ville de Tablat au fil de temps.

Le parcours dans le territoire assure une première structuration territoriale. La règle générale est le fait qu'une aire traversée par un parcours accueillera au plus tard. Une production, donc un établissement d'organisation humaine.

Pour cela cette démarche nous a conduit à présenté les quatre phases de formation et de transformation du territoire de la ville de Tablat.

Cela consiste à déterminer l'ordre chronologique de la formation des parcours qui structurent la ville de Tablat à travers le temps.

Pour cela nous décrivons les quatre phases principales qui existent :

➤ **1^{ère} Phase :**

La première phase paléolithique 2000000/2000 ans Avjc ; est la phase de nomadisme de l'homme primitif par son parcours de la ligne de crête principale (Premier chemin structuré et crée par l'homme primitif), ce chemin de crête représente pour lui le chemin le plus sécurisé, ainsi lui permet de se déplacer, et de faire ses cueillettes ainsi la chasse, le contrôle de son territoire.

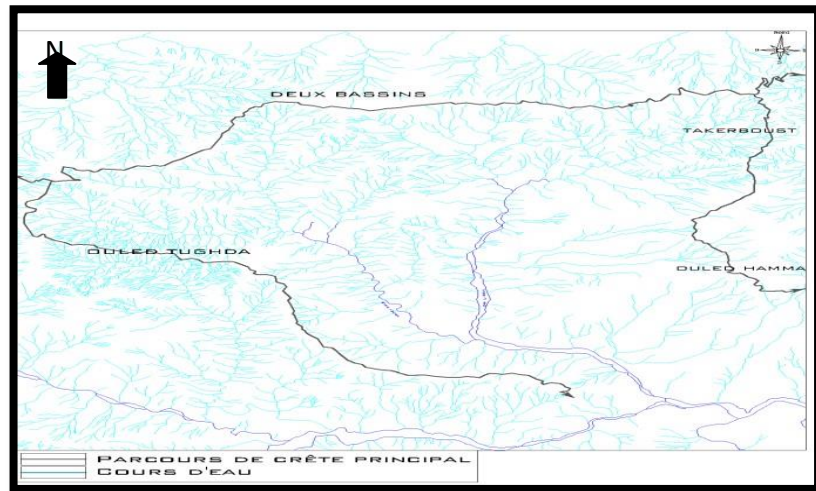


Figure: III.4 la 1ere phase de la consolidation du territoire source : carte d'état-major modifié par auteur

➤ **2^{ème} Phase :**

La deuxième phase est la phase néolithique 8000/2000 ans Avjc , c'est la phase d'établissement saisonnier (établissement non permanent) la cueillette et la chasse deviennent un type de productivité semi-saisonnière ou l'homme primitif parcourt les chemins de crête secondaires en terminant avec une aire de mi-hauteur : d'où l'apparition des établissements des hauts promontoires qui s'orientent parallèlement aux cours d'eaux de part et d'autre du parcours du chemin de crête principale.

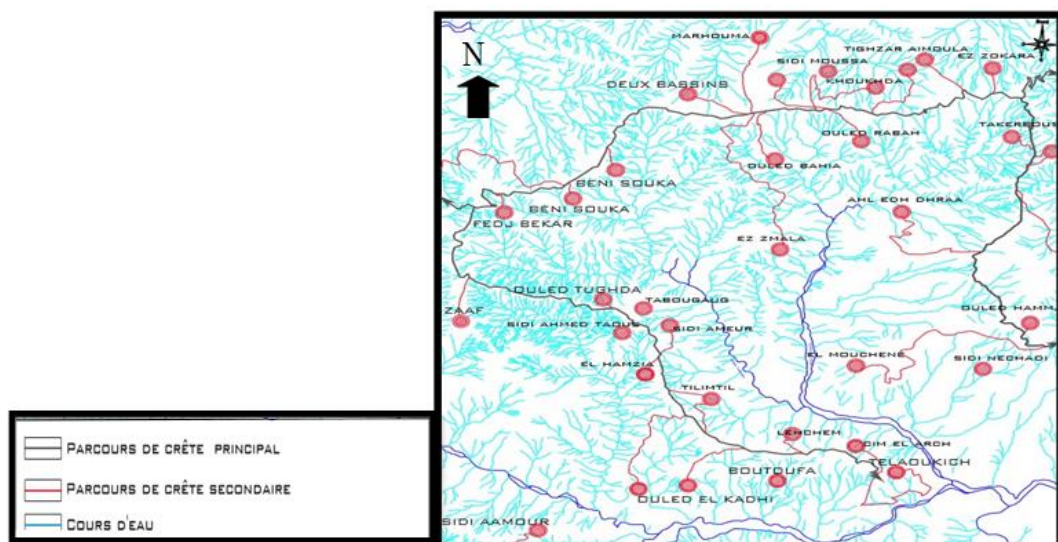
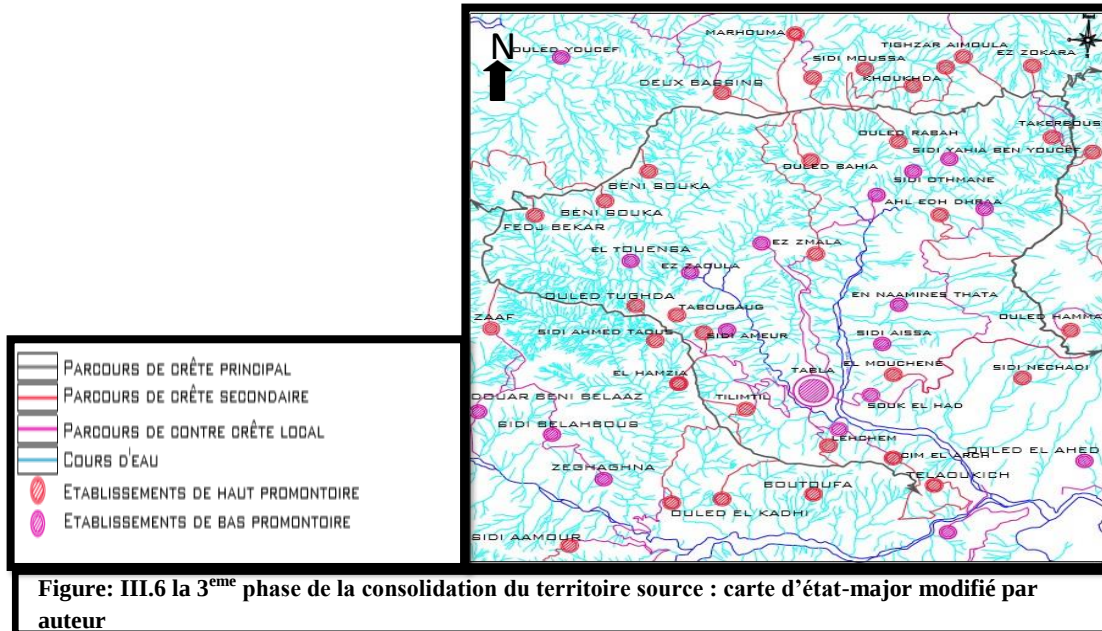


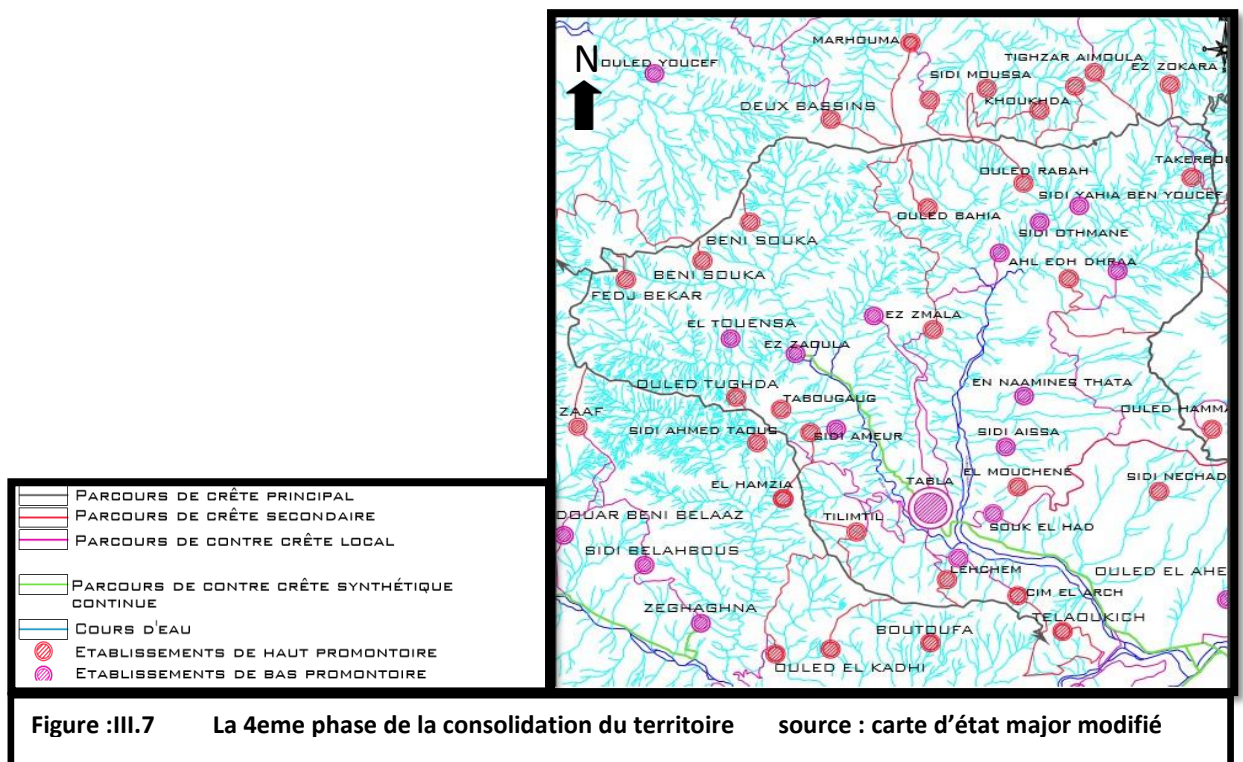
Figure :III.5 la 2eme phase de la consolidation du territoire source : carte d'état-major modifié par auteur

3^{ème} phase : 1000 AVJC :

La troisième phase est la phase phénicienne ; c'est la phase de productivité artificielle, cette phase est la phase d'agriculture et d'élevage, sédentarité permanente, l'apparition des noyaux (grain de blé etc.), c'est la phase si nous pouvons dire la phase pro-urbaine de mi-hauteur d'où l'occupation du promontoire où le bas promontoire, ainsi que l'occupation des collines et l'apparition des échanges et le développement des chemins de contre crêtes locales par l'homme primitif.



➤ 4^{ème} phase : 300 AVJC La quatrième phase est la phase de Consolidation des établissements en noyaux proto-urbaine et des contre crêtes locales en contre crêtes continues qui s'arrêtent sur un gué (lieu d'un noyau urbain), ainsi des contre crêtes synthétiques naissent en liant des établissements sur les gués devenant des lieux d'échanges.



III-4.2 Synthèse d'évolution de la ville de TABLAT :

La consolidation du territoire de la ville de Tablat demeure et date depuis le cycle 2, comme nous l'avons déjà cité auparavant, la ligne de crête principale qui relie la ville de Tamzeguida à Kodièt Maknas divise le territoire en deux parties ; le versant Nord et le Versant Sud où se trouve notre ville actuelle.

La ligne de crête est devenue le chemin de la wilaya N°95 à partir du col des deux brassins qui relie la ville de Tamezguida et le chemin de la wilaya N°27 à partir du col des deux Bassins à Kodièt Maknas.

La formation de la ligne de crête secondaire qui franchit la crête principale au col des deux bassins qui traverse la ville de Tablat est devenue actuellement la route nationale RN°08.

La Structure territoriale actuelle et l'occupation de la ville de Tablat sont le résultat du processus de formation dont la nature du Site et sa structure, sa morphologie ont déterminé le développement urbain de ce territoire à travers le temps et l'espace

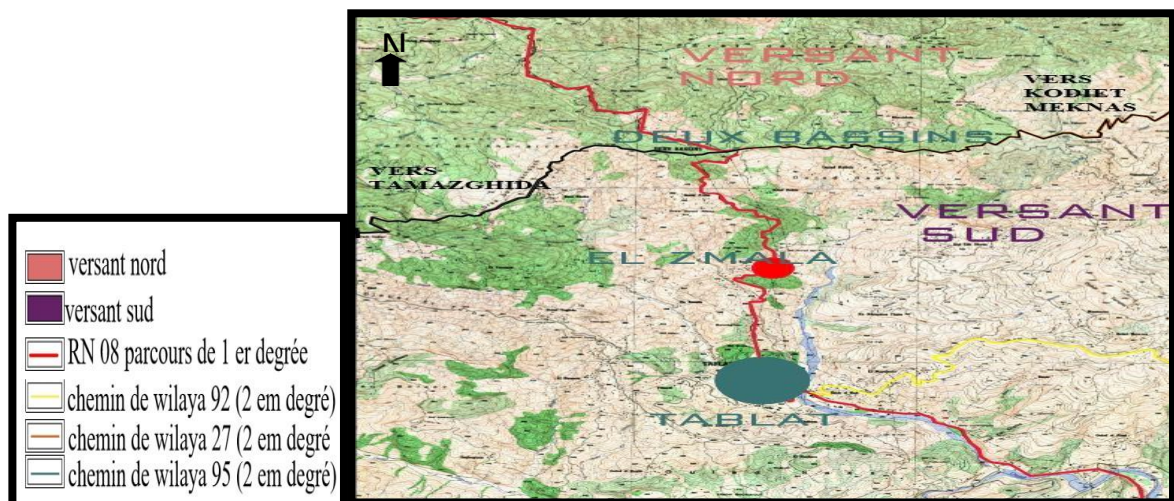


Figure: III.8 carte de synthèse de développement territoriale source : carte d'état major schématisé par auteur.

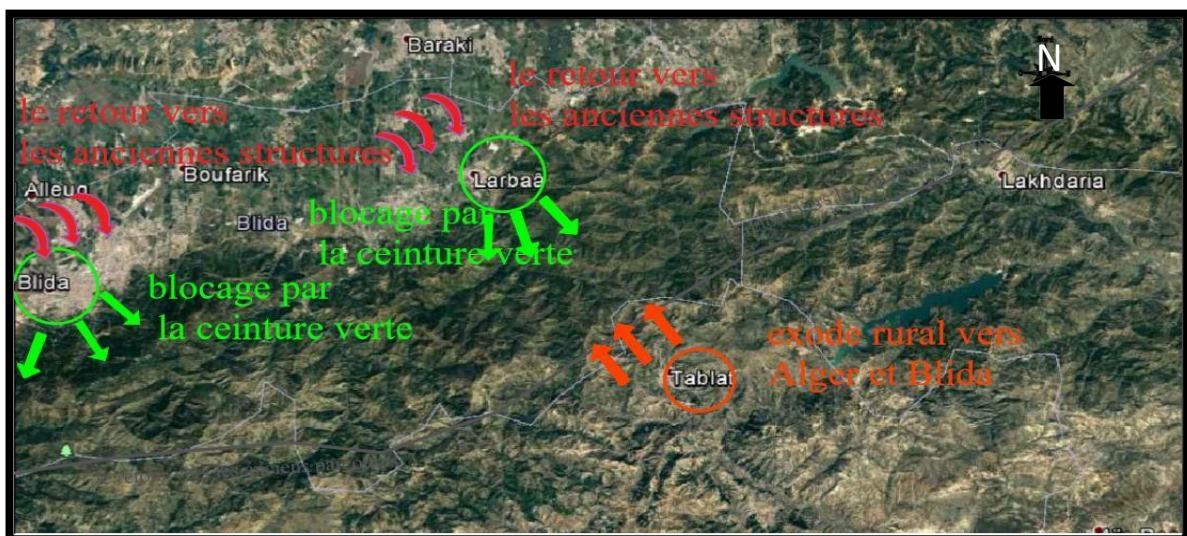


Figure :III.9 Schéma de prospective de développement

source : photo aérienne Google Earth schématisé par

III-4.3 Lecture diachronique de la ville de TABLAT.

Il ne nous appartient pas d'entrer dans les détails historiques des conquêtes, ni d'en suivre les développements ultérieurs, encore moins de nous livrer un jeu des controverses sur l'évènement, de nous attacher, donc, aux péripéties.

Nous voudrions surtout considérer les faits historiques qui nous permettent d'avoir une meilleure connaissance des différents événements étudiés, sur le plan de la civilisation et plus précisément sur celui de connaître l'art, de l'architecture et de l'urbanisme, et sur tous avoir les conséquences de ces événements selon une lecture diachronique d'une ville montagnaise comme la nôtre afin de faire la survie de la ville de TABLAT et régénérer cette expérience aux villes limitrophes, Or en synthèse de cette lecture on peut dire que : « la forme urbaine et un processus contenu, si on veut la décrire à une période précise, on ne peut la négliger pour la comprendre, l'étude des périodes antérieures qui ont conditionné son développement et l'on littéralement formé ».

• La Période romaine :

TABLAT est l'ancienne Tablata, chef-lieu d'une marche romaine au Ve Siècle, d'après Oscar Lac Carthy (1825-1913), qui était chargé depuis 1849 par le ministre de la guerre d'une mission d'exploration des territoires algériens.

L'existence des restes de ruines, dans des différents endroits de la ville de TABLAT, et la naissance d'une ville sur le lieu de CAMP ROMAIN avec la présence d'une fontaine d'eau romaine à Tala R'ZAG avec plusieurs canalisations, des postes romains d'observation sur hauteurs des montagnes qui cernent le casernement, l'existence des traces de la civilisation romaine dans comprise entre Taguarboust, Guerrouma, Rasfa, Ouled Saci (Ain Romaine)... témoignent que les romains avaient vécu dans la région de TABLAT. Dans les lieux cités précédemment, on trouve un ksar, un cimetière, des blocs, des ruines, des restes des colonnes... Même en retournant le sol, les paysans de ces territoires découvrent encore de pièces de monnaie des pierres portant des écritures, des dalles, des poteries.....

A. Om d'Heb, terrain situé sur la rive gauche de « Oued Isser » et non loin du douar El Babda, il y a un site Romain, site où l'on peut apercevoir plusieurs dalles de tailles grandes, éparpillées un peu partout et sur une immense superficie. Des inscriptions sont, aussi, signalées.

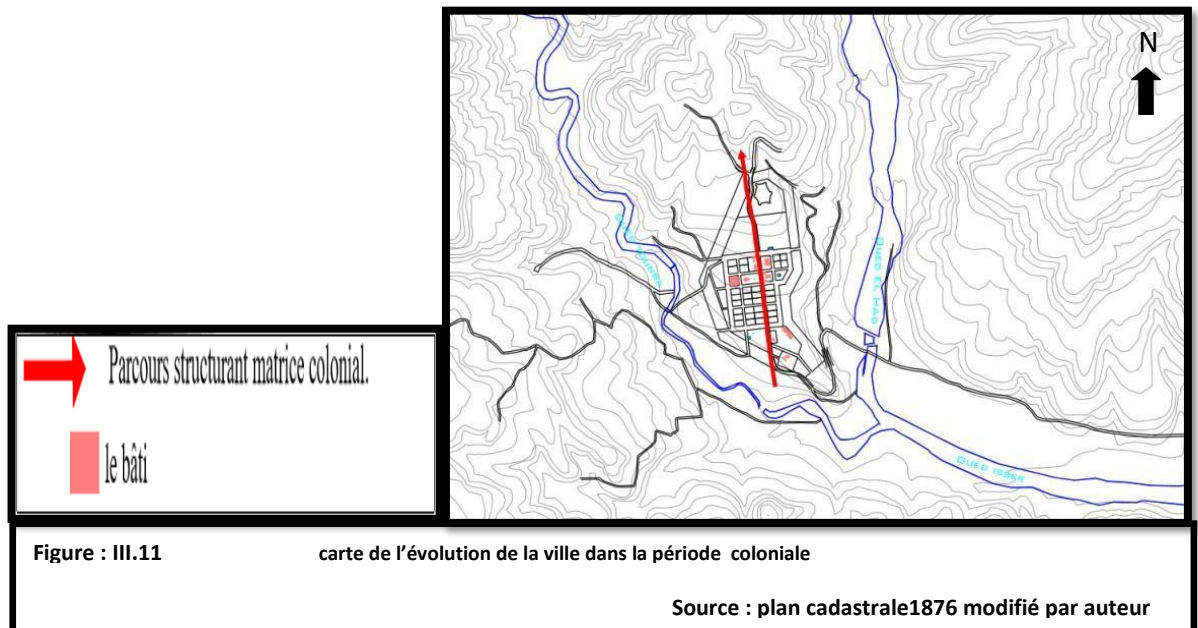
En retournant le sol, les fellehs (habitant EL Badda, Nouawra, Snaissia) tombent sur des objets datant de l'époque Romaine. On a même trouvé des meules de moulins, une charrue menée des socs.....



Figure: III.10 carte de l'évolution de la ville à l'époque romaine
source : plan cadastrale modifié par auteur

• La Période coloniale :

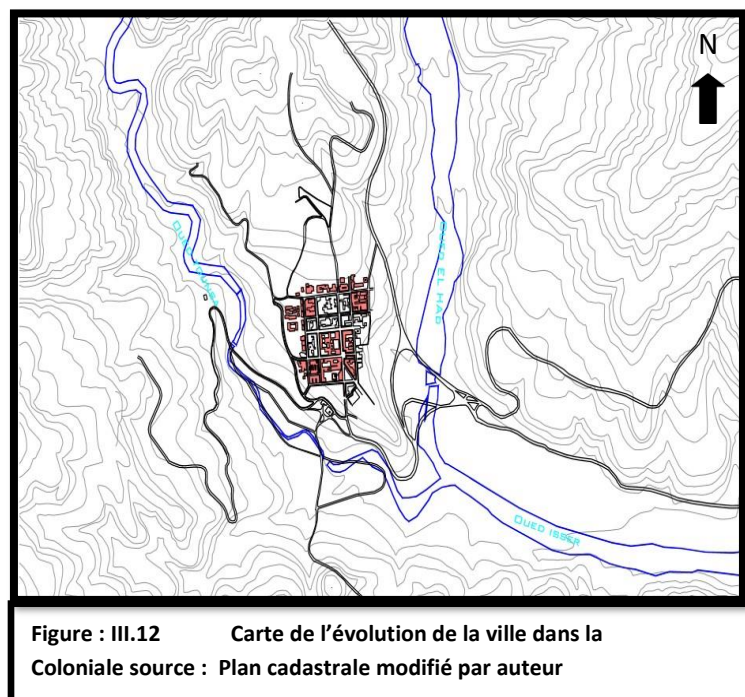
Période 1830-1879 : le colonel BUGEAUD associa une alliance avec les familles maraboutiques (MOHAMED MEHIEDDINE) qui habitent la ville pour le contrôle de la région de TABLAT et faire face aux mouvements.



La Période 1876-1962

La ville de TABLAT fût instituée en tant que commune mixte et devient commune de plein exercice en juillet 1957, une quarantaine de familles européens y vivaient sur une population au chef-lieu de 2500 habitants.

Le site d'implantation de ville coloniale a été choisi sur la base de données naturelle qui se caractérise par une topographie très accidentée ainsi le parcours des deux Oueds (Oued Seklaoua à l'ouest et l'oued el Mad à l'Est).



• **La Période post- coloniale : periode1962-1985**

L'apparition de la création de ZHUN, dont l'urbanisation s'est dirigée vers la partie Nord de la ville de TABLAT ou la construction d'un ensemble d'habitat collectif et semi-collectif dont les terrains étaient plus au moins accidentés.

La ville de TABLAT s'accroît rapidement et vue la recherche des poches vides de terrains pour la construction. L'implantation de la ville de TABLAT est dirigée vers l'Aure partie de SEKLAOUA par l'implantation d'une nouvelle zone d'habitat urbain et des équipements a l'échelle de la commune et la Daïra (lycée, CEM, Hôpital, Zone dépôt)

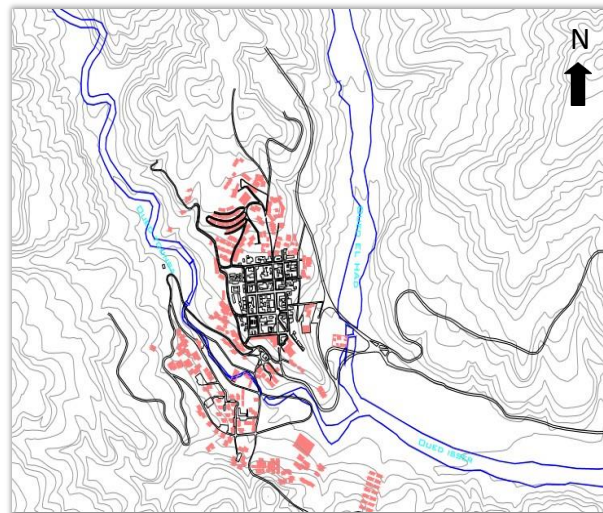


Figure : III.13 carte de l'évolution de la ville dans la période post coloniale. Source : Plan

• **La Période 1985 à nos jours :**

Cette période est caractérisée par la création d'un pôle principal qui est le chef-lieu de la ville de TABLAT qui représente :

- ❖ L'aire d'Aménagement d'EL MOUCHEN et la ZHUN située à l'Est du centre urbain comme une alternative d'extension.
- ❖ L'Aire d'Aménagement EL BABDA qui est une zone considérée comme une agglomération secondaire, située au Sud de la commune de TABLAT, se caractérise par des équipements.

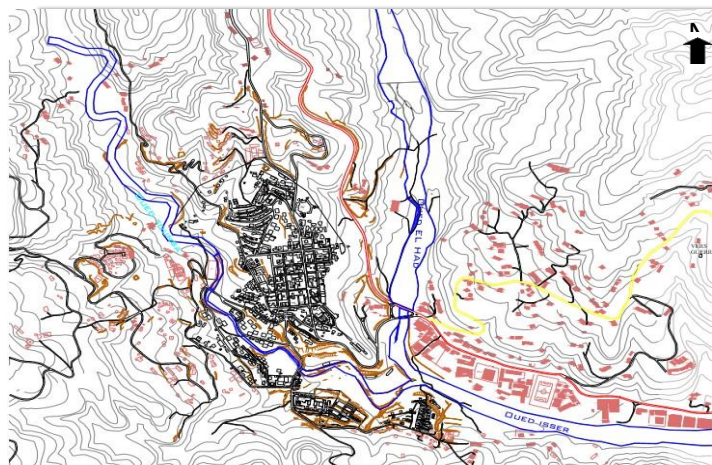
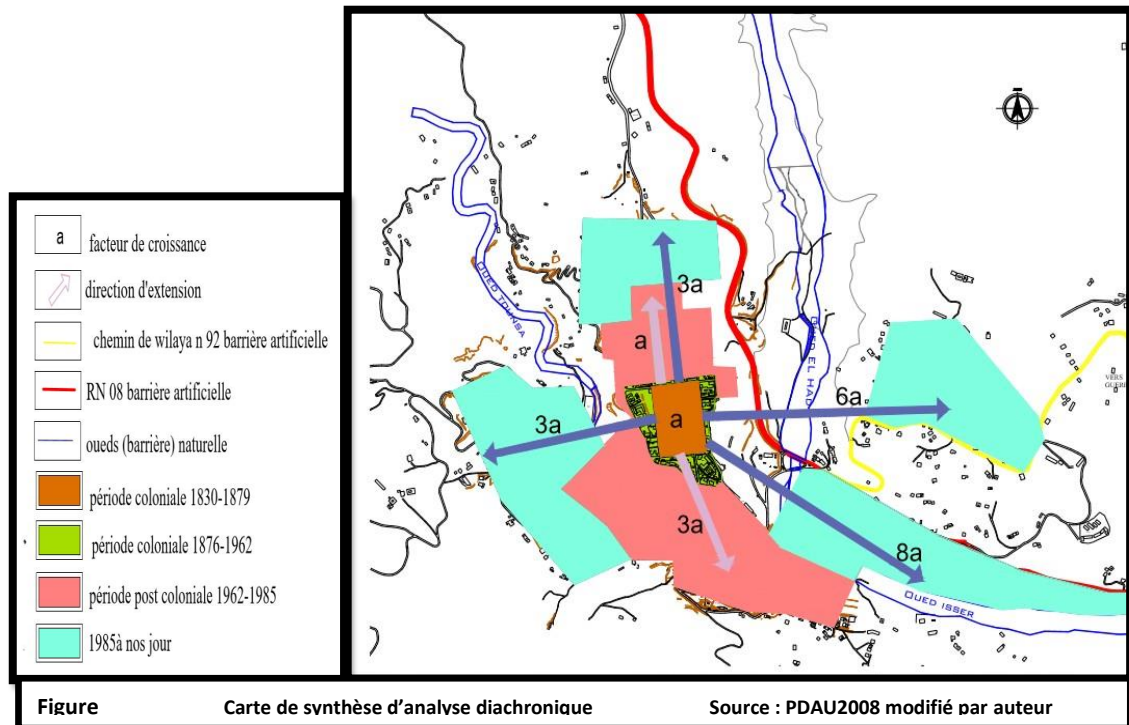


Figure: III.14 : carte de l'évolution de la ville dans la période post coloniale

• **Synthèse de l'évolution :**

Le noyau historique colonial de la ville de TABLAT était saturé l'extension d'urbanisation est faite anarchiquement sur plusieurs directions surtout vers le Nord et le Sud – Est.

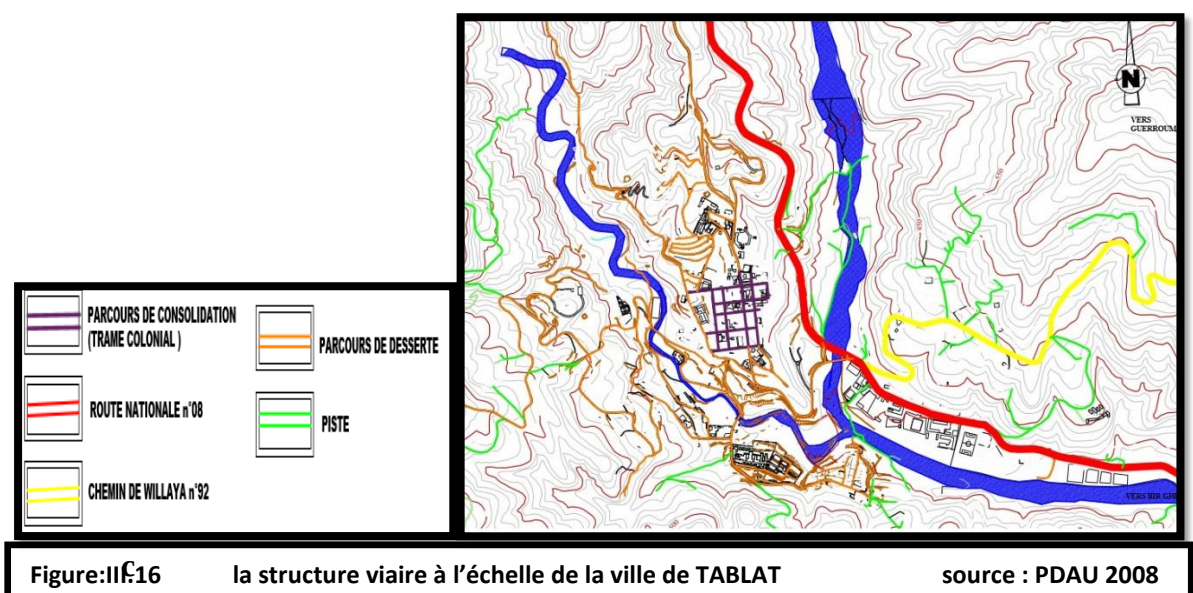
Alors que la ville de TABLAT est restée stagner sans se développer vue les contraintes naturelles du site ainsi les males planification qui doivent engendrer le site afin de créer une ville de MONTAGNE qui survie par son potentiel Naturel



III-4.4 Lecture synchrone :

❖ **La Structure viaire**

La lecture synchrone de la structure viaire de la ville de TABLAT caractérisé par :

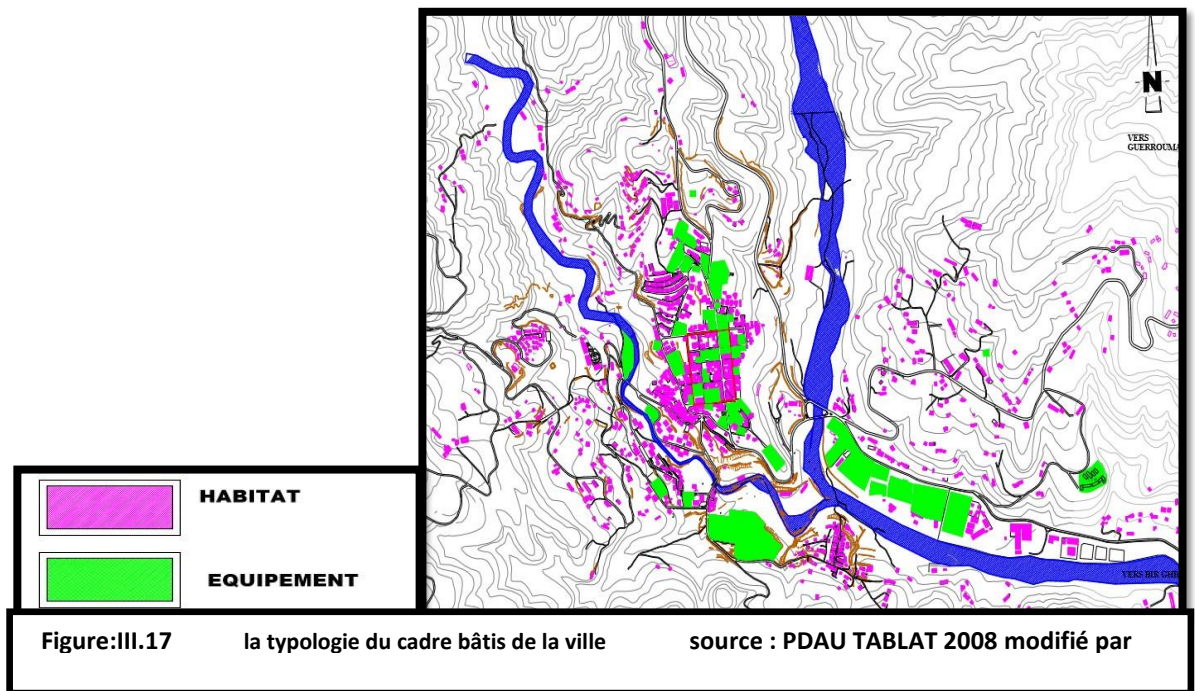


❖ **Un tracé en damier** : Ce tracé se localise au niveau du noyau colonial par une forme de trame orthogonale qui s'articule le long d'un axe principal qui est actuellement la route Nationale RN°08.

❖ **Un tracé anarchique** : Ce tracé se trouve au nord du noyau colonial à cause de l'existence d'une forte pente. Cependant plusieurs parties restent inaccessibles à l'exception de quelques pistes non carrossables.

Actuellement l'Etat des voies existantes de la ville de TABLAT sont dégradées, non revêtues en bitume, le développement de cette ville montagnarde reste entre la conscience et les mains de sa population.

❖ **La Typologie du cadre bâti :**



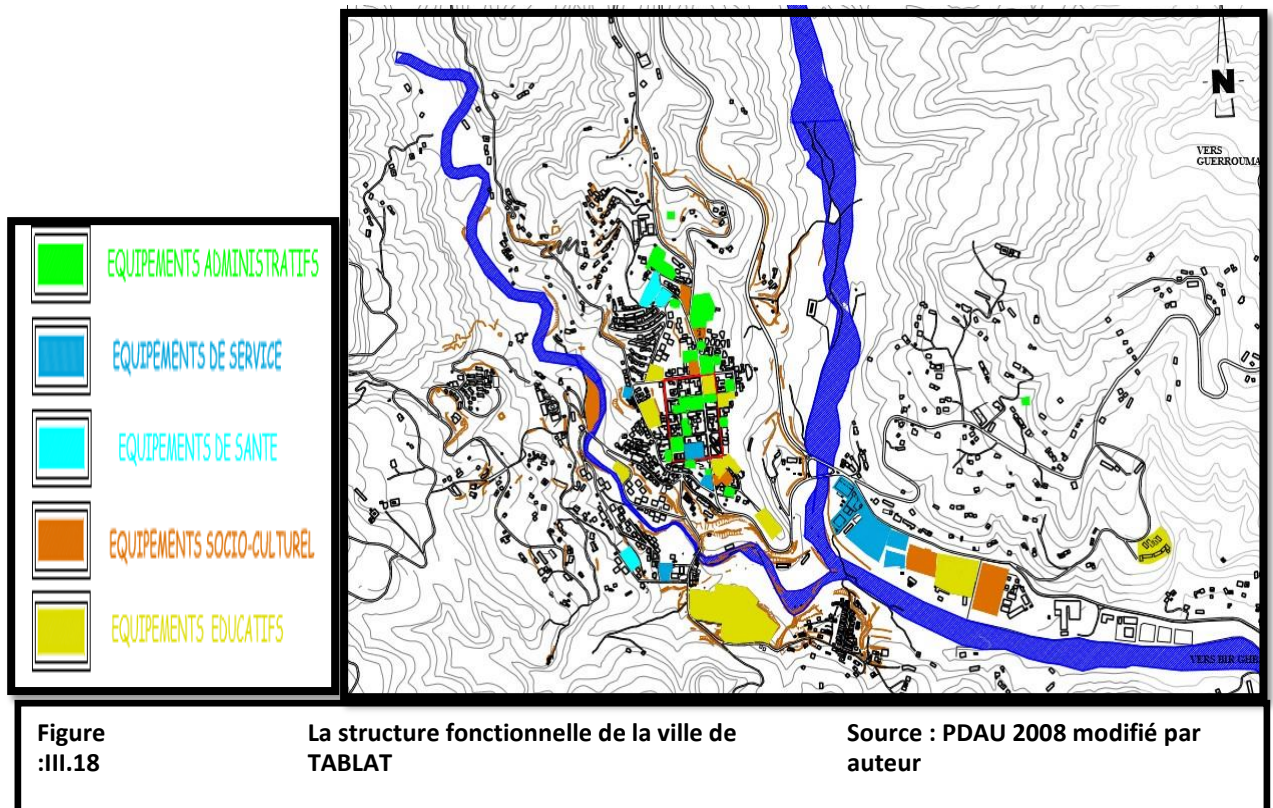
La typologie du cadre bâti existante est l'habitat collectif en (R+6) + commerce R.D.C et l'habitat individuel qui varie entre (R+1) et (R+3) + commerce au R.D.C, ainsi les équipements administratifs (Ecoles, C.E.M, POSTE, commissariat, etc.....) d'un gabarit de (R+1) à (R+4).

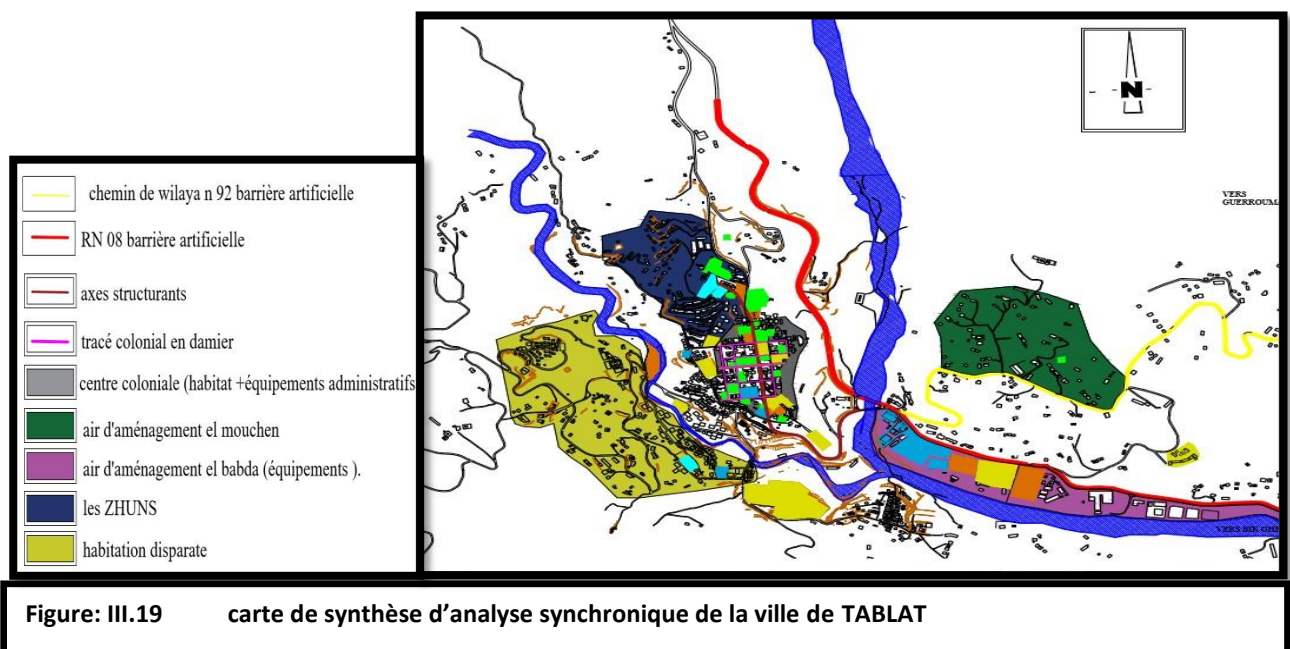
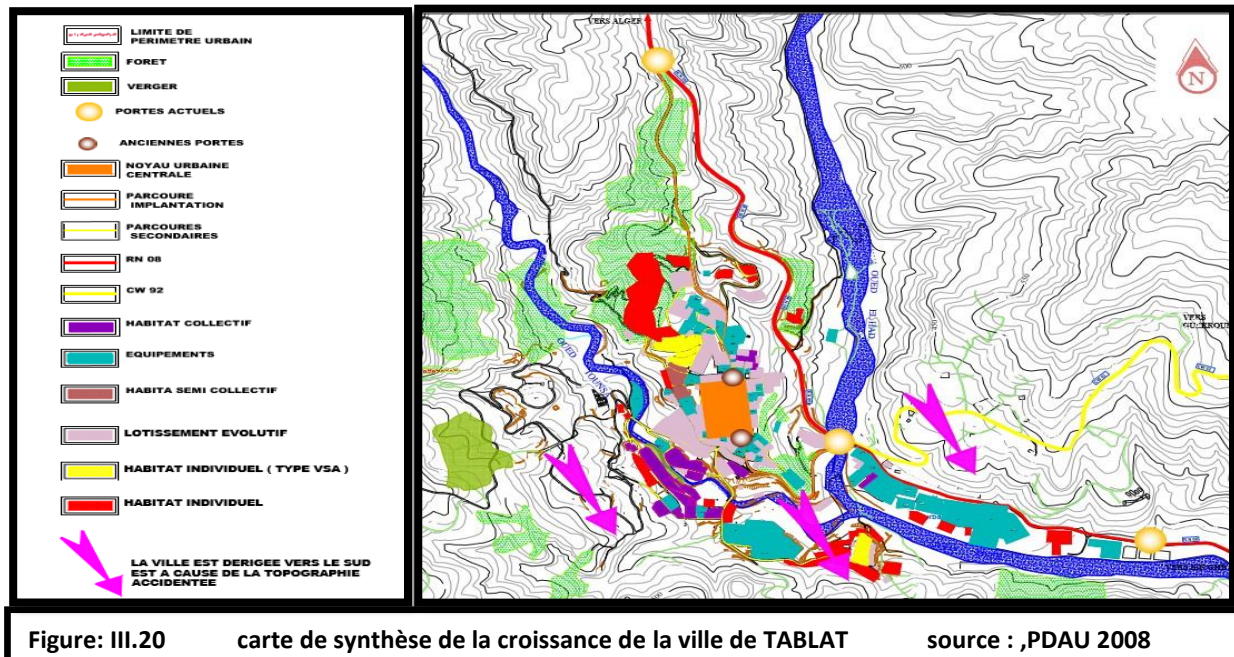
❖ **La Structure fonctionnelle, synthèse et conclusion :**

Concernant la structure fonctionnelle de la ville de TABLAT on a remarqué que :

- Une concentration des équipements administratifs au noyau central urbain de la ville de TABLAT.
- Une Concentration des agglomérations au sud de la ville comme une agglomération secondaire.
- Les activités existantes sont de caractère administratif et de petit commerce.
- Un manque terrible d'équipement dans l'ensemble de la ville ainsi le chef-lieu de la Daïra de TABLAT.

➤ la ville souffre de l'indisponibilité de poches vides à recevoir les équipement de grande envergure, d'où dans notre étude nous entamons une démarche de faire une extension vers la périphérie et les zones montagneuses et de remédier tous les espaces existants de la ville , en réalisant des grandes banquettes agencées afin d'implanter le nouveau besoin de la cité durable, ainsi de concevoir et de réaliser une ville de Montagne agencée et engendrer les Vallès et Les Collines en perçant une structure viaire qui mobilise toute la ville de TABLAT cette démarche entraine une satisfaction et une volonté politique, économique afin d'instaurer une ville qui sorte de l'ombre et des ténèbres...





BIBLIOGRAPHIE

- Une promenade patrimoniale maghrébine à travers le temps .par CHAOUCHÉ Salah et BENCHERIF Meriama . Préface par le professeur Marc. Cote. BAHAEDDINE Editions.
- AMOUGOU, Emmanuel (dir)** : La question patrimoniale : de la patrimonialisation à l'examen des situations concrètes, Paris, Budapest –Torino, Ed l'Harmattan, 2004.
- AISSANI.DJ, LOBRANO.G et SIDAMED.A** : Acteurs locaux et patrimoine immatériel : le rôle des villes historiques de la Méditerranée, Conférence permanente des villes historiques de la Méditerranée, Paris, Ed. Publisud ,2004.
- Architecture d'Aujourd'hui (A-A), N°202** : « La restauration, Revue bimestrielle, Mars, Avril 1979.
- AUDRERIE (D)** : Tourisme, Culture, patrimoine. Actes du colloque organisé en octobre 2002 à Périgueux, Périgueux, Pilote 24.
- AUDRERIE .D, SOUCHIER.R, ET VILAR .L** : Le patrimoine mondial, Paris, Ed .PUF, 1998.
- DUMONT.G.F** : L'Aménagement du territoire, Objectifs, acteurs, modalités et organisations, Paris, 1994.
- BAILLY, G.H** : Le Patrimoine Architectural, Vevey .Ed. Delta ,1975.
- COLLECTIF** : Architecture algérienne, collection « Art et Culture », 1975.
- COLLECTIF** : Patrimoine et Co-développement durable en Méditerranée occidentale, Actes du séminaire international 23-27 mai 2000, INP-ICP-PRELUDE, Tunis-Hammamet, Tunis, 2001.
- ADAMJ.P** : La construction romaine : matériaux et technique, Paris, Ed .Picard, coll.- « Grands manuels Picard », 1984.
- ALBERTINIE** : l'Afrique romaine, Alger, Imprimeries officielles, 1955.
- COLLECTIF** : « Préhistoire de l'Algérie » un Revue “Dossier d'archéologie” ,N°282 ,avril, Ed . Faton, 2003.
- COLLECTIF** : l'Afrique romaine 69-439, Neuilly-sur –seine, Ed. Atlande, 2006.
- GRIMA LP. , B** : Les Villes romaines, Collecteur que-sais-je ? N°657,1973.
- PICARDG.C** :l'Art romain, architecture universelle, Paris, Ed. Office du livre, 1965.

- PRENANT.A** : « Le rapport ville-campagne dans l'histoire du Maghreb », in sur le féodalisme, CERM, Paris, Ed. Sociales, 1971,220p.
- MAUNIER, R** : Les Rites de construction en Kabylie, revue de l'histoire des religions, Paris, 1925.
- MERCIER.M** : La Civilisation Urbaine au M'Zab. Alger, Ed. Soubiron, 1932.
- RAVEREAU.A** : Le M'Zab une leçon d'architecture Paris. Ed. Sindbad, 1981.
- TILLION G** : l'Algérie aurésienne, Perrin. Paris. Ed. de la Marinière 2001.
- PANERAI.J.DEPAULE** : Formes urbaines, de l'ilot à la barre, Paris, Ed Dunod 1977.
- Introduction à la planification urbaine. Jean Claude LACAZ1,
- Le paysage, une expérience pour construire la ville, Michel Corajoud Paris, Juillet 2003.
- Bonillo J.L. , l'analyse morphologique et le projet urbain dans Inter géo-Bulletin , 1995, n°118.
- Kerin –Lynch –L'image de la cité -MIT Press, 1985.
- 9 Le sauvage Bernard (1995), La demande en matière d'agritourisme. Agritourisme et développement local, Editions ENITA.
- DEVILLERS, Christian, 1994** : Le projet urbain, Editions du PAVILLON DE L'ARSENAL, Collection LES MINI PA, Paris., 1994.
- P.INGALLINA. Le projet urbain, une notion floue. Presses universitaires de France N°128.
- Amina Sellali, « Apprendre à projeter la ville, le territoire, le paysage », Transcription de la conférence du 19 mars 2002 organisée à l'IFA, Paris.
- Tirée de Mamdy , Jean –François , Nathalie Disez et Monique Begon (2001), « Agritourisme et territoires, le cas du Massif Central » , Téoros.
- PANNERAI Philippe, analyse urbaine, Edition parenthèse, Marseille, 1999.
- MARC COTE, « Une promenade patrimoniale maghrébine à travers le temps.
- Emelianoff C., Levy A , (2011), « Quelle ville durable ? » , éditorial, Espaces et sociétés « Quelle ville durable » n°147, 2011/4.
- Donzel .A., (2013) « Comment l'écologie virent à la ville Méditerranée ? Une comparaison entre Barcelone, Marseille et Sfax » ru vue E.U.E Environnement Urbain, Urbain Environment N°7-2013.
- Theys J., (2017) « Des transitions à la transition écologique / Débat et controverses autour de la notion de transition » Colloque « Eduquer et Former au monde de demain ».11 Avril 2017- E.S.P.E Clermont –Auvergne (France).

- 9 le sauvage Bernard (1995). La demande en matière d'agritourisme. Agritourisme et Développement local. Editions ENITA.
- Le nouvel agritourisme intégré, une tendance du tourisme durable. Angés Durrande –Moreau , François H- Courvoisier and –Anne Marie Bocquet.
- C.F.H Guibourdenche, commentaires de cartes et graphiques sur les premiers résultats du recensement de 1968 dans les Alpes du Nord (R.G.A., 1970).
- C.F.B Barbier, Villes et centre des Alpes du Sud. Ed. Ophrys, Gap 1969.
- C.F. Les villes du Massif central (colloque de St-Etienne, Novembre 1970). Entre d'études foréziennes, université de ST-Etienne, 1971.
- C.F.J-P.HOUSSEL. Les petites villes textiles du haut –Beaujolais (Revue de Géographique de LYON 1972, n°2.
- C.F.J.P Houssel. Congrès national des géographes Italiens (Septembre 1971).
- LINVOCATION EXAUCÉE TIRÉE DU HADITH ET DU CORAN
- Bernard Barbier. La survie des petites villes de montagne .In : Revue de géographie alpine, tome 60, n°2, 1972.
- G Sell , Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, Hachette Paris, 1992.
- Revue : Le tourisme rural au Québec relié au monde agricole publiée en 1997.
- ABDELKADER KHELIL, la société montagnarde en question.